هكذا من الاصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11299

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 29 MAI 1981

A Paris

UN PASSANT EST TUÉ LORS D'UN ATTENTAT CONTRE UN CENTRE ARMÉNIEN

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Sursis au Proche-Orient

Après vingt jours d'une guerre des nerfs ponctuée par la navette de M. Philip Habib entre Damas, Ryad, Jérusalem et Beyrouth, l'envoyé spécial américain a été rappelé en consultations à Washington. Il a regagné les Etats-Unis ce jeudi 28 mai. Pour le président Ronald Reagan, cette « pause » est en elle-même un succès : il estime que son émissaire a fait « un travail remarquable » puisque, au début du mois, « Israël et la Syrie étaient au bord de la guerre et que celle-ci ne s'est pas produite ».

Ce répit a été bien accueilli par les populations des divers camps — notamment par les Libanais, particulièrement éprouvés, — mais il n'a pas apaisé leurs inquétudes pour autant. Le premier ministre israélien a certes confirmé que la médiation allait continuer et rappelé qu'il ne fixait pas de « limite de temps ». Mais M. Begin a également souligné que l'armée syrienne se tient « sur le pied de guerre » et a laissé entendre que Damas aurait encore renforcé le dispositif de missiles anti-aériens, dont il demande le retrait. Quant au général Raphaël Eytan, chef de l'état-major, il a évoqué mercredi soir deux hypothèses : la poursuite d'une « guerre d'usure » par la Syrie ou la reprise des opérations palestiniennes contre Israël.

Les Syriens se demandent, pour leur part, si la confrontation n'a pas été ajournée jusqu'au lendemain des élections israéliennes, fin juin. M. Begin a manifestement cultivé la crise à des fins électorales pour faire remonter la cote de son parti, et s'il a renoncé à un affrontement direct avec Damas, c'est que le consensus indispensable à une telle entreprise lui a fait défaut en Israël même.

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, continue à se montrer fort critique. Il reproche principalement au premier ministre d'avoir trop promis aux chrétiens libanais, au risque de laisser les phalangistes entraîner Israël dans une guerre. Il n'a sans doute pas tort, mais son attitude comporte, elle aussi, des arrière-pensées électorales ; ce qui incite Damas à croire que le vainqueur, quel qu'il soit, sera tenté par une aventure militaire.

En attendant, les Américains semblent fonder de grands espoirs sur Ryad. Après avoir donné l'impression de se désintéresser de l'affaire libanaise, l'Arabie Saoudite a réactivé sa diplomatie. Elle aurait promis un milliard de dollars à la Syrie pour l'inciter à se montrer plus souple et a repris ses versements à la Force arabe de dissuasion en lui envoyant un chèque de 54 millions de dollars. En tentant de régler la crise des missiles, Ryad chercherait aussi à dénouer l'imbroglio libanais, à bloquer l'influence grandissante de la Libye auprès de certaines parties libanaises et palestiniennes et à contrecarrer le retour de Moscou sur la scène proche-orientale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la décision du conseil des ministres de la Ligue arabe réuni il y a quelques jours à Tunis de remettre sur pied le Comité quadripartite (Arabie Saoudite, Koweït, Syrie, Ligue arabe) qui avait déjà siégé quelques fois sans succès en 1977. Le président Sarkis a convoqué les ministres des affaires étrangères du Comité pour le 1er juin. Mais deux questions se posent : le Comité a-t-il plus de chances de réussir que dans le passé ? Le processus d'arabisation de la crise libanaise pour dégager une solution n'exige-t-il pas de longs mois pour aboutir alors que le temps presse ?

La mort de Mgr Wyszynski suscite en Pologne une intense émotion

Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, est mort à l'aube, jeudi 28 mai à Varsovie, a annoncé son secrétariat. Agé de soixante-dix-neuf ans, il souffrait depuis deux mois d'une grave maladie. Le décès de celui qui, depuis plus de trente ans, dirigeait l'Eglise catholique de Pologne coïncide avec une dégradation du climat socio-politique.

Depuis les grèves de l'été 1980, le primat avant tenté de modérer les passions des uns et les réactions des autres, tout en soutenant le syndicat indépendant Solidarité. Après le refus des autorités d'enregistrer un syndicat paysan, il avait jeté dans la balance tout le poids de l'influence de l'Eglise pour obtenir que Solidarité rurale obtienne le droit d'exister légalement, et les paysans privés la certitude de la propriété de leurs teres. Ce fut la dernière bataille qu'il gagna.

La mort du prélat suscite la consternation en Pologne.

L'agence officielle de presse PAP, commentant ce décès, dit que « c'est la société polonaise dans son ensemble qui est frappée de douleur et de chagrin ». Il est certain que la succession de Mgr Wyszynski ne sera pas facile à assurer. Plusieurs noms circulent à Varsovie, dont ceux de l'abbé Tischner, directeur de l'Académie théologique de Cracovie, et des évêques d'Olsztyn : Mgr Glemp, de Kielce : Mgr Szymecki, de Wroclaw : Mgr Gulbinowicz. Un intérim prolongé, en attendant la décision du pape Jean-Paul II, pourrait être confié au cardinal Macharski, l'archevêque de Cracovie et vice-président de la conférence épiscopale.

Gardien de l'âme de la nation

par BERNARD FÉRON

Pendant près de quinze ans, l'histoire de la Pologne aura été marquée par le duel de deux hommes qui avaient une passion égale de leur pays. Dans ce combat singulier s'affrontaient deux conceptions du patriotisme et du destin national. Wladyslaw Gomulka, architecte du socialisme, avait choisi l'alliance avec l'Est. Pour le cardinal Wyszynski, la Pologne, fidèle à ses traditions, devait constituer sur ce continent l'avant-garde de la civilisation catholique et occidentale. Faut-il s'étonner si les adversaires du primat l'ont accusé à maintes reprises de défendre une politique réactionnaire sans même vouloir tenir compte de l'évolution de ses ouailles ?

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

AMNISTIE

Une bonne nouvelle, mais attendue : la future loi d'amnistie s'appliquera à certains petits délits commis avant le 22 mai.

Mais fera-t-on entrer dans le champ d'application de la loi les délits commis au titre de la campagne électorale : les affichages sauvages, les mensonges par action ou par omission, les colportages de fausses rumeurs, les menaces voilées, les trahisons préméditées, les propos indécents, les violences verbales, les ventes illicites d'illusions et les tromperies sur la marchandise ?

BRUNO FRAPPAT.

Les premières mesures économiques et sociales seront un atout pour le P.S. dans la bataille des législatives

Le premier conseil des ministres du septennat, réuni le 27 mai, a, pour l'essentiel, été consacré aux orientations de la politique économique et sociale du nouveau gouvernement. Les mesures prises ou annoncées constituent un atout pour le P.S. en vue du scrutin législatif.

Il a été confirmé que seraient annoncés, dès le 3 juin, un relèvement du SMIC ainsi qu'une majoration « substantielle » des allocations familiales, de l'allocation logement, du minimum vieillesse et de l'allocation versée aux handicapés adultes. Le gouvernement va également mettre en chantier une réforme permettant aux travailleurs de bénéficier d'une retraite, à taux plein, à soixante ans. M. François Mitterrand recevra, vendredi 29 mai, une délégation du C.N.P.F. conduite par M. Ceyrac, puis les représentants de la Confédération générale des P.M.E., ceux du Syndicat national des P.M.I. et, enfin, de l'UNAF

Le conseil a également décidé le déblocage immédiat du Fonds d'action conjoncturelle, soit 6,5 milliards de francs, qui permettront notamment de lancer immédiatement une première tranche de cinquante mille logements à caractère social.

Commentant ces mesures, au cours d'une conférence de presse, le premier ministre, qui recevra lundi 1er, mardi 2 juin, l'ensemble des partenaires sociaux, a également évoqué la tenue du franc. S'en prenant nommément à M. Lecanuet, M. Chinaud, et surtout M. Chirac, qui avaient accusé les socialistes d'être déjà responsables d'importantes pertes de devises, M. Mauroy a affirmé que « *sauf pour une goutte d'eau* », les pertes en question avaient toutes été enregistrées avant la nouvelle gestion, et a critiqué en termes très vifs les mesures « *timides* » prises avant l'installation du nouveau gouvernement. Le premier ministre, interrogé par Europe 1 jeudi matin, a cependant indiqué que « *sur ce plan-là, M. Raymond Barre avait fait tout son devoir* ». Mais qu'il ne pouvait « *laisser sans réponse les déclarations de MM. Lecanuet, Chinaud, et surtout Chirac* ».

La tonalité des propos que M. Mauroy échange avec les leaders de la majorité parlementaire sortante atteste que la campagne pour les élections législatives entre dans sa phase active. En vue de ce scrutin, le P.S. dispose d'atouts nombreux.

(Lire page 7 les articles de JEAN-MARIE COLOMBANI et de JEAN-PIERRE DUMONT.)

Pluralisme dans l'école

Les épouvantails auront été d'un piètre secours. Quels déboires n'avait-on pas promis, en effet, aux parents d'élèves de l'enseignement privé, en cas de victoire de la gauche ? Quels lendemains d'apocalypse n'avait-on assuré aux enseignants des écoles catholiques qui, avec 98 % des établissements sous contrat avec l'Etat et 93 % des effectifs de l'enseignement privé, constituent l'essentiel de ce secteur scolaire ? Des tracts annonçaient la fermeture brutale des écoles privées dès le 11 mai, d'autres un monopole d'Etat « totalitaire », certains encore une nationalisation sans partage ni concertation.

Rien de tout cela pourtant. Au contraire. Une déclaration du ministre de l'éducation nationale vient de confirmer les engagements de M. François Mitterrand. La mise en place d'un « grand service public unifié et laïc » sera le « résultat d'une négociation ». Il s'agit de « convaincre et non de contraindre ».

Ceux qui en auraient la tentation auront donc du mal à faire des enseignants et des parents d'élèves de l'enseignement privé une masse de manœuvre électorale. D'autant plus que les familles concernées sont quelque peu rétives à cette utilisation partisane. Le grand partage politique, culturel et géographique, dont la « guerre scolaire » fut hier le reflet, n'est plus. Le monde catholique a évolué. Certains chrétiens critiquent un enseignement catholique dont la mission d'Eglise tend parfois à s'estomper au profit d'une simple course aux succès scolaires. Où la revendication de la liberté de conscience cède la place à la liberté d'entreprise.

Pour qu'il y ait consensus et paix scolaire, le respect des rythmes, de la discussion et de la concertation est essentiel. Mais, sur le fond, la direction n'est-elle pas la bonne ? Plutôt que de diviser la jeunesse par l'opposition de deux systèmes scolaires, instaurer le pluralisme à l'intérieur de l'école, au sein de chaque établissement ? C'est ce à quoi s'est engagé M. Alain Savary.

(Lire nos informations p. 18.)

LA FIN DU XXXIVe FESTIVAL DE CANNES

Les oublis diplomatiques

Les palmarès des Festivals de Cannes ne font jamais l'unanimité. Chacun a ses favoris, les jurés ont leurs raisons. Plus que juges, ils sont diplomates. Il semble bien que cette année leurs erreurs diplomatiques se soient conjuguées avec leur fatigue de spectateurs. A preuve, la mise à l'écart des Américains, en particulier Michael Cimino pour « la Porte du Paradis », l'absence de prix de mise en scène, le prix de consolation attribué à John Boorman pour « Excalibur », l'hommage à Ettore Scola, destiné sans doute à ne pas couper les ponts avec le marché italien — le prix d'interprétation à Ugo Tognazzi ne paraissant pas suffisant, — la création d'un prix du cinéma contemporain, laissant à penser que les autres films sont d'un autre temps...

par JACQUES SICLIER

Après avoir attendu pendant plus d'une heure, dans la salle étouffante des conférences de presse, le palmarès d'un jury qui n'en finissait pas, paraît-il, de délibérer, les journalistes français et étrangers se sont hâtés de partir, fatigués et mécontents après la lecture de ce palmarès. Applaudissements rares, même pour la Palme d'or décernée — on s'y attendait — à *l'Homme de fer*, d'Andrzej Wajda. Presque chaque année, à Cannes, les résultats de la compétition provoquent des discussions, des controverses. C'est dans la règle, on ne peut pas contenter tout le monde. Cette année, les passions cèdent la place à la désillusion, à la consternation.

Mettons les choses au point pour ce qui concerne la Palme d'or, taxée d'ambiguïté. La récompense suprême accordée à Wajda ne doit pas être considérée comme un acte d'opportunisme politique et « diplomatique » à l'égard de la Pologne et de l'avènement d'un socialiste, M. François Mitterrand, à la présidence de la République française. Elle honore un des plus grands cinéastes mondiaux, et le jury œcuménique (Organisation catholique internationale du cinéma et Centre international évangélique du film) a ratifié, confirmé par son propre prix les raisons fondamentales de ce choix en déclarant, à propos de *l'Homme de fer* : « *Ce film, à l'écriture d'une grande efficacité, transcende la lutte historique de tout un peuple pour mettre en valeur les aspirations universelles de l'homme.* » Mais, pour le reste, le palmarès semble résulter d'un ensemble de compromis et de manœuvres qui ont abouti à l'élimination pure et simple d'un autre cinéaste majeur : Michael Cimino. Il n'est pas cité. Lui et son film, *la Porte du paradis*, n'existent pas. C'est plus qu'un scandale. On a décerné le Prix du meilleur second rôle féminin à une actrice soviétique pour *le Groupe sanguin zéro* (fallait-il faire plaisir à l'U.R.S.S. ?), qui n'était même pas digne de la compétition. On a distribué des médailles en chocolat, déjà fondues, à la sélection italienne, la grande perdante du Festival par rapport aux années précédentes. On a donné à *Excalibur*, de John Boorman, un Prix de la meilleure contribution artistique, comme pour le plus beau stand d'une foire d'antiquaires.

(Lire la suite page 15.)

En Italie

M. FORLANI EST CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

(Lire page 22.)

A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

La sortie du « Monde » a été retardée hier d'une heure en raison d'un arrêt de travail observé par les ouvriers. Nous regrettons que nos lecteurs aient rencontré, de ce fait, des difficultés à se procurer notre journal et que nos abonnés parisiens n'aient pas été servis.

Ce retard n'est en rien lié à la tenue, le même jour, de l'assemblée générale ordinaire de la Société des rédacteurs, comme avait cru pouvoir imprudemment l'annoncer mercredi soir « Europe 1 », en donnant sur cette assemblée, ses prémices et ses conséquences des informations qui sont toutes inexactes.

A PROPOS D'UN RÉCIT DE ROBERT GUILLAIN

Les jeux de l'histoire

Au moment où la France se prépare à une transformation historique, à l'intérieur comme envers le monde, un grand journaliste nous lance, à sa manière, une bombe éclairante.

Il le fait en publiant le récit du secret planétaire qu'il côtoya, puis découvrit, il y a quarante ans, au cœur des mystères de l'Asie.

Drame éternel des hommes et de la politique, l'aventure, environnée de fleurs, de femmes et de sang, tourne autour du plus puissant des espions communistes de ce siècle, un inconnu, son collègue : Richard Sorge.

L'histoire des deux hommes devient, sous nos yeux, notre histoire. L'avenir qui nous attend, les batailles et les enjeux d'aujourd'hui, se déchiffrent à la grille des exploits de l'as allemand Sorge, enterré près de Tokyo, tel que les raconte Robert Guillain, retiré aux environs de Paris.

Lorsque les deux hommes s'adressent pour la première fois la parole, eux qui s'étaient observés pendant des mois en silence, Guillain, homme calme, explose : *Alors, salauds d'Allemands, vous recommencez ! Cette fois-ci, Sorge, le monde entier sera contre vous jusqu'à ce que vous soyez écrabouillés, femmes et enfants compris, par votre faute ! »*

C'était le 4 septembre 1939, au premier matin de la plus grande guerre de tous les temps. Et voici que Sorge, par un retournement inattendu, prend Guillain à part et, au cours d'un déjeuner, se révèle à lui en confidence comme un homme qui hait la guerre et qui travaille pour la paix.

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

LES MÉDIAS ET LE POUVOIR

Le sort des médias est l'un des terrains sur lesquels on attend le nouveau pouvoir. *Deux journalistes* de la télévision disent ce qu'ils en pensent : Jacques Merlino préconise la consultation ds journalistes pour la désignation du directeur de l'information *et la limitation* de la *durée* de son mandat. Jean-Claude Héberlé s'interroge sur les finalités mêmes de l'information télévisée. De son côté, André Paysant exprime l'espoir de voir voter un statut des entreprises d'information et s'attache particulièrement au cas de la presse écrite.

Pour le droit à l'information

par ANDRÉ PAYSANT (*)

L'ÉLECTION présidentielle a entraîné dans plusieurs entreprises de presse des crises graves, faisant apparaître l'inadaptation de la réglementation actuelle.

Plutôt que de se lamenter il convient de constater, il devient possible d'élaborer et de faire voter un statut des entreprises d'information adapté à leur mission spécifique.

Pour nous limiter à la presse écrite, il est évident qu'un large consensus existe actuellement en France et au niveau européen pour admettre qu'un des éléments *fondamentaux de ce statut* est la reconnaissance de droits particuliers aux équipes rédactionnelles.

En janvier 1973 et en janvier 1975, lors de journées d'études que j'ai eu l'honneur de présider, les principales organisations professionnelles de journalistes (syndicats et sociétés de rédacteurs) se sont mises d'accord sur les principes suivants :

— Le droit à l'information du public, c'est-à-dire la possibilité pour chacun de s'informer complètement des faits significatifs de la vie politique, sociale, économique et culturelle, doit être garanti par la collectivité nationale ;

— L'exercice de ce droit implique que les entreprises *qui* concourent à sa mise en œuvre soient soumises à un statut légal ;

— Ce statut doit prévoir l'exercice effectif de la responsabilité exclusive de la gestion de l'information par l'équipe rédactionnelle. Cela implique l'accord préalable de cette équipe sur la désignation du directeur et du principal responsable de la rédaction et sur toute mesure (fusion, concentration, liquidation, cession de parts) susceptible de modifier la ligne du journal.

Les principes éthiques de la profession, tels qu'ils ont été définis par la « déclaration des devoirs et des droits des journalistes » approuvée à Munich le 25 novembre 1971 par les syndicats de journalistes de la Communauté économique européenne, doivent être inscrits dans la convention collective nationale.

L'aide de la puissance publique à la presse doit être réservée aux entreprises de presse d'intérêt général, c'est-à-dire à celles qui par leur structure et le contenu de leurs publications manifestent qu'elles n'ont pas pour objectif principal la recherche du profit mais la satisfaction du droit du public à l'information.

2) Ces principes ont été, à plusieurs reprises, proclamés au Conseil de l'Europe.

En janvier 1970, l'Assemblée consultative a adopté à l'unanimité une « déclaration sur les moyens de communication de masse et les droits de l'homme » disposant que « l'organisation interne des moyens de communication de masse doit garantir la liberté d'expression des rédacteurs responsables dont l'indépendance éditoriale doit être préservée ».

En janvier 1975, la même Assemblée a recommandé au comité des ministres « *l'élaboration d'un statut type du personnel de rédaction, garantissant la liberté d'expression et d'information, en particulier contre toute tentative des propriétaires ou des syndicats en vue d'imposer leur contrôle aux rédacteurs* ».

3) Dans son rapport publié en décembre 1970, la commission officielle chargée d'examiner les problèmes posés par l'existence des « sociétés de rédacteurs » (dite commission Lindon) proposait que les entreprises de presse répondant à certains critères soient tenues « *d'adopter un statut interne organisant un droit de regard des personnels et notamment des journalistes sur les décisions majeures touchant la vie du journal* ».

Face à cette convergence des idées, on ne peut que constater l'inaction du précédent pouvoir. Tout aujourd'hui peut changer. François Mitterrand se déclarait, en 1974 « *favorable à tout ce qui peut permettre d'accroître la responsabilité des journalistes dans la gestion des entreprises de presse* ». Lors de la dernière campagne présidentielle, il a défendu cent dix propositions qui l'engagent. Parmi elles, la proposition 95 dispose que « *les ordonnances de 1944 sur la presse seront appliquées. Les dispositions assurant l'indépendance des journalistes et du pouvoir des groupes privés et des annonceurs seront prises...* ».

Pour tous ceux qui depuis plus de quinze ans se sont battus pour le droit à l'information, l'espoir est né.

(*) Directeur du Centre d'études et de documentation sur l'information de l'université de Caen.

Vive la télé !

par JACQUES MERLINO (*)

PAS drôle d'être journaliste de télé en ce moment ! Pas drôle de croiser les visages défaits de ceux que la vindicte populaire montre du doigt !

Pas drôle de se faire harponner dans un couloir par tel ou tel qui vous explique combien il a souffert sous l'ancien régime !

Pas drôles ces assemblées générales qui n'en finissent pas !

Pas drôles ces réunions secrètes dans des arrière-salles de bistrot où, l'air digne, on joue les mafiosi montant un coup pour tuer quelqu'un de la famille et hériter en toute tranquillité !

Pas drôle ! Pas drôle ! Pas drôle !... Et pour tout dire : ras le bol !

La télé et ceux qui la font ne méritent ni cet excès d'honneur qui, hier, leur tournait la tête ni cet excès d'indignité qui les accable aujourd'hui. Mais elle mérite, à coup sûr, puisqu'elle est par nature un enjeu de la liberté, d'être mieux comprise. Tentons de le faire, en commençant à rebrousse-poil.

Il est injuste de porter un jugement « globalement négatif » sur l'information télévisée. Car, venant d'un état de dépendance totale, elle s'est considérablement ouverte ces dernières années. Je Je voudrais en témoigner par deux exemples :

— Chargé, avec Bernard Pradinaud, de suivre la campagne de François Mitterrand, je fus parfaitement libre de mes commentaires et de mes reportages ;

— Les conférences de rédaction ont toujours été ouvertes à l'ensemble des journalistes d'Antenne 2. Cela permettait à tous ceux qui voulaient faire un reportage précis d'en lancer l'idée et de la réaliser.

Certes, l'affaire nécessitait une petite part de courage, un certain talent de persuasion et le sens tactique qui permet de bénéficier du soutien d'amis ; mais quel est le groupe d'hommes où c'est superflu ?

On m'objectera que ces deux exemples ne règlent pas le problème. J'en suis bien convaincu et, s'il le fallait, je noircirais dix feuillets de récits de pressions, de compromissions, d'imperfections et parfois d'une certaine forme de lâcheté. Mais il faudrait, alors, aussi raconter les pressions repoussées, les compromissions écartées et les imperfections corrigées. Mais la direction, attaquée et presque déjà condamnée, a su créer un nouveau style de journalisme télévisé en réagissant plus vite à l'évènement (1), en déplaçant une partie de la rédaction là où l'actualité était la plus chaude pour la traiter plus rapidement et plus complètement (2), en raccourcissant les durées de reportage et d'interviews pour leur donner plus de muscle (3), en prenant l'antenne plus tôt quand l'événement l'exigeait (4), en donnant parfois la parole à ceux dont *les opinions brutales* pouvaient choquer une large part des téléspectateurs (5).

Est-ce suffisant pour continuer comme si de rien n'était ? Sûrement pas, mais c'est assez pour faire le pari que, si l'information a parfois dérapé, ce fut d'abord l'effet d'un mauvais statut et de mauvaises habitudes.

Mauvais statut ? Les présidents de chaînes étaient nommés en conseil des ministres. Cette filiation directe avec le pouvoir politique rejaillissait inévitablement sur le choix de la direction de l'information.

A partir de là, tout était vicié et tout devenait possible. « *Qui t'a fait roi ?* », pouvait aisément rétorquer le ministre à qui l'on tentait de s'opposer. Avec, en filigrane, l'énorme sous-entendu : « *Ce que le pouvoir politique a fait, il peut le défaire.* »

Tant que ce lien ne sera pas rompu, rien ne pourra être fondamentalement changé. Et si les socialistes aujourd'hui nous assurent qu'ils n'ont pas l'intention de parachuter des hommes à eux, nous savons trop que cette volonté ne fait pas chez eux l'unanimité. Nous savons aussi par expérience que des difficultés ou des revers électoraux pourraient demain transformer la magnanimité en un réalisme cynique. Dans le projet de réforme de l'audiovisuel que les socialistes soumettront à l'automne au Parlement, il leur faudra aussi se protéger contre cette tentation qu'ils pourraient bien avoir un jour. Deux propositions à cet effet :

1. Consulter la rédaction : diverses formules sont possibles. La plus extrême est de nature autogestionnaire. La rédaction élit son patron qu'elle choisit parmi les siens. *Avantage :* les critères de qualité professionnelle dominent. *Défauts :* la rédaction se prive de l'impulsion que pourraient apporter des hommes de l'extérieur et, se repliant sur elle-même, déguste béatement les plaisirs du corporatisme. Second défaut, la rédaction se trouverait régulièrement plongée dans une ambiance électorale, alors que sa mission est de produire sept jours sur sept, quatre journaux quotidiens.

Autre formule : la rédaction propose au conseil d'administration une liste de plusieurs noms choisis en son sein et à l'extérieur. Le conseil d'administration effectue son choix dans le cadre restrictif de cette liste. Cette procédure plus réaliste conserve les avantages de la première formule et en écarte les inconvénients ;

2. Limiter la durée du mandat du directeur de l'information. C'est une tâche écrasante. Il faut être sur le pont d'une énorme machine qui roule sans cesse, se battre avec des problèmes techniques très complexes, animer des hommes et des femmes dont la particularité est de joindre l'individualisme du journaliste à l'affectivité des gens du spectacle. Il faut, tous les matins, lancer de nouvelles idées, trouver de nouvelles formes d'expression pour maintenir l'intérêt des téléspectateurs.

De nouvelles règles du jeu

A ce rythme, on s'épuise vite. A trop se frotter à ce pouvoir, supérieur à celui de bien des ministres, on court le risque d'une dilatation de l'ego. Il faut donc qu'il soit clair, dès le départ, *que cette tâche sera limitée dans* le temps. Quatre ans seraient peut-être la bonne durée. Et, pour éviter que les rédactions ne s'encombrent d'anciens directeurs et rédacteurs en chef, poser comme principe que l'on retrouve à la fin de ce mandat son titre antérieur avec le salaire correspondant. Proposition sans doute difficile à faire accepter mais tout à fait conforme à la nouvelle sensibilité.

A ces deux propositions, ajoutons-en une troisième, à la fois simple et facile à mettre en œuvre. En ce qui concerne la composition et la désignation du conseil d'administration, ce n'est plus aux journalistes de se prononcer mais au pays. Formule vague qu'il appartient à d'autres de préciser.

Reste que l'on ne réglera pas tout à coups de statut. S'il est sûr qu'un mauvais statut ne peut pas produire le meilleur résultat, il n'est pas évident qu'un bon statut sécrète inéluctablement une nouvelle télévision. Entre les textes et la fabrication des journaux télévisés, il y a les hommes et les femmes qui la font et ceux qui la regardent. Si les uns et les autres, journalistes et téléspectateurs n'évoluent pas, il n'y aura pas de miracle.

Une nouvelle partie commence entre eux, il faut définir de nouvelles règles du jeu.

Quelques suggestions en vrac à ce propos :

● Revoir la fonction d'éditorialiste : il n'est pas bon que quelques hommes monopolisent la part de réflexion que doivent proposer télévisions, radios et journaux. Dire non à ce monopole, c'est assurer plus de diversité et donner à de nouvelles voix la possibilité de s'exprimer ;

● Refuser les pièges du vedettariat : il n'est pas sain que ce qui est un travail normal de journaliste soit perçu comme une prouesse d'acteur. Que la presse écrite nous oublie un peu et que les téléspectateurs nous remettent à notre juste place : celle de journalistes parmi d'autres ;

● Retrouver une consistance charnelle : le passé nous a incités à un ton compassé, passe-partout et parfois d'un ennui distingué. A trop être obligé de porter une cravate, on finissait par en avoir une dans la tête. Pourquoi ne pas changer et redevenir ce que nous sommes ?

● Savoir aller sur le terrain : c'est là que la vie se passe, c'est là qu'il faut aller, en ne se contentant pas de montrer sa frimousse dans le confort douillet d'un studio. C'est la seule façon de revenir à l'image, de privilégier le reportage et l'enquête ;

● Reconnaître aux journalistes le droit d'exister et de s'exprimer : nombreux étaient les téléspectateurs qui nous reprochaient ou nous reprochent une interview un peu vive ou un « papier » trop carré. Pour qu'il y ait nouvelle télévision, il faut aussi qu'il y ait nouveaux téléspectateurs.

Brisons là ce patchwork de suggestions pour affirmer sereinement que l'information télévisée en France est déjà parmi les meilleures du monde et que, sur cette lancée, elle peut encore innover. Les idées sont là, les hommes sont là, les techniques sont en place. Que s'ouvre tranquillement le débat sur la réforme de l'audiovisuel et que cessent les attaques personnelles : il y a suffisamment à faire tout de suite pour que l'on s'encombre de querelles inutiles.

(*) Journaliste à Antenne 2.

(1) Exemple de l'attentat de la rue Copernic

(2) Exemple des journaux réalisés en Italie, au Liban et en Irlande...

(3) Un journal télévisé traite aujourd'hui une vingtaine de sujets en trente minutes.

(4) Attentat contre le pape.

(5) « Question de temps » sur l'homosexualité.

Allons z'enfants !

par JEAN-CLAUDE HÉBERLÉ (*)

LA télévision en France, depuis qu'elle a acquis son statut de grand moyen de diffusion (la fin des années 50), n'a connu qu'un seul pouvoir. Un seul régime politique en a dessiné les contours, fixé les limites, défini les objectifs, quitte à les modifier souvent mais toujours dans le même sens. Les Français, public et professionnels confondus, n'ont jamais connu qu'un seul modèle. Est-il concevable que l'arrivée de la gauche aux affaires, après vingt-trois ans de piquet, conduise seulement à remplacer un modèle par un autre ?

∴

A la différence des Anglo-Saxons, en général, les Français ne sont pas en mesure de revendiquer une véritable tradition de l'information. Notre presse, très active dès les origines, mais bien vite activiste pour le compte de celui-ci ou de celui-là, fut presque aussitôt domestiquée par la royauté. Les fleurs empoisonnées du monopole embaumaient déjà sous Louis XIII.

Beaucoup plus tard, quand ce pays se fut doté d'une géographie quasi hexagonale et chargé de quelques excédents d'histoire, apparaissaient les premières déviations de l'audio-visuel... au Café du Commerce. Puisant indifféremment dans l'héritage national, les citoyens de la IIIe République propulsèrent la joute oratoire au niveau de la scène de théâtre. Ou du chapiteau. Ainsi l'enflure des mots commença-t-elle à supplanter la confrontation des faits ; la conviction enflammée, la certitude froide ; la forme, à l'emporter sur le fond le spectacle, sur l'information. Amateurs du beau (langage, discours, geste), les Français en vinrent très vite à le préférer au vrai.

Les guerres, les nécessités de la propagande, la propension nationale à ratiociner et, surtout, dans l'inconscient collectif, des traces d'attachement au principe de l'*imprimatur*, firent le reste. Au lendemain de la victoire de 1945, nouvelle défaite : on ne put se résoudre à laisser libres ces instruments presque neufs, qui, dans la nuit de la *guerre et de l'occupation*, avaient permis de montrer à un peuple la lumière au bout du tunnel. On annexa donc la radio puis la télévision. Du statut de 1949 à la loi d'août 1974 (admirez, au passage, les purges et charrettes de 1958, 1962, 1968, 1972, 1974, etc.), la législation sur la radio et la télévision a accumulé les textes. Et les dénis. Et les échecs.

Elle a surtout bouclé la boucle, tristement, jusqu'à la caricature : le monopole royal accordé jadis en privilège héréditaire à Théophraste Renaudot par le puissant Cardinal se reflète aujourd'hui, presque intact, mais considérablement amplifié, dans le modèle unique proposé (imposé) à nos yeux (à nos esprits) depuis près d'un quart de siècle. Peut-on se contenter de remplacer un modèle par un autre ?

∴

Confiance excessive et méfiance excessive marquent encore, à ce jour, les réactions de trop de Français face à leur information télévisée. D'un côté, le redoutable : « *C'est vrai ; je l'ai entendu à la télé* » ; de l'autre, le sinistre : « *Tout ce qu'ils disent dans leur télé est faux.* » Le comble serait que demain ces mêmes jugements demeurent, passant simplement d'un camp à l'autre en sautant allègrement la ligne de partage des eaux électorales. Mais l'indignation suprême serait que ceux — et ils sont encore nombreux, ne nous en déplaise — qui ont pour leur information télévisée la foi du charbonnier la conservent, alors qu'on leur jouerait simplement *le même air... à l'envers*. Peut-on se contenter de remplacer un modèle par un autre ?

L'avenir est là, qui déjà, sans répit, nous harcèle. Voici les cassettes, les câbles, le télétexte, les satellites. Dans la vaste interrogation à laquelle ces moyens nouveaux (souhaités ou non, subis ou pas) nous contraignent, notre examen de *l'information télévisée portera-t-il* seulement sur quelques noms, quelques fonctions, quelques articles d'une loi, quelques définitions d'un cahier des charges ? Le pouvoir, les professionnels, le public, peuvent-ils se contenter de remplacer un modèle par un autre ? J'en connais qui préparent le modèle de 1988. De grâce, qu'on leur épargne cette peine. Allons z'enfants. Le jour de croire est arrivé !

(*) Journaliste à TF 1.

● *M. Yvan Blot*, invoquant le droit de réponse, au nom du Club de l'Horloge, nous demande de publier le texte suivant :

« *Dans* le Monde *du 19 mai 1981, M. Claude Bourdet prétend que le Club de l'Horloge serait composé de « fascistes intellectuels ». Cette accusation diffamatoire qui ne repose sur aucun fondement serait grotesque si elle ne relevait d'une volonté d'engager une véritable chasse aux sorcières sous le nom d'assainissement. Le Club de l'Horloge est hostile à tous les extrémistes, celui de droite mais aussi celui de gauche dont M. Bourdet est un des plus beaux fleurons, lui qui manifeste tant de zèle à jouer les inquisiteurs et les procureurs.* »

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES EURO-AMÉRICAINES

Washington change de ton mais ne modifie pas sa position sur le fond

Bruxelles (Communautés européennes. — La Communauté, par ses actions ou ses positions intempestives, ne doit pas entraver la bonne marche de la politique économique telle qu'elle a été décidée par la nouvelle administration de Washington. Au reste, la C.E.E. n'a pas à se plaindre : le haut niveau atteint par le dollar depuis l'arrivée du président Reagan lui fournit une excellente occasion d'améliorer sa balance commerciale avec les Etats-Unis (25 milliards de dollars de déficit en 1980). A terme, elle ne pourra que tirer profit d'une économie américaine redevenue prospère. Tel est le sens du message que quatre représentants de l'administration américaine, qui viennent de se succéder à Bruxelles, ont délivré au nom du président Reagan à leurs interlocuteurs de la Commission européenne.

Le ton est amical. On est loin de l'ironie condescendante de M. Kissinger, ou même de la hâte brouillonne de M. Strauss, représentant spécial du président Carter.

De notre correspondant

Les envoyés de M. Reagan — tels M. Brock, qui a succédé à M. Strauss, et M. Block, ministre de l'agriculture — soulignent qu'ils ont longuement vu le président. Ils semblent sincèrement souhaiter une concertation transatlantique renforcée. A-t-elle fait défaut — ce que leur reprochent les Européens — lors de la négociation avec les Japonais sur l'autolimitation de leurs exportations de voitures ? C'est qu'il s'agit là d'un cas vraiment spécial — disent-ils — une sorte d'énorme exception. D'ailleurs, M. Brock, initialement hostile à l'intention manifestée par les Dix de réclamer aux Japonais des *« mesures analogues »* à celles qu'ils ont décidées au profit des Etats-Unis, a quelque peu assoupli sa position. Il se contente de souligner que la situation de départ est très différente, puisque déjà plusieurs pays de la C.E.E. appliquent des restrictions quantitatives aux automobiles japonaises.

Langage amical mais ferme. Sur les taux d'intérêt d'abord. *« Nous ne voulons pas accroître la masse monétaire d'une manière qui puisse alimenter l'inflation ; par conséquent, tant que celle-ci ne sera pas jugulée, les taux d'intérêt resteront élevés »*, a déclaré le plus clairement du monde M. Brock. Les Européens, que soulagerait un relâchement des taux américains, n'ont aucune chance d'être entendus. A propos du désaccord persistant entre la Communauté et les Etats-Unis sur le renchérissement des crédits à long terme qu'accordent les pays industrialisés, en particulier aux pays communistes, M. Brock se montre plus combatif : *« Nous sommes déterminés à aboutir à un résultat. »* L'avertissement est clair : ou bien la Communauté s'inclinera et acceptera une politique de crédit cher voulue par les autorités de Washington, ou bien celles-ci prendront des contre-mesures.

Même détermination à propos de l'agriculture. MM. Brock et Block se défendent de toute ingérence dans la politique agricole communautaire. Pourtant, deux préoccupations sont mises en relief.

D'abord, bien vendre les céréales américaines sur le marché mondial. Politiquement, c'est d'autant plus nécessaire que l'administration Reagan s'apprête à réduire le niveau du soutien accordé jusqu'ici sur le plan interne aux agriculteurs. Ceux-ci devront trouver à l'extérieur des compensations aux déceptions que va susciter cette politique. Or, la récolte de blé partout dans le monde promet d'être pléthorique. M. Block, après avoir affirmé la détermination de son pays de « reconquérir » le marché soviétique, entend, là ou ailleurs, ne pas trouver la Communauté et ses exportations subventionnées sur son chemin. Sinon ? Eh bien, la riposte dépendra du préjudice subi, commente-t-il.

Deuxième inquiétude : L'intention manifestée par la Commission européenne de proposer, comme un des éléments de la réforme de sa politique agricole, une protection du marché de la Communauté contre les importations excessives de sojas et matières grasses végétales. A l'évidence, les Etats-Unis ne veulent pas admettre qu'une réforme implique que quelques-unes des brèches, dont ils profitent d'ailleurs, soient enfin colmatées. Ce que demande pour l'instant l'administration Reagan, c'est le champ libre pour son action.

Les dirigeants européens sauront-ils ne pas se laisser faire ? Le gouvernement français, en première ligne dans le débat agricole comme dans celui sur les crédits à long terme (c'est la France qui empêche un arrangement du type voulu par Washington), aura l'occasion de montrer les qualités de manœuvre et de détermination.

PHILIPPE LEMAITRE.

EN « MISSION SPÉCIALE » A BRASILIA

M. Robert Mitterrand affirme que la France a l'intention d'intensifier sa coopération avec le Brésil

Brasilia *(A.F.P.)*. — M. Robert Mitterrand, frère et émissaire de M. François Mitterrand, a déclaré mercredi 27 mai à Brasilia que la France avait l'intention de jouer un « rôle moteur » en octobre au cours de la conférence Nord-Sud de Mexico.

Lors d'une conférence de presse, M. Robert Mitterrand a indiqué qu'il avait remis au président brésilien Jao Figueiredo, qui l'a reçu le jour même, un message du président français. Il a précisé : *« Nous avons pensé que l'élection d'un homme politique de la gauche en France était de nature à surprendre les pays amis et qu'un certain nombre d'entre eux, et au premier plan le Brésile, méritaient un effort d'explication. »*

Le changement politique intervenu à Paris n'entraînera aucune modification dans les relations techniques, scientifiques et industrielles entre la France et le Brésil, a affirmé M. Robert Mitterrand, avant d'ajouter : *« Nous avons au contraire l'intention d'intensifier ces relations et nous pensons ainsi participer à l'effort de développement du Brésil. »*

M. Robert Mitterrand a expliqué que la *« mission exceptionnelle »* qu'il effectuait actuellement lui avait été confiée par son frère bien avant la formation du gouvernement français. Arrivé, dimanche, au Brésil, M. Robert Mitterrand s'est entretenu, en particulier, avec le général Delio Jardim de Mattos, ministre de l'aéronautique, et avec M. Ramiro Saraiva Guerreiro, ministre des relations extérieures.

Par ailleurs, M. Jacques Mercier, qui représente la firme Airbus Industrie au Brésil, et qui accompagnait M. Mitterrand lors de son entretien avec le président brésilien, a affirmé que la France était en concurrence avec l'Italie pour la construction, au Brésil, d'un avion de combat. *« Nous pourrions cependant collaborer avec l'Italie pour le projet d'avion A.M.X. qui doit être construit au Brésil »*, a-t-il ajouté. M. Mercier a enfin indiqué que le Brésil avait l'intention d'acheter de nouveaux Airbus. L'annonce de cette décision a été faite, a-t-il dit, par le ministre brésilien de l'aéronautique.

[M. Robert Mitterrand, qui est né le 22 septembre 1915 à Jarnac (Charente), est le frère aîné du président de la République, dont il fut même le directeur de cabinet quand celui-ci était ministre des anciens combattants. M. Robert Mitterrand a suivi une carrière en rapport avec ses diplômes de polytechnicien et d'ingénieur. Il a été notamment directeur général de Sperry-Univac, avant de devenir (en 1975) président-directeur général de la Société des machines Havas. Il est également conseil de la direction générale de L'Air liquide et administrateur de trois sociétés (Transac, Liaus et Danubex).]

● *Le frère de M. Valéry Giscard d'Estaing*, M. Olivier Giscard d'Estaing, séjourne également au Brésil. Il a eu des entretiens avec des hommes d'affaires brésiliens, à Porto-Alegre. — *(A.P.)*

La « Pravda » accuse le chancelier Schmidt de s'être « aligné sur Washington »

Moscou. — Dans un long commentaire non signé, ce qui lui confère une valeur quasi officielle, la *Pravda* de ce jeudi 28 mai lance un sévère avertissement au chancelier Schmidt après son voyage à Washington. S'il devait être pris au pied de la lettre, ce commentaire annoncerait une détérioration sérieuse des relations germano-soviétiques. Mais il n'est pas le premier du genre et il fait partie de l'arsenal soviétique destiné à faire pression sur la R.F.A. pour qu'elle renonce à laisser déployer sur son territoire des fusées américaines Pershing-2 et des missiles de croisière.

La *Pravda* estime que le chancelier Schmidt *« s'est aligné sur Washington et s'est engagé dans la voie de l'aggravation du climat international »* en adoptant une orientation dirigée vers la course aux armements nucléaires en Europe. Bien plus, le journal du P.C. soviétique accuse le chef du gouvernement de Bonn d'avoir retourné sa veste. Il n'y a pas si longtemps, explique-t-il en substance, M. Schmidt prêchait la détente ; le voilà maintenant qui suit fidèlement la ligne de M. Reagan. Pour sauver la face, M. Schmidt est obligé de *« camoufler »* (l'expression est de l'agence Tass) son alignement sur Washington sous des arguties rhétoriques.

Il entre beaucoup de dépit dans la réaction soviétique. L'auteur anonyme de l'article le cache à peine. MM. Schmidt et Reagan ont discuté de tous les aspects de la politique internationale, écrit-il, mais ils n'ont même pas pris en compte les propositions soviétiques avancées au 26e congrès et développées depuis à plusieurs reprises. *« C'est pourquoi rien de positif »* n'est sorti de leurs entretiens. Le Kremlin attend en vain depuis trois mois une réponse à ses propositions et, s'il a toujours fait preuve de patience, il commence à penser que le silence occidental équivaut à une rebuffade.

De notre correspondant

Quand M. Schmidt invoque le déploiement des fusées soviétiques SS-20 pour justifier la politique de l'OTAN, *« il sait parfaitement que cela ne correspond pas à la réalité »*, déclare la *Pravda*, qui réaffirme l'existence d'un équilibre approximatif en Europe entre l'Est et l'Ouest. Dans ces conditions, les déclarations sur la nécessité de pourparlers à propos du contrôle des armements sont uniquement là pour *« détourner l'attention »*.

Le constat étant dressé, viennent les avertissements. Les Allemands de l'Ouest sont *« choqués »*, estime la *Pravda*, que M. Schmidt se soit joint à l' *« antisoviétisme poussé à l'absurde de l'administration Reagan »*, les *« larges masses »* sont inquiètes, les partis gouvernementaux sont divisés.

Ensuite, en agitant quelques menaces : la R.F.A. *« qui plus que tout autre Etat peut-être a goûté aux fruits de la détente est poussée à détériorer ses rapports avec les pays socialistes au nom des intérêts communs de l'OTAN »*, mais c'est, selon la *Pravda*, *« une erreur de calcul »*. Car les Etats-Unis n'ont que faire des intérêts allemands et ils ne sont pas prêts à consentir des concessions économiques et financières pour récompenser Bonn de sa fidélité militaire.

De plus, la R.F.A. sera la première victime d'un éventuel conflit en Europe. Cet argument est répété à longueur de colonnes par la presse soviétique.

C'est enfin la référence à l'Histoire, à la deuxième guerre mondiale qui nourrit *« des réflexions sérieuses sur la nécessité de garantir une paix solide en Europe »*. La crainte du militarisme allemand est un argument toujours latent dans les discours soviétiques. La *Pravda* ne manque pas à la tradition, mais elle reste moins brutale que l'agence Tass qui n'hésite pas à mettre sur le même plan la contribution de la R.F.A. à la sécurité de l'Occident et l'agression de l'Allemagne nazie contre l'U.R.S.S. dont les Soviétiques marqueront, le 22 juin, le quarantième anniversaire.

DANIEL VERNET.

ASIE

Afghanistan

Pour tenter de mettre fin aux luttes de tendances au sein du régime

M. Karmal abandonnerait prochainement le poste de premier ministre

Le sixième plénum du parti populaire et démocratique d'Afghanistan (P.D.P.A.), au pouvoir à Kaboul, a décidé, après avoir siégé ces derniers jours, de reporter au début juin la nomination d'un nouveau premier ministre, a-t-on appris, mercredi 27 mai, à New-Delhi, de sources diplomatiques, indique l'A.F.P. M. Babrak Karmal, qui cumule actuellement les fonctions de chef du parti, de l'Etat et du gouvernement, a annoncé récemment son intention d'être déchargé de cette dernière fonction. Appartenant à la faction dominante du P.D.P.A. — le parcham (le drapeau), — il permettrait ainsi la nomination, au poste de premier ministre, d'un membre de la tendance rivale khalq (le peuple), afin de faciliter un apaisement entre les deux groupes qui s'affrontent depuis plusieurs mois. La réconciliation constitue, semble-t-il, la préoccupation dominante des conseillers soviétiques du président afghan. Selon des sources occidentales, plusieurs anciens ministres du khalq, emprisonnés à Pul-I-Charki, ont été conduits, le 20 mai, à Kaboul, où ils ont eu un entretien de trois heures avec M. Karmal, en présence de l'ambassadeur d'U.R.S.S.

D'autre part, M. Assadullah Sarwari, ancien vice-premier ministre et membre très influent du khalq, mis à l'écart et nommé, en juillet 1980, ambassadeur en Mongolie, est rentré à Kaboul.

A New-Delhi, certains observateurs estiment que le poste de premier ministre pourrait être attribué soit à l'actuel ministre des communications, M. Aslam Ali Watanjar, soit au ministre de l'intérieur, M. Syed Mohammed Golabzoi ou, peut-être encore, à l'actuel vice-premier ministre, S.A. Kistmand, qui aurait la préférence de Moscou.

La lutte d'influence, en tout cas, entre les deux branches du parti au pouvoir se poursuit. Si l'on en croit les mêmes informations parvenues dans la capitale indienne, tout en nommant des ministres du khalq, M. Karmal a secrètement encouragé des purges d'éléments de cette tendance, dans l'armée et l'administration. Vingt et un membres du parcham auraient, d'autre part, été abattus, à Kaboul, depuis le début de mai. Un affrontement armé aurait même eu lieu, dans le courant de la seconde semaine du mois, à l'intérieur du palais présidentiel, croit savoir l'agence U.P.I., et un garde du corps de M. Karmal aurait été tué.

Le gouvernement est, d'autre part, aux prises avec des difficultés persistantes *« sur le terrain »*. Dans une dépêche datée de Kaboul, l'agence polonaise PAP décrit l'Afghanistan comme un *« immense champ de bataille »* et la capitale comme une *« forteresse bien gardée »*. *« Toutes les villes principales »*, ainsi que *« la plupart des routes qui les relient »* seraient entre les mains du régime mais la plus grande partie du pays constituerait *« virtuellement un no man's land »*, les *« autorités révolutionnaires »* ne contrôlant en fait que 25 % du territoire et les *« rebelles »* 10 %. *« L'armée rebelle »*, indique encore l'envoyé spécial de l'agence polonaise, qui cite des sources gouvernementales, aurait actuellement des effectifs de trente mille *« soldats »*, tandis que le *« réseau clandestin de conspirateurs antigouvernementaux »* compterait vingt à trente mille hommes. Dans ces conditions, écrit encore PAP, la *« guerre civile pourrait atteindre prochainement un nouveau sommet »*.

D'autre part, un journaliste français, Patrick Forestier, qui vient de se rendre à Kandahar, la seconde ville du pays, rapporte que les forces gouvernementales et soviétiques y ont peu amélioré leurs positions bien que des blindés occupent le centre de la cité : *« toute la périphérie est aux mains des combattants de la liberté »*, a indiqué le témoin, qui a précisé : *« Sur la défensive le jour, les maquisards, qui sont au moins cinq mille à Malladjat, à 1,5 kilomètre du centre, pourvus d'un armement abondant et notamment de lance-roquettes antichars, passent à l'attaque à la tombée de la nuit. Les forces en présence jouent au chat et à la souris, et aucun camp ne s'assure un avantage permanent. »*

Corée du Sud

● DES CENTAINES D'ETUDIANTS ont manifesté, mercredi 27 mai, sur le campus de l'université nationale de Séoul pour exprimer leur hostilité au régime. Un de ces étudiants s'est donné la mort de façon spectaculaire en se jetant du cinquième étage de la bibliothèque après avoir crié des slogans contre le gouvernement.

Au cours d'une escale à Paris

LORD CARRINGTON S'ENTRETIENT DE L'EUROPE AVEC M. CHEYSSON

Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, rentrant à Londres après une visite officielle à Alger, devait être reçu ce jeudi 28 mai par M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

Le dossier européen, déjà évoqué dimanche, lors de la rencontre Mitterrand-Schmidt, devait figurer en bonne place dans la conversation. La Grande-Bretagne prendra le 1er juillet, pour six mois, la présidence du Conseil des Communautés, période cruciale puisque devrait alors être mise en route la réforme des structures agricoles et financières. La Commission doit déposer dans la seconde quinzaine de juin un rapport sur le sujet en vue d'une première discussion au conseil européen des 29 et 30 juin. Cependant, dans l'entretien publié par *le Monde* (28 mai), M. Cheysson a indiqué que la France demanderait un délai de réflexion de *« quelques mois »*. Il semble que M. Schmidt, au cours de son entretien de dimanche avec le président Mitterrand, se soit montré disposé à l'accorder. La Grande-Bretagne, en revanche, souhaite accélérer la discussion pendant sa présidence.

Mme VEIL SE PRONONCE POUR L'ABANDON DU PRINCIPE DE L'UNANIMITÉ DANS LA COMMUNAUTÉ

Aix-la-Chapelle *(A.F.P.)*. — Mme Veil, président du Parlement européen, a lancé un appel en vue d'une *« union politique »* de l'Europe, en recevant ce jeudi 28 mai à Aix-la-Chapelle le « prix Charlemagne » des mains de l'ancien président de la R.F.A., M. Scheel.

Mme Veil a demandé plus de cohérence au conseil des ministres de la Communauté et la renonciation au principe de l'unanimité dans ses prises de décision. Elle a invité la Commission européenne à se montrer plus *« audacieuse et novatrice »*. Quant au Parlement, organe des peuples d'Europe, il doit recevoir plus de pouvoirs, a-t-elle dit, dont un *« droit d'initiative »* plus généreux et plus d'attention de la part du conseil et de la Commission.

S'il en est autrement, a conclu Mme Veil, la Communauté sera économiquement livrée aux *« robots japonais et donnera l'image d'une Europe laissant de plus en plus aux Etats-Unis le soin d'assurer sa défense, tandis que l'U.R.S.S. (...) poursuivra tranquillement sa stratégie d'hégémonie. »*

● *M. Edgard Pisani*, nouveau membre français de la Commission européenne, en remplacement de M. Cheysson (devenu ministre des relations extérieures), aura les mêmes fonctions que celui-ci, a annoncé mercredi 27 mai à Bruxelles le porte-parole de la Commission. Il sera donc chargé de l'aide au développement.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Reagan fait l'éloge de l'armée et de « l'unité politique retrouvée »

West-Point. — (New-York) *(A.F.P.)*. — Le peuple américain en a fini avec *« l'aberration passagère »* qui lui a fait négliger sa sécurité nationale, a déclaré mercredi 27 mai le président Reagan devant les cadets de l'académie militaire de West-Point, dans l'Etat de New-York, à l'occasion de la remise des diplômes à la promotion de cette année.

Dans un discours consacré au moral de l'armée, le président a affirmé que le pays doit concentrer ses efforts et profiter de son *« unité politique retrouvée »* pour *« reconstruire au mieux sa capacité défensive (...). S'il doit y avoir une discussion, a-t-il dit, elle doit décider du type d'armes à choisir, et non pas de l'éventualité d'abandonner les armements pour des traités ou des accords »*.

« Notre marge de sécurité dans un monde de plus en plus hostile n'a cessé de diminuer », a-t-il affirmé. *« Les gouvernements précédents*, a-t-il poursuivi, *ont négligé l'une de leurs premières responsabilités, la sécurité nationale, pendant qu'ils s'engageaient de plus en plus dans l'expérimentation sociale »*.

Le président Reagan a ajouté qu'*« aucune nation ayant placé sa foi dans des parchemins ou du papier et abandonné ses armements n'a duré suffisamment longtemps pour écrire beaucoup de pages dans l'histoire »*.

« Cela ne veut pas dire, a-t-il cependant ajouté, *que nous devons renoncer à rechercher des traités ou des accords et même une réduction mutuelle des armements stratégiques (...). La recherche de la paix doit se poursuivre, mais nous aurons plus de chances de la trouver si nous maintenons notre force pendant ce temps. »*

La plus grande partie de son discours a été consacrée à l'avenir qui attend les nouveaux officiers américains. *« Depuis le début des années 70*, a-t-il dit, *nous avons constaté un manque de respect extrêmement répandu envers l'uniforme, dû peut-être à ce qui a été appelé le syndrome du Vietnam. »* Mais, a ajouté le président, *« nous avons cessé de contempler nos verrues et redécouvert tout ce qui est digne d'être aimé dans ce pays béni »*. Le président s'est prononcé contre la réintroduction du service militaire obligatoire et a promis aux cadets *« de meilleures conditions de travail »* et un relèvement des soldes.

UN APPAREIL S'ÉCRASE SUR LE PONT DU PORTE-AVIONS AMÉRICAIN « NIMITZ »

Jacksonville (A.F.P.). — Un avion du type EA 6B s'est écrasé dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mai au cours d'un atterrissage sur le pont du porte-avions américain Nimitz, au large des côtes de Floride, faisant dix morts et trente blessés, a-t-on annoncé mercredi à la base navale de Jacksonville.

Le système de propulsion nucléaire du « Nimitz » n'a pas été endommagé et le navire fait route vers Norfolk (Virginie), son port d'attache.

M. JOHN HINCKLEY QUI TENTA D'ASSASSINER LE PRÉSIDENT REAGAN AURAIT VOULU S'EMPOISONNER

Butner (Caroline-du-Nord) *(A.P.)*. — M. John Hinckley, qui est accusé d'avoir tenté d'assassiner le président Reagan, a absorbé, mercredi 27 mai, une dose massive d'analgésiques, mais il a reçu des soins à l'infirmerie de la prison de Butner, où il est incarcéré, a annoncé le ministère de la justice, à Washington.

M. Hinckley était *« dans un état dépressif ces derniers temps, et il a tenté de se faire du mal »*, a déclaré un porte-parole, en précisant que le jeune homme avait réussi à se constituer un stock important de tylenol, un médicament utilisé comme substitut de l'aspirine.

Il a précisé que M. Hinckley, qui a reçu un antidote et a pu être ramené à sa cellule après avoir subi une série d'examens, *« ne se trouve pas en danger de mort »*.

M. Hinckley avait été placé sous surveillance constante après son incarcération, mais les mesures de surveillance avaient été levées peu après. Elles viennent d'être rétablies à la suite de son geste.

Le Monde

publiera demain

- IDÉES : Islam.
- « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME » : L'heure du temps libre.

هكذا من الاصل

EUROPE

Espagne

D'anciens dignitaires franquistes auraient financé la prise d'otages de Barcelone

Madrid *(A.F.P.)*. — La découverte mardi 26 mai, à Barcelone, d'un tunnel susceptible de servir à un attentat dirigé contre le roi, succédant à la prise d'otages dans la même ville, a créé en Espagne un climat d'inquiétude et d'angoisse.

Le tunnel a été creusé en direction de l'avenue la Diagonal où doit avoir lieu dimanche prochain un important défilé militaire présidé par le roi Juan Carlos en présence du gouvernement au grand complet. Son existence a été révélée par l'interrogatoire des dix auteurs de la prise d'otages dont les instigateurs sont toujours recherchés par la police du côté de différentes organisations d'extrême droite. Tout confirme que la prise d'otages n'était que le premier épisode de la « conspiration systématique » et du « plan de déstabilisation de la démocratie » dénoncés mardi tant par le président du gouvernement, M. Leopoldo Calvo Sotelo, que par les partis d'opposition.

Tout semble prouver que les extrémistes sont prêts à tout, y compris à un attentat contre le souverain, pour détruire le système démocratique. Pour l'ensemble des forces politiques espagnoles et *le gouvernement* lui-même, une chose est sûre : il existe actuellement un plan pour détruire la démocratie en la harcelant sans répit. La prise d'otages n'était pas un fait isolé mais faisait patrie d'une série d'attentats. Une question fondamentale se pose, à laquelle M. Calvo Sotelo a avoué mardi devant le Congrès des députés qu'il était incapable de répondre : qui est derrière ce plan ?

L'extrême droite sans doute, mais quels sont exactement les personnages qui tirent les fils de cette « trame noire » ? Là réside la grande inconnue que l'enquête n'a pas permis pour l'instant de dissiper.

Devant le Congrès, M. Calvo Sotelo a confirmé la version policière selon laquelle l'opération de la Banque centrale de Barcelone a été organisée et financée par un mystérieux Antonio Luis, qui s'est présenté lui-même comme un homme de l'extrême droite, au cours de diverses réunions qui se sont tenues à Perpignan. Antonio Luis avait promis au chef du commando de la banque, José Juan Martinez Gomez, 5 millions de pesetas pour lui et chacun de ses complices en lui assurant qu'il bénéficierait de « *solides appuis* », que « *l'action ne pouvait pas échouer* » et qu'en tout état de cause sa fuite vers l'Argentine était assurée.

Les assaillants avaient pour instruction de se livrer à des « *exercices de simulation* » pour tromper les autorités et l'opinion publique en faisant croire notamment qu'ils appartenaient à un corps militaire. Le but : discréditer l'armée et la garde civile aux yeux de la population et provoquer une réaction de leur part.

« *Notre démocratie, dont on disait il y a quelques semaines qu'elle était « surveillée », est entrée dans une phase beaucoup plus dangereuse : elle est actuellement acculée* », écrit le quotidien *Ya* (catholique) Marli, des sources proches du gouvernement ont affirmé que les instigateurs de la conspiration se trouvent parmi d'anciens dignitaires du franquisme qui compteraient sur certains appuis dans l'actuel appareil de l'Etat. Le fait que le « numéro un » du commando qui a occupé la Banque centrale de Barcelone soit un ancien indicateur de la police, qui avait contribué notamment, selon des sources dignes de foi, à démanteler certaines organisations anarchistes, semble corroborer cette hypothèse.

● *Des photocopies de documents* entreposés dans une banque de Londres sur la tentative de coup d'Etat du 23 février dernier en Espagne ont été apportées à Madrid, a-t-on apris mercredi 27 mai dans la capitale espagnole de source bien informée. Les documents originaux avaient été déposés à Londres par le capitaine de la garde civile Gil Sanchez Valiente Portillo, impliqué dans le putsch du 23 février.

Irlande du Nord

Mme THATCHER EFFECTUE UNE VISITE IMPROMPTUE A BELFAST

Mme Margaret Thatcher est arrivée ce jeudi 28 mai, en fin de matinée, à Belfast. Cette visite du premier ministre britannique, qui n'était pas annoncée, n'avait fait l'objet d'aucun commentaire en début d'après-midi de la part des autorités britanniques.

Belfast *(A.F.P., Reuter)*. — Le militant républicain Brendan McLaughlin, vingt-neuf ans, a décidé, mercredi 27 mai, d'interrompre la grève de la faim qu'il poursuivait depuis le 14 mai pour obtenir le statut de prisonnier politique. Il avait été transféré, une semaine plus tôt, de la prison de Maze vers l'hôpital militaire de Musgrave Park, au sud de Belfast, à la suite d'une hémorragie interne consécutive à un ulcère à l'estomac. Il a accepté mercredi d'être soigné par des médecins. Le comité de soutien des prisonniers républicains a confirmé l'arrêt de cette grève de la faim et a apporté son soutien à M. McLaughlin. Trois militants républicains poursuivent leur grève de la faim à Maze.

D'autre part, la police a saisi d'importantes quantités d'armes appartenant à des organisations paramilitaires républicaines et protestantes. Au cours d'une descente au quartier général de l'Association de défense de l'Ulster (U.D.A.), dans l'est de Belfast, six mitraillettes, une mitrailleuse Thomson et 550 cartouches ont été trouvées. Au cours d'un accrochage avec des républicains, la police a également saisi un lance-roquettes chargé, de fabrication soviétique. Un militant nationaliste a été blessé durant l'échange de coups de feu. Jeudi matin, au cours d'un autre accrochage, un policier a été tué par balles.

● *Le Centre culturel britannique de Salonique* a été détruit, dans la nuit de mardi 26 à mercredi 27 mai, par une explosion qui n'a pas fait de victimes. La responsabilité de l'attentat a été revendiquée mercredi soir par une organisation jusqu'alors inconnue, qui s'intitule Groupe armé grec pour le soutien du combat des Irlandais du Nord. — *(A.P.F.)*

Autriche

Le parti socialiste s'inquiète des conséquences électorales d'un retrait du chancelier Kreisky en 1983

De notre correspondante

Vienne. — Le chancelier Kreisky *acceptera-t-il* d'être à nouveau candidat au printemps 1983, date des prochaines élections législatives en Autriche ? Le congrès du parti socialiste récemment réuni à Gratz *(le Monde* du 26 mai) s'est séparé sans avoir pu obtenir un engagement formel de la part du chef du gouvernement. Réélu à la présidence du parti qu'il dirige depuis 1967, à la majorité écrasante de 88 %, M. Kreisky a cependant promis de prendre sa décision d'ici un an. Le chancelier, aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, et qui dirige le gouvernement autrichien depuis 1970, a déclaré à plusieurs reprises vouloir se retirer de la vie politique active à la fin de la législature. On n'exclut pas cependant à Vienne — le *chancelier lui-même y a* fait allusion — que les prochaines élections soient anticipées et fixées, par exemple à l'automne 1982.

Pour le parti socialiste, l'enjeu est la *majorité* absolue qu'il détient depuis 1971 et qu'il a défendue avec succès dans deux scrutins. Or les stratèges socialistes estiment qu'une fraction non négligeable de leurs 2,4 millions d'électeurs ont voté pour ce parti en raison du prestige personnel de M. Kreisky, mais pourraient être tentés d'émettre un vote différent si le chancelier se retirait. En particulier depuis le scandale *provoqué* par une affaire de corruption lors de la construction de l'hôpital de Vienne, qui a été à l'origine de la démission de l'ancien « dauphin » du chancelier, M. Hannes Androsch, vice-chancelier et ministre des finances. La réputation du parti et de ses alliés en a souffert. Selon un sondage récent, les socialistes n'obtiendraient que 47 % des suffrages contre 51 % en 1979.

Pour regagner le terrain perdu, les socialistes veulent prendre rapidement des initiatives. Leur programme économique du parti, adopté par le congrès, montre la voie : il invite les partis de l'opposition et le patronat à la coopération et au dialogue, notamment pour garantir le plein emploi et une croissance, même modeste, de l'économie nationale. Ce qui serait évidemment du meilleur effet électoral... Pour y parvenir, le programme socialiste pour les années 80 préconise une restructuration industrielle et une modification du système des primes à l'exportation. Les milieux patronaux et l'opposition ont critiqué ce programme pour son manque de mesures précises et pour ses « *éléments de dirigisme économique* ». Le dialogue s'annonce donc difficile

WALTRAUD BARYLI.

Pologne

La mort de Mgr Wyszynski

(Suite de la première page.)

La chronique a enregistré les sermons dans lesquels l'archevêque reprochait au pouvoir temporel de détruire l'âme de la nation. Le régime a peu à peu réduit au silence tous ceux qui contestaient sa politique. Seul ou *à peu près*, seul, le cardinal a représenté, pendant une longue période, l'opposition. Mais quelle opposition ! Près de 88 % des Polonais reconnaissaient encore son autorité spirituelle, même si certains catholiques désapprouvaient parfois les méthodes par lesquelles il exprimait son indignation. Le cardinal Wyszynski avait sans doute plus d'influence que M. Gomulka.

Un prêtre social

Etait-il, comme la propagande l'a souvent laissé entendre, un homme attaché à l'ancien système ? Rêvait-il comme le cardinal Mindszenty en Hongrie d'un retour à une société quasi féodale ? Certainement pas. Ce fils d'un organiste de village n'avait aucun attrait pour l'aristocratie. Dans sa jeunesse, il était ce que l'on appelait alors un prêtre social, presque un « rouge » ; ne vint-il pas à Paris pour suivre de près l'éclosion de la Jeunesse ouvrière chrétienne ? Nommé évêque de Lublin en 1946 et primat de Pologne trois ans plus tard, il paraissait désireux de chercher des accommodements avec l'Etat nouveau.

Cependant, ce prélat à l'esprit ouvert était intransigeant dès qu'il voyait menacés les droits de l'Eglise. Il acceptait de *coexister* avec le socialisme, mais refusait de détendre les liens qui unissaient sa communauté au Vatican. A Rome, il plaidait le dossier de sa patrie : dès 1951, il demanda, sans succès, au Saint-Siège de désigner des évêques dans les territoires ex-allemands. Toutefois, à l'intérieur, la situation était de plus en plus difficile. A la fin de la période stalinienne, les démocraties populaires faisaient la chasse à tous les ennemis, réels ou supposés, du socialisme. C'est alors que Mgr Kaczmarek, évêque de Kielce, fut accusé d'espionnage et condamné. Le primat envoya une lettre de protestation au conseil des ministres. Il ne se contenta pas d'une démarche discrète. Dans un sermon à l'église Sainte-Anne, il fit allusion à cette affaire et engagea les fidèles à servir la vérité en dépit de toutes les pressions qui pouvaient être exercées contre eux. Le soir même, Mgr Wyszynski était arrêté. Il fut astreint à résidence dans un monastère jusqu'au retour au pouvoir de M. Gomulka.

Tout paraissait possible aux Polonais en octobre 1956. Le cardinal, réhabilité par les autorités civiles, appuyait les efforts du nouveau gouvernement. Le parti suppliait la population de voter massivement en janvier 1957 pour les candidats officiels, afin, disait M. Gomulka, « *que la Pologne ne soit pas biffée de la carte de l'Europe* ». Il entendait ainsi montrer avec éclat aux Soviétiques que tout le peuple approuvait la politique nationale du nouveau premier secrétaire. L'épiscopat demanda aux catholiques de faire ce que souhaitait le gouvernement. Aussi, en dépit du fameux décret du Saint Office qui interdisait aux fidèles d'apporter leurs voix aux communistes, vit-on le cardinal Wyszynski voter pour les candidats du parti. L'Eglise et le P.C. s'étaient accordés au nom de la raison d'Etat et de l'intérêt supérieur de la nation.

L'accord de 1956

Le catholicisme polonais tirait d'ailleurs beaucoup d'avantages de la situation. L'association Pax, désavouée par la hiérarchie, perdait le monopole de la représentation des fidèles qu'elle s'était arrogé. Des publications interdites pendant la période stalinienne étaient autorisées à reparaître. L'Eglise se voyait reconnaître le droit de nommer des aumôniers dans les hôpitaux et les prisons, d'assurer jusque dans les écoles publiques l'enseignement de la religion. Mais le Vatican commençait à s'inquiéter. Les évêques polonais n'étaient-ils pas victimes d'une illusion ? Le cardinal Wyszynski alla à Rome en 1957. Une fois encore il essaya de faire nommer des évêques dans les territoires ex-allemands et il justifia la politique de coopération avec M. Gomulka. Il ne semble pas qu'il ait été très chaleureusement accueilli.

Mais l'accord conclu en 1956 était précaire. Tôt ou tard, le conflit d'influence devait éclater. Comment, en effet, le parti communiste, qui aspire à transformer l'homme, pouvait-il accepter une véritable séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Comment, de son côté, le cardinal, *qui s'estimait* le gardien de l'âme polonaise, pouvait-il admettre le matérialisme du pouvoir civil ? Les signes avant-coureurs de la crise apparurent en 1958-1959. Sous des prétextes divers, le gouvernement empêchait les parents d'inscrire leurs enfants au catéchisme, il interdisait la construction de lieux de culte, frappait de lourds impôts les institutions ecclésiastiques. Chaque fois qu'un incident était signalé, le cardinal répliquait avec fougue du haut de sa chaire.

La tension fut extrême à la fin de 1965. Les évêques polonais, s'inspirant de l'esprit du concile, avaient échangé avec l'épiscopat allemand des lettres sur le pardon des injures et des offenses. Le pouvoir accusa le primat de s'être mêlé de ce qui ne le regardait pas car, selon lui, seul le gouvernement était habilité à prendre position sur le problème allemand. La polémique s'enflamma : des journaux accusèrent même les évêques d'avoir vendu les droits de la nation polonaise. Le cardinal Wyszynski se vit retirer son passeport.

Le cardinal et le Vatican

Mais le parti communiste n'était pas prêt à engager le combat décisif contre le catholicisme. Il avait d'autres affaires à régler : à l'intérieur du parti, les candidats au poste de premier secrétaire mettaient en place leur dispositif pour recueillir, le moment venu, la succession de M. Gomulka. Les plus entreprenants cherchaient à bénéficier au moins de la neutralité des fidèles. Pendant ce temps le gouvernement essayait de trouver un nouveau compromis avec l'Eglise. Il n'était pas question pour lui de négocier avec le cardinal ; il préférait prendre contact directement avec les représentants du Vatican. Mais il ne fallait surtout pas mettre le primat dans une position de martyr. Singulier retournement de situation. En 1956-57 Mgr Wyszynski se heurtait au scepticisme du Saint-Siège lorsqu'il prônait la coexistence avec les communistes de Varsovie. En 1969 les services du Vatican semblèrent parfois souhaiter qu'il fasse preuve d'une plus grande souplesse.

Tel était en tout cas l'avis de catholiques, voire d'évêques polonais qui faisaient bloc derrière leur primat mais regrettaient parfois les prises de position qu'ils jugeaient trop abruptes. Mgr Wyszynski, défenseur intrépide des droits de l'Eglise, a été hanté par les périls qui s'accumulaient. Il a enregistré une certaine baisse de la pratique religieuse dans son pays et il a pensé que c'était la conséquence des persécutions, sans toujours mesurer que ce relatif déclin était aussi le fruit de l'urbanisation et de l'industrialisation. Il était le héraut d'un catholicisme de masse qui manifeste sa puissance par des processions imposantes, l'organisateur obstiné d'une résistance au matérialisme, homme de foi et de caractère

Et peut-être aussi un meilleur politique que ne le pensaient ceux qui redoutaient les effets de son intransigeance. Il tenait tête avec éclat quand il avait affaire à un Gomulka enfermé dans son système. Lorsque M. Gierek prit le gouvernail et eut le souci de vivre en paix avec tous ceux qui ne faisaient pas obstacle à la remise en ordre de l'économie, le primat sut manœuvrer avec souplesse. Jusqu'alors il s'était surtout consacré à la défense des droits de l'Eglise et de l'âme de la nation. A la fin de sa vie, il se fit de plus en plus l'avocat des droits de l'homme. Ceux-là mêmes qui avaient vu dans son *intransigeance la marque* d'un esprit borné se ravisèrent. Le pire n'avait-il pas été évité aux heures de crise parce qu'à la tête de la plus haute puissance morale du pays se trouvait un homme fort de n'avoir jamais capitulé mais sachant ne pas abuser de son prestige ?

Le primat énerva souvent les communistes. Sans doute auraient-ils préféré n'avoir pas à s'opposer à lui mais il leur était indispensable pour maintenir la paix civile. Et on s'en aperçut encore pendant les événements de l'été dernier jusqu'à sa mort.

BERNARD FERON.

(Le cardinal Wyszynski est né en 1901 à Zuzela, dans la province de Byalistok. Après des études à la faculté de Lublin, il fut nommé professeur de sociologie au séminaire de Wloclawek. Obligé de se cacher pendant la guerre, il fut nommé évêque de Lublin en 1946, archevêque de Gniezno et Varsovie en 1949, et promu cardinal en 1952. Arrêté en 1953, il fut autorisé à reprendre ses fonctions en 1956 et s'efforça alors de calmer la population qu'indignait l'intervention soviétique en Hongrie. Au cours du concile Vatican II, il défendit, en matière de théologie et d'organisation de l'Eglise, les positions traditionnalistes.)

AFRIQUE

Afrique du Sud

L'opposition aux cérémonies marquant le vingtième anniversaire de la République se renforce

Le ministre des affaires étrangères sud-africain, M. Roelof « Pik » Botha, a critiqué, mercredi 27 mai, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, la Conférence de Paris sur les sanctions contre l'Afrique du Sud. Pour le ministre sud-africain, qui critique M. Waldheim, la conférence, qui s'est achevée mercredi à Paris par la demande de renforcement des sanctions contre Pretoria (le Monde *du 28 mai), a été organisée* « pour condamner et menacer l'Afrique du Sud et ainsi se soustraire à l'énorme tâche de développement du continent. L'argent dépensé par la conférence aurait été mieux utilisé pour nourrir les quatre millions et demi d'enfants qui meurent de faim en Afrique ». *M. Botha a répété que, en cas de sanctions de l'ONU contre son pays, celui-ci* « réagira pour défendre ses intérêts, et les pays africains les plus pauvres, dont l'économie est étroitement liée à celle de l'Afrique du Sud, seront les premiers à en souffrir ».

D'autre part, le vingtième anniversaire de la création de la République Sud-Africaine donne lieu, dans le pays, comme l'écrit ci-dessous notre correspondant, à une recrudescence d'attentats et à de nombreuses manifestations.

De notre correspondant

Johannesburg. — Une forte explosion due à l'éclatement d'une bombe s'est produite mercredi matin 27 mai à Durban, détruisant presque entièrement les bureaux d'un centre de recrutement de l'armée sud-africaine. L'attentat n'a fait aucune victime, mais les dégâts ont été estimés à plusieurs millions de francs. Il n'a pas été revendiqué, mais, selon la police, il ne fait guère de doute que le Congrès national africain (ANC), responsable des attentats du week-end *(le Monde* du 27 mai), soit l'auteur de cette nouvelle action.

Les cérémonies d'anniversaire de la création, il y a vingt ans, de la République Sud-Africaine, se poursuivront jusqu'au 31 mai, et les autorités craignent de nouveaux attentats au moins jusqu'à cette date. En attendant, l'opposition aux célébrations se renforce ; un comité *ad hoc* a même été créé et se charge de diffuser les appels au boycottage lancé par des syndicats, des églises, des associations civiques et des mouvements d'étudiants. Ces derniers sont les plus actifs, organisant meetings sur meetings sur les campus, et invitant les personnalités noires les plus haïes du pouvoir à venir prendre la parole. A l'université du Witwatersrand, à Johannesburg, où *travaillent environ dix mille* étudiants (dont un millier de Noirs), de nouvelles violences ont éclaté mercredi entre radicaux (noirs et blancs) et conservateurs. Pour la première fois depuis le début des troubles, la police anti-émeutes a pénétré dans l'université et procédé à l'arrestation de plusieurs centaines d'étudiants, *relâchés* dans la soirée après avoir reçu un avertissement.

M. Andrew Boraine, un jeune Blanc qui préside la première organisation multiraciale d'étudiants du pays, a eu moins de chance. Arrêté au Cap mercredi après-midi, il n'avait toujours pas été relâché ce jeudi matin. M. Boraine, qui commence et termine tous ses discours publics dans un impeccable salut au « Black Power », déclarait la veille de son arrestation : « *Notre mouvement de boycottage n'est pas un simple refus d'agiter des petits drapeaux sur le passage des cortèges officiels, il s'inscrit dans une politique d'opposition générale au système...* »

Pour éviter d'envenimer la situation, le recteur de l'université de Johannesburg a *fortement* déconseillé à M. Gerrit Viljoen, ministre de l'éducation, de venir prononcer, comme cela était prévu dans le cadre des festivités, un discours sur le campus. Déjà, il y a quelques semaines, un autre ministre, M. Piet Koornhof, n'avait pas pu terminer la harangue qu'il adressait aux mêmes *étudiants*.

Sur le front social, en revanche, il semble que les mots d'ordre de grève générale lancés par l'ANC n'aient rencontré qu'un faible écho. Cependant, les mouvements d'arrêts de travail ayant pour motif des revendications salariales, ou la solidarité avec des ouvriers injustement licenciés, se poursuivent. La grande industrie automobile demeure quasi paralysée. Dans le Natal, huit cents employés d'une usine de bonneterie, en grève depuis lundi pour obtenir des hausses de salaire, ont été dispersés mardi par les gaz lacrymogènes qu'utilisait la police. Enfin, mardi soir, mille six cents mineurs de la société Buffelsfontein ont inauguré une nouvelle *forme* de *lutte sociale* en refusant de quitter le lieu de travail pour protester contre des horaires qui les tiennent au fond de la mine *douze* heures par jour.

PATRICE CLAUDE.

Gabon

DES RESSORTISSANTS CAMEROUNAIS ONT ÉTÉ RAPATRIÉS PAR DES TRANSALL FRANCAIS

Le gouvernement français a accepté, à la demande du Cameroun et du Gabon, de participer, avec des avions militaires stationnés à Libreville, au rapatriement de plusieurs centaines de ressortissants camerounais résidant au Gabon, a annoncé, mercredi 27 mai, le ministère de la défense.

Cette demande d'assistance des gouvernements camerounais et gabonais a été motivée par des incidents qui ont opposé des citoyens gabonais à des résidents camerounais *(le Monde* des 27 et 28 mai).

A la suite de ces incidents, indique le communiqué du ministère de la défense, plus de deux mille Camerounais vivant au Gabon ont été rapatriés en avion par les soins de leur gouvernement.

Afin de poursuivre ces rapatriements, les gouvernements de Yaoundé et de Libreville ont, officiellement, demandé l'assistance du gouvernement français, précise le communiqué, et « *l'ordre a été donné par le ministre de la défense à deux appareils Transall, stationnés à Libreville, de commencer le rapatriement de cinq cents ressortissants camerounais résidant au Gabon.* »

Cette intervention qui doit se poursuivre à la demande des autorités concernées, a lieu « *à titre humanitaire* », précise le communiqué du ministère de la défense, et elle s'effectue « *d'une manière très satisfaisante et sans aucun incident* ».

Ouganda

● M. MILTON OBOTE, chef de l'État ougandais, a annoncé mercredi 27 mai la libération immédiate de trois mille prisonniers politiques. La plupart des détenus libérés seraient d'anciens soldats de l'*ancien* président Amin Dada. Cette mesure a été prise pour célébrer le premier anniversaire du retour en Ouganda, après neuf ans d'exil, de M. Obote. — *(Reuter.)*

Soudan

● LE SOUDAN a rappelé son ambassadeur en Syrie à la suite des protestations de Damas contre la visite à Khartoum du président Sadate, chef de l'État égyptien *(le Monde* du 26 mai), a annoncé, mercredi 27 mai, l'agence soudanaise. — *(Reuter, A.F.P.)*

هكذا من الاهمال

PUBLICITÉ

OUI
la liberté va gagner.

Les Français ont choisi un nouveau Président de la République. Maintenant, ils vont choisir la société dans laquelle ils veulent vivre.

Les projets socialistes et communistes vont avoir des conséquences sur notre vie quotidienne. Ils vont bouleverser notre mode de vie. Maintenant, il nous faut choisir sur pièces.

Nous ne voulons pas d'une société bureaucratisée, parce que nous savons que notre pays souffre déjà d'un excès de bureaucratie.

Nous ne voulons pas d'une économie étatisée, parce que nous savons qu'elle est déjà malade d'une emprise trop lourde de l'Etat.

Nous ne voulons donc pas d'une Assemblée de militants socialistes et communistes, livrée sans frein à la démagogie, au dogmatisme marxiste, à l'irresponsabilité, aux idées les plus folles.

Une autre voie nous est offerte. Celle d'une politique nouvelle, dans le respect des libertés et des institutions.

Celle que propose Jacques Chirac et l'Union pour une Nouvelle Majorité.

C'est la politique dont la France a besoin. C'est celle qu'elle choisira.

AVEC JACQUES CHIRAC
Pour une nouvelle majorité.

Pour gagner nous avons besoin de vous. Participez à la souscription nationale. 7 rue de Tilsitt 75017 Paris. CCP RPR 1932-80 T Paris.

Le Monde

politique

Le communiqué officiel du conseil des ministres

M. Mitterrand met l'accent sur l'importance des élections législatives

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 27 mai, au palais de l'Elysée. Au terme de cette réunion, le communiqué suivant a été publié :

A l'ouverture du conseil des ministres, le président de la République a salué les ministres et secrétaires d'Etat choisis en raison de leurs mérites et de la confiance qui leur est faite. *« Votre présence*, a-t-il dit, *signifie un grand changement politique dont nous sommes comptables vis-à-vis du pays. Ici, tout en restant fidèles à vos communs engagements, vous cessez d'être les représentants de vos partis, vous êtes les représentants de la France. L'action commencée aujourd'hui doit être de longue durée pour réussir pleinement. D'où l'importance des élections législatives des 14 et 21 juin. En effet, le gouvernement aura besoin d'une majorité solide pour conduire la politique de la France. Nous avons à accomplir une grande œuvre historique. Sachons être dignes de la confiance du pays. »*

Avant d'entrer dans le détail des premières mesures mises à l'étude et en œuvre par le gouvernement, le premier ministre s'est d'abord adressé au président de la République pour lui présenter *« les vœux du gouvernement pour son septennat et pour lui-même »* et pour exprimer *« son émotion et sa gratitude »* à celui qui a su rassembler les socialistes, puis la gauche et enfin la majorité du pays.

Soulignant que chacun se souviendrait avec émotion de l'exemple donné par le président de la République, qui a tenu à honorer, dès son installation, Jean Jaurès et Jean Moulin, M. Pierre Mauroy a indiqué que son gouvernement devrait être *« le digne héritier »* de celui de Léon Blum et devrait retrouver *« les qualités de franchise et d'efficacité »* de celui de Pierre *Mendès-France. Cela pour* réconcilier et rassembler les Français. Cette volonté de rassemblement se manifeste d'ailleurs par la présence, au gouvernement, d'hommes qui n'ont pas partagé *« tous nos combats »*. Enfin, le premier ministre s'est adressé aux membres du gouvernement, dont la devise doit être *« simplicité, économie et discrétion »*. Il leur a donné des directives sur la coordination de l'action gouvernementale, et leur a demandé d'être imaginatifs et actifs dans la nouvelle tâche qu'ils auront à accomplir. Il a enfin présenté les mesures qui vont être immédiatement appliquées et celles qui seront, dans le domaine social notamment, décidées au prochain conseil des ministres.

● DÉCENTRALISATION

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a informé le conseil des ministres de l'intention du gouvernement de faire voter le plus rapidement possible, dès l'élection de *la prochaine Assemblée nationale*, une loi fixant les grands principes d'une décentralisation complète de l'administration française. Cette loi sera suivie d'autres lois et de décrets destinés à libérer les communes, les départements et les régions des tutelles locales, départementales et ministérielles, pour permettre l'épanouissement de la démocratie locale et pour faire des Français des citoyens majeurs et responsables.

Dans cet esprit, le gouvernement prépare l'abrogation prochaine de la plupart des douze décrets publiés le 13 février 1981 par le gouvernement précédent. Ces décrets, présentés comme des mesures permettant d'accroître les compétences des régions avaient, au contraire, pour effet de limiter les possibilités d'action des conseils régionaux. Ils seront remplacés par d'autres décrets dont le contenu permettra d'utiliser toutes les possibilités de la loi de 1972. Il sera fait de même en ce qui concerne les circulaires ministérielles qui limitaient le champ d'application de la loi de 1972, en attendant qu'une nouvelle *législation* entre en vigueur.

● DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

En ce qui concerne les *départements et territoires d'outre-mer*, le gouvernement tient à réaffirmer, avec détermination, l'existence des liens de solidarité nationale. C'est ainsi que les premières mesures économiques et sociales trouveront, dans les départements d'outre-mer, *une répercussion immédiate.* D'une manière générale, chaque membre du gouvernement veillera à ce que, à l'occasion de toute réforme et de toute mesure nouvelle, l'intérêt spécifique des départements et territoires d'outre-mer soit pris en *considération.*

● PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN

Le conseil des ministres a entendu *une communication du ministre* d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sur le déroulement des prochaines élections législatives. En application de l'article 12 de la Constitution, qui prévoit qu'en cas de dissolution « les élections générales ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus tard après la dissolution », le premier tour de scrutin a été fixé au dimanche 14 juin par le décret de convocation des électeurs.

Le calendrier des opérations électorales est donc le suivant :

— Dépôt des candidatures, du lundi 25 mai au dimanche 31 mai à minuit ;

— Ouverture de la campagne électorale, le lundi 1er juin ;

— Premier tour de scrutin le *dimanche 14 juin* ;

— Second tour de scrutin, le dimanche 21 juin.

Pour tenir compte des contraintes matérielles propres à l'organisation des élections en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, la date du premier tour dans ces territoires a été, conformément à la pratique des élections antérieures, reportée d'une semaine. Celui-ci aura donc lieu le 21 juin en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

● MESURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Le premier ministre a présenté l'échéancier de l'élaboration des mesures économiques et sociales qui seront examinées aux conseils des ministres des 3 et 10 juin, et les premières mesures qui peuvent être prises dans l'immédiat.

1) Mesures en faveur des salariés les plus défavorisés, des familles et des personnes âgées.

Conformément aux engagements pris par le président de la République, il va être *procédé*, dès le conseil des ministres du 3 juin au relèvement du salaire minimum de croissance (SMIC). Le ministre du travail a convoqué pour le mardi 2 juin la commission supérieure des conventions collectives afin de prendre l'avis des partenaires sociaux sur ce point. Lors de ce même conseil des ministres, le niveau des allocations familiales, le montant de l'allocation logement, le minimum vieillesse et l'allocation pour les handicapés adultes seront très substantiellement augmentés. Les conseils d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés seront, bien entendu, consultés au préalable.

Au-delà de ces mesures immédiates, le gouvernement va s'engager résolument dans des réformes sociales de grande ampleur. La première de ces réformes concerne l'âge de la retraite. L'âge auquel les travailleurs ont la possibilité de bénéficier d'une retraite à taux plein sera abaissé à *soixante ans*. Cette mesure très importante constituera un progrès social essentiel, que tous les Français attendent. Il ne s'agira pas, bien entendu, d'obliger les travailleurs à prendre leur retraite dès soixante ans, mais de leur donner à tous le choix entre la poursuite de leur activité professionnelle et le départ en retraite à des conditions financièrement satisfaisantes.

Pour atteindre progressivement cet objectif, le gouvernement saisira le Parlement d'un ensemble de projets de loi. Un projet de loi sera également déposé portant suppression des cotisations sociales sur les retraites.

Les conditions devront être en même temps créées pour que les travailleurs qui le souhaitent puissent bénéficier d'une transition qui évite le passage brutal de l'activité à la retraite. Simultanément, des dispositions seront prises pour que soient limitées les possibilités de cumul entre rémunération du travail et pension de retraite : si les cumuls sont acceptables dans le cas de *personnes à revenus modestes, ils sont*, dans d'autres cas, excessifs et injustes.

2) Mesures en faveur des jeunes :

L'entrée des jeunes dans la vie active, après la fin de la scolarité, est devenue, pour beaucoup, une *course d'obstacles* et une période d'incertitude et de déstabilisation. La crise économique et l'ampleur du chômage ne sont pas seuls responsables de cette situation. L'organisation actuelle du système éducatif, de la formation professionnelle, des services d'orientation et de placement, les dispositifs mis en place depuis quelques années, l'aide au premier emploi ne résultent pas d'une conception d'ensemble, mais de l'addition de dispositions parfois contradictoires, souvent conjoncturelles.

L'articulation de l'école, de la formation et de l'emploi des jeunes (ainsi que du service national) doit faire l'objet d'une réflexion approfondie, qui s'appuie sur une analyse lucide de la situation actuelle réelle des jeunes.

Une personnalité (M. Bertrand Schwartz) sera chargée par le gouvernement d'une mission d'étude ; elle sera menée avec l'aide des administrations compétentes, et son objet sera de proposer des dispositions législatives, réglementaires, financières et pédagogiques à prendre pour réaliser une meilleure insertion des jeunes de seize à vingt et un ans dans la vie professionnelle et une articulation de l'ensemble de services publics concernés, de telle sorte que les jeunes de cet âge ne soient jamais condamnés au chômage, ni à des emplois par trop précaires, qu'ils aient la possibilité d'acquérir la culture et la formation qui leur permettront de s'adapter aux changements technologiques *à venir* et qu'ils bénéficient des moyens d'orienter leur vie professionnelle vers les emplois qui correspondent à leurs activités.

3) Mesures en faveur de l'épargne :

Le premier ministre a demandé au ministre de l'économie et des finances d'entreprendre les études techniques permettant la mise en place d'un nouvel instrument d'épargne. L'objectif poursuivi est de permettre à l'épargne populaire de se diriger vers des placements longs tout en étant protégée contre la véritable spoliation qui a résulté dans le passé de taux de rémunération très inférieurs au taux d'inflation. L'instrument d'épargne ainsi créé ne répond pas seulement à un objectif de justice sociale, mais permettra également le développement de l'épargne nécessaire au financement *de l'économie française.*

[Pendant la campagne pour l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait repris l'idée d'une indexation de l'épargne populaire. La gauche, lorsqu'elle était dans l'opposition, avait souvent souligné le fait que l'épargne des ménages était spoliée par *un taux d'inflation* qui dépasse depuis longtemps les intérêts servis. D'où l'idée d'indexer l'épargne populaire.

Le gouvernement n'a pas encore précisé ses idées en la matière. Il ne s'agit pas d'indexer toute l'épargne mais une fraction seulement *dont on peut espérer qu'elle sera* surtout celle des ménages à bas revenus. On ne sait pas non plus quel mode d'indexation sera retenu : sur les prix, sur les intérêts servis aux obligations...

En fait, le nouveau ministre de l'économie et des finances est sur*tout soucieux de développer une épar*gne longue dont il aura besoin pour couvrir de façon non inflationniste les dépenses publiques qu'il va accroître. Son autre souci est d'éviter de dépenser des crédits publics pour servir des intérêts supplémentaires très coûteux sur des sommes qui seraient seulement retirées d'autres placements.]

4) Des mesures doivent être mises immédiatement à l'étude, notamment en ce qui concerne les exploitations agricoles et les P.M.E., qui rencontrent des difficultés particulières à l'heure actuelle.

● ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre a présenté six premiers décrets d'attribution de ministres, qui concernent :

— Pour trois d'entre eux, le regroupement de ministères antérieurement séparés : c'est le cas du ministère des relations extérieures, qui cumule les attributions des anciens ministères des affaires étrangères et de la coopération ; du ministère de l'éducation nationale, qui retrouve *sa compétence sur les universités*, et du ministère de l'économie et des finances, qui rétablit l'unité de la Rue de Rivoli ;

— Pour trois autres, la création de nouveaux départements ministériels : le ministère de la solidarité nationale, le ministère du temps libre et le ministère de la mer.

Ces six textes ont été soumis hier au Conseil d'Etat. D'autres décrets d'attribution seront à prendre : ils seront soumis au conseil des ministres du 3 juin.

● EMPLOI

Le président de la République a demandé au ministre de l'intérieur et de la décentralisation, au ministre de l'économie et des finances, et au ministre du travail d'établir un inventaire des licenciements de caractère économique décidés ou annoncés depuis le 10 mai 1981. Un état des entreprises ayant déposé leur bilan sera également dressé. Les directeurs départementaux du travail et de l'emploi devront veiller *à ce que les procédures d'autorisation* préalable soient rigoureusement appliquées. Le C.I.A.S.I. et le CODEFI recevront les instructions nécessaires à la recherche de solutions économiques visant à la sauvegarde de l'emploi.

[Le Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) a été souvent comparé à une « infirmerie des entreprises ». Créé en novembre 1974, le CIASI est, en effet, destiné à traiter les dossiers des entreprises dont l'existence même est menacée par de graves difficultés de *trésorerie. Le CIASI se réunit* toutes les semaines. Il est théoriquement présidé par le ministre de l'économie et comprend des hauts fonctionnaires qui se prononcent sur les dossiers d'entreprises préparés par les rapporteurs du CIASI. Ceux-ci cherchent en principe des solutions susceptibles *de réunir un consensus de tous* les partenaires de l'entreprise en cause : banquiers, créanciers, propriétaires, autres industriels, syndicats. Enfin, ils cherchent à « catalyser » un ensemble de concours financiers. A commencer par celui de l'Etat, avec notamment une simplification et une accélération des procédures d'octroi de prêts du F.D.E.S.

[Les CODEFI, comités départementaux de financement, sont aux départements ce que le CIASI est à l'échelle nationale. Les CODEFI peuvent décider très rapidement des facilités de trésorerie à accorder aux P.M.E. (Jusqu'à 400 000 F de prêts du F.D.E.S.)

Les CODEFI et le CIASI ont examiné, depuis leur création, plus de dix mille dossiers d'entreprises. Ces organismes, qui ne voulaient « *intervenir qu'en faveur d'entreprises saines* », ont cependant été amenés, surtout ces derniers mois, à soutenir à bout de bras quelques « canards boiteux ».

Quelle sera l'attitude du nouveau gouvernement ? La priorité donnée à l'emploi l'amènera-t-il à poursuivre dans cette voie ou, au contraire, *l'aspect économique des dossiers* étudiés retrouvera-t-il la priorité ?]

● DROITS DES TRAVAILLEURS

Le président de la République a demandé au premier ministre de constituer un groupe de travail chargé de présenter un rapport avant le 15 septembre sur les droits nouveaux des travailleurs — *employés*, ouvriers, techniciens et cadres — dans l'entreprise après concertation avec l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles. Les problèmes posés par les différents projets visant à la réforme de l'entreprise seront étudiés par ce groupe placé sous l'autorité du premier ministre.

Dès maintenant, le ministre du travail donnera toutes instructions utiles aux directeurs départementaux du travail et de l'emploi afin que le libre exercice du droit syndical ne subisse aucune entrave. A la diligence du garde des sceaux, ministre de la justice, les parquets veilleront également à la stricte application des textes garantissant les droits syndicaux.

● LA SITUATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Le ministre de l'économie et des finances a fait une communication sur la situation de l'économie française. Le désordre monétaire mondial et la poursuite de la récession pèsent *sur l'ensemble des économies* des pays industriels, et pas seulement sur l'économie française. La nouvelle poussée des taux d'intérêt aux Etats-Unis n'a fait qu'aggraver les difficultés.

Le niveau actuel de notre monnaie garantit globalement la compétitivité de l'industrie française. Pour le défendre, le gouvernement a, dès son entrée en fonctions, mis en œuvre les mesures qui s'imposaient. Des résultats ont déjà été enregistrés dans le sens du redressement du *franc.*

La tendance de l'évolution conjoncturelle actuellement connue reste la stagnation de l'activité et le maintien du rythme de hausse des prix. Le gouvernement sera conduit à prendre, dans les prochains jours, les *premières dispositions* destinées à redonner de l'élan à notre appareil productif, avec la volonté de venir en aide aux plus défavorisés d'entre les Français et d'apporter un soutien à l'investissement. Il le fera avec le souci de la gestion rigoureuse de la monnaie et des finances publiques.

Conformément aux orientations définies par le président de la République, le ministre de l'économie et des finances a indiqué qu'il proposera un dispositif de protection de l'épargne populaire. Ce dispositif, qu'imposent la justice et l'équité, aura pour effet de mettre à la disposition de l'économie française l'épargne nécessaire au financement des investissements.

● FONDS D'ACTION CONJONCTUREL

Le ministre délégué chargé du budget débloquera immédiatement le Fonds d'action conjoncturel prévu par la loi de finances pour 1981. Ainsi, les crédits d'équipement mis à la disposition de l'économie seront majorés de 4,1 *milliards pour le* budget général et de 2,4 milliards pour le budget annexe des Postes et Télécommunications, soit au total 6,5 milliards de francs en autorisations de programme. Le déblocage du Fonds d'action conjoncturel permettra d'exercer *rapidement* une action de soutien de l'économie et notamment de lancer immédiatement une première tranche de 50 000 logements à caractère social.

[Des crédits de soutien à l'activité économique avaient été prévus dans le budget *de 1981 voté* par le Parlement fin 1980. Ces crédits, bloqués dans un « fonds d'action conjoncturelle », se montaient à 6,5 milliards d'autorisations de programme mais à 279 millions de francs seulement de crédits de paiement. Par autorisations de programme (A.P.), on entend — dans le langage budgé*taire — promesse d'engagement* de dépenses sur plusieurs années. A chaque A.P. correspondent des crédits de paiement qui sont les sommes effectivement dépensées chaque année jusqu'à extinction du montant global de l'autorisation de programme. C'est dire que les 6,5 milliards de francs, qui vont être « engagés » incessamment et dont on trouvera ci-dessous l'essentiel donneront lieu à paiement et donc à dépenses effectives jusqu'en 1983 ou 1984.

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Logement ...	2 349	75
Routes ...	600	150
Indust. et développement technol.	190	31
P. T. T.	2 400	300

● AMNISTIE

Le garde des sceaux présentera au prochain conseil des ministres des propositions en vue d'élaborer un projet de loi d'amnistie. Ce projet sera généreux, et marqué par l'esprit de réconciliation. Il effacera les contraventions et concernera certains délits, antérieurs au 22 mai 1981. L'amnistie portera en particulier sur les poursuites en cours contre des organes de presse.

Par ailleurs, dans la limite de ses pouvoirs et sans porter atteinte à l'indépendance des juges, le garde des sceaux donnera toutes directives pour que soient réexaminées les poursuites actuellement exercées devant la Cour de sûreté de l'Etat. *Le cas des personnes condamnées par* cette juridiction pourra être revu, soit au titre de l'amnistie, soit au titre de l'application des peines.

● SITUATION INTERNATIONALE

Le ministre des relations extérieures a présenté une communication sur la situation internationale. Il a, en outre, exposé comment l'élection du président de la République a été accueillie à l'étranger, et en particulier au sein de la Communauté économique européenne.

Le président de la République a déclaré : « La continuité de l'Etat, principe essentiel pour le bon ordre des relations internationales, a pour conséquence que le gouvernement s'honorera d'assumer et d'exécuter les engagements internationaux que la France a souscrits. »

Cette disposition ne préjuge en rien *les orientations* de notre politique à venir. Les conversations que nous aurons avec nos partenaires extérieurs en vue de développer nos échanges commerciaux s'inspireront des conceptions qui nous sont propres. Le président de la République a informé le conseil des ministres de ses entretiens avec le chancelier de la République *fédérale* d'Allemagne.

MESURES INDIVIDUELLES

LE GÉNÉRAL HUMBERT COMMANDERA LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

Sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 27 mai a nommé le général de corps aérien Elie Humbert commandant les forces aériennes stratégiques (FAS), en remplacement du général de corps aérien Jean Saulnier, nouveau chef de l'état-major particulier de la présidence de la République.

Les FAS, dont le P.C. est à Taverny (Val-d'Oise), réunissent les escadres de bombardiers stratégiques Mirage-IV et les missiles enfouis dans le plateau d'Albion en Haute-Provence. Elles sont relayées à la force océanique stratégique (FOST), dont le P.C est à Houilles (Yvelines)

[Né le 7 octobre 1927 à Saint-Dié (Vosges), Elie Humbert, pilote de chasse, a servi en Indochine et en Afrique du Nord, avant de commander la 91e escadre de bombardement nucléaire à Mont-de-Marsan, et à *l'état-major particulier de la présidence* de la République, comme lieutenant-colonel, entre 1968 et 1971. Général de brigade aérienne, il commande le 1er groupement de missiles stratégiques du plateau d'Albion de 1976 à 1978 avant de prendre le commandement de la IIe région aérienne (Paris-Villacoublay) de 1978 à 1980.

Elevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, Elie Humbert était, depuis août 1980, directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien et commandant l'École supérieure de guerre aérienne.]

***

Sur proposition du premier ministre : M. Aymard Achille-Fould, cesse d'exercer, sur sa demande, les fonctions de président de la mission interministérielle de la mer.

LES PREMIÈRES ORIENTATIONS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'ENVIRONNEMENT

Réconcilier l'économie et l'écologie, évaluer le prix réel d'une politique efficace de l'environnement, penser au long terme et sortir d'une politique systématique de *« gadgets électoraux »*. Ces thèmes ont été développés par M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui s'est exprimé les 26 et 27 mai lors d'un colloque organisé à *Paris au centre universitaire Jus*sieu, par le département « environnement de Paris-VII, l'association Futuribles.

« Il n'y a pas de loi à faire, mais il faut exiger la stricte application d'un arsenal détourné, par les dérogations, au service du profit financier » a déclaré M. Bombard. Plusieurs « tables rondes » organisées par des universitaires ont examiné les *« cent mille emplois productifs »* que pourrait créer une politique de prévention. Des exemples ont été fournis : débroussailler les forêts pour éviter les incendies, créer des écoles de bûcherons, rétablir la transhumance, lutter contre les avalanches en maintenant les populations en moyenne montagne, recycler les déchets, récupérer le papier, le verre et les emballages, faire mieux fonctionner les stations d'épuration en y employant des ingénieurs et des chimistes, utiliser les énergies nouvelles.

VASTES POUVOIRS POUR LE MINISTRE DE LA MER

Le conseil des ministres du 27 mai a adopté le décret qui définit les attributions du ministère de la mer. M. Louis Le Pensec disposera des services de la marine marchande (flotte de commerce et construction navale) et des ports maritimes. Il aura en partie en charge le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) et les problèmes de la conférence internationale du droit de la mer. Lui sera rattachée la mission interministérielle de la mer dont le président, M. Aymar Achille-Fould, qui va se présenter *aux élections législatives sous* l'étiquette U.D.F dans la cinquième circonscription de la Gironde, a démissionné de ses fonctions.

M. Le Pensec aura aussi autorité sur les préfets maritimes afin d'assurer l'ordre public en mer.

Le ministre de la mer a, d'autre part, indiqué qu'il participerait à la session de la CNUCED, le 1er juin à Genève, et que la France *« aura une attitude très ferme sur la situation scandaleuse des pavillons de complaisance »*.

Crise du logement (ministériel)

Qui fait quoi ? Où est qui ? Avant même de régler le délicat partage de leurs compétences et attributions dans le vaste secteur de l'équipement, du logement, de l'environnement et des transports, quatre ministres et un secrétaire d'Etat sont à la recherche d'un toit.

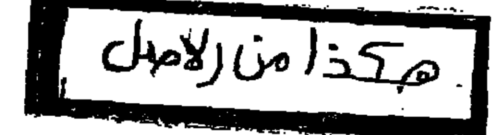
Premier logé, sans problème, le ministre du logement M. Roger Quilliot s'est installé, sans façons, près de ses troupes administratives, avenue du Président-Kennedy (16e arrondissement), dans les bureaux précédemment occupés par le ministre des transports. Au 40, rue du Bac, dans le septième, les locaux généralement attribués aux secrétaires d'Etat au logement, avaient déjà été affectés à celui qui prend en charge l'énergie, M. Georges Lemoine.

Boulevard Saint-Germain, les choses étaient moins simples. M. Michel d'Ornano, ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie, remettait, le samedi 23 mai, les clés à deux prétendants à sa succession. M. Louis Mermaz, ministre de l'équipement et des transports, qui aura probablement autorité sur l'ensemble des services généraux et départementaux de ce secteur, et M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement. Tandis que les réunions succédaient aux débuts d'arbitrage pour délimiter les compétences des uns et des autres, une sourde bataille se livrait sous les lambris dorés, afin de décourager le maire de La Rochelle d'emménager boulevard Saint-Germain. Où ira-t-il ?

Le mardi 26 mai, dans la matinée, trois voitures officielles font irruption dans la cour d'un *hôtel particulier de la rue de* Tournon... en pleins travaux. L'Institut français d'architecture, installé ici depuis un an par M. Valéry Giscard d'Estaing, transforme les locaux pour y accueillir des expositions et des séminaires. Dans une atmosphère de « réquisition », M. Crépeau visite les lieux que lui proposent les conseillers de M. Mermaz. Réquisition, expulsion dans les vingt-quatre heures... Ce sont là des façons bien expéditives de régler la crise du logement (ministériel). D'autant que le propriétaire, privé, a signé un bail de neuf ans avec l'association qui gère l'Institut, et qu'il n'a *pas encore, que l'on sache*, été nationalisé...

Neuilly, où sont installés les services de l'environnement, semble le bout du monde aux ministres parisiens. Plus fair play, le secrétaire d'Etat de M. Crépeau, M. Alain Bombard, s'est déclaré prêt à cet « exil ». Pas bêcheur, il pourrait même, dit-on, y aller par le métro.

M. Ch.



Mgr Wyszynski

Les travaux du gouvernement

M. Mauroy va recevoir à son tour les dirigeants des organisations syndicales

M. Pierre Mauroy a donné, mercredi après-midi 27 mai, à l'hôtel Matignon, une conférence de presse au cours de laquelle il a apporté sept précisions sur le programme de travail du gouvernement, arrêté le matin même par le conseil des ministres.

1) Le premier ministre recevra à son tour, les lundi 1er juin et mardi 2 juin, les dirigeants des organisations syndicales qui se sont entretenues, le mardi 26 mai, à l'Elysée, avec M. Mitterrand. M. Mauroy aura notamment, à ses côtés, le ministre d'Etat chargé de la solidarité nationale, Mme Questiaux, le ministre du travail, M. Jean Auroux, le ministre du temps libre, M. Henry, le secrétaire d'Etat à la fonction publique, Mme Lalumière et son porte-parole, M. Le Garrec, secrétaire d'Etat.

2) Le chef du gouvernement se propose de s'entretenir avec les dirigeants syndicaux, non seulement des premières mesures sociales qui doivent être prises les 3 et 10 juin par le conseil des ministres, mais aussi de l'ouverture des négociations prévues sur la durée du temps de travail. Il souhaite *« poser le problème de la cinquième semaine de congés payés »* et espère qu'une décision pourra être prise, à ce sujet, *« dans les quinze jours »*. Il n'exclut pas que l'instauration de la cinquième semaine de conges payés fasse l'objet d'un projet de loi.

3) M. Mauroy envisage de déposer *sur* le bureau de la nouvelle Assemblée, *« dès les premiers jours »* de sa première session, le projet de loi visant à abaisser l'âge de la retraite à soixante ans.

4) M. Bernard Schwartz, qui a été chargé d'une mission d'étude sur la situation des jeunes confrontés à la crise de l'emploi, devra remettre son rapport *« rapidement »* afin qu'il soit transmis *« à tous les partenaires sociaux »* avant l'adoption des textes législatifs ou réglementaires nécessaires.

5) M. Mauroy a demandé à chacun des membres du gouvernement de dresser, chacun pour le secteur dont il a la charge, un inventaire des mesures qui pourraient être prises sans délai. Il a donné deux exemples : le dossier *du projet d'extension du camp* militaire du Larzac, au sujet duquel le premier ministre a laissé entendre, d'une part, que les poursuites qui avaient été engagées *contre* les *contestataires* seraient suspendues, d'autre part, que le gouvernement pourrait revenir sur la déclaration d'utilité publique dudit projet ; et les *textes du précédent gouvernement* qui avaient modifié le statut des directeurs d'école en limitant notamment le droit de grève de ceux-ci, dont le nouveau ministre *de l'éducation nationale* demandera l'abrogation *« sans attendre »*.

L'examen de ces différentes mesures fera l'objet d'un comité *interministériel qui se* réunira le vendredi après-midi 29 mai, à l'hôtel Matignon.

6) Le premier ministre a précisé que la loi d'amnistie retenue par le gouvernement afin d'interrompre les poursuites engagées contre certains organes de presse visera notamment les poursuites contre *Libération* et *le Monde*.

7) M. Mauroy a indiqué que le bilan de la situation économique et sociale au moment de l'installation de M. Mitterrand à la présidence de la République ne sera pas établi, globalement, avant les élections législatives.

« Les incendiaires crient au feu ! »

Le premier ministre a également répliqué aux critiques adressées aux dirigeants socialistes par les dirigeants de l'U.D.F. et ceux du R.P.R. Il a notamment déclaré : *« Au moment où nous sommes au travail depuis quelques jours, MM. Chirac, Chinaud, Lecanuet nous parlent beaucoup de la Banque de France, des efforts qu'il faudrait faire pour soutenir le franc. Ils ont, paraît-il, beaucoup d'inquiétude. Mais ce n'est pas de l'inquiétude, c'est du remords ! Car toutes les dispositions que ce gouvernement a prises et qu'il est le seul à avoir prises, sont la conséquence d'un bilan et d'un héritage, la conséquence d'une action dont MM. Chirac, Chinaud et Lecanuet étaient, d'une certaine façon coresponsables.*

» Certains hommes politiques ont cru bon d'essayer d'associer dans l'esprit du grand public l'agitation qui a régné pendant quelques jours sur le marché des changes à l'élection de M. Mitterrand et à la nomination du premier gouvernement de gauche de la Ve République. Je tiens à rappeler que les sorties de devises sont très antérieures au changement de politique survenu, résultant d'ailleurs du désordre monétaire mondial et de la surenchère internationale à la hausse des taux d'intérêt, surenchère découlant de la politique monétaire des Etats-Unis. L'agitation sur le marché des changes français a commencé dès le mois de février dernier. Le gouvernement précédent n'a pas jugé utile de défendre le franc, sinon par une hausse timide et insuffisante des taux d'intérêt internes.

» Aucune mesure technique de resserrement du contrôle des changes n'a été prise, ni avant le 10 mai ni entre le 10 mai et le 21 mai. L'essentiel des sorties de devises est antérieur à notre gestion, je dirai même la totalité, à une goutte d'eau près. Nous avons fait preuve, par des actes, de notre détermination à défendre la valeur du franc. (...) Les sorties de devises se sont complètement arrêtées depuis lundi. (...) Dans ces conditions, je ne puis que condamner les déclarations irresponsables d'hommes politiques qui essaient d'introduire le trouble là où il n'est pas et, en tout cas, là où il n'est pas de la responsabilité du gouvernement que j'ai l'honneur d'animer. (...) Je voudrais bien, s'agissant de la défense du franc, que ce ne soit pas les incendiaires qui crient au feu. (...) Les Français jugeront où se situe, en cette matière, une certaine forme d'incivisme. » — A. R.

Innovation et précipitation

« Quel changement ? » A la sortie de la première grande conférence de presse de M. Mauroy, les *journalistes n'évoquaient pas* la bière qui remplaçait le whisky dans les rafraîchissements offerts à la presse, *le style décontracté du maître des* lieux et de ses conseillers, mais bien le train des mesures qui vont être prises et la façon de les préparer.

« Lancer le travail... lancer la concertation le plus rapidement possible. » C'est avec une force paisible et souriante que le premier ministre a décidé de propulser la *machine gouvernementale*. Respectant les promesses du président, la nouvelle équipe veut faire vite pour que les grands dossiers sociaux soient, sinon réglés, du moins ouverts et traités avec le souci d'aboutir à des changements profonds.

Presque tous les grands titres d'affiche du social ont été évoqués, mêlant le quantitatif au qualitatif : SMIC, allocations familiales, allocation-logement, minimum vieillesse, la « grande affaire » qu'est la *réduction de la durée du travail, et aussi* la retraite à soixante ans, l'épargne *et le logement* social, l'emploi des jeunes, le *droit* de grève. Manifestement, le premier ministre entend donner une priorité sociale à son programme d'action, tout en équilibrant son discours officiel par de longs développements sur la défense *du franc*.

C'est bien à la situation des travailleurs et aux divers aspects *de* leur vie quotidienne que les ministres *sont invités à apporter des solutions, et* vite puisque, dès vendredi, il leur faudra commencer à présenter des projets. Vite, puisque les contacts avec les syndicats et le C.N.P.F. seront officiellement noués dès le début de la semaine prochaine. Vite, puisque, après les *majorations des* prestations sociales, essentielles *pour les familles et les personnes* âgées les plus démunies, la réduction des horaires et l'avancement de l'âge de la retraite doivent constituer les premiers thèmes de discussion des partenaires sociaux et des députés prochainement élus.

Le risque financier

En annonçant la tenue d'une *réunion plénière à trois* avec les syndicats et le patronat *« pour exprimer la volonté du gouvernement »* de résoudre le difficile problème de la durée du travail, puis indiquant que pour la cinquième semaine de congés *« une décision pourrait être prise dans les quinze jours »*, M. Mauroy a non seulement confirmé les engagements de M. Mitterrand, mais signifié avec fermeté aux employeurs qu'il fallait, de toute urgence, reprendre le dossier *baladé* sans succès depuis trois ans dans *les arcanes* de la vie contractuelle. Faute d'accord sur la cinquième semaine, *« un projet de loi n'est pas exclu, bien sûr »*, a précisé le premier ministre, s'étonnant qu'on puisse même lui demander pareille précision.

Ne faut-il pas parler cependant *de précipitation ?* En *reprenant*, mot à *mot*, la revendication syndicale de la *cinquième semaine de congés* payés et de la retraite à soixante *ans*, le *premier ministre* a étonné *même dans les milieux gouvernementaux*. Une semaine supplémentaire va-t-elle s'ajouter à la quatrième, alors que certains socialistes n'entendent pas rejeter l'idée de congés variables à prendre dans *l'année qui permettraient d'éviter la* concentration des vacances, de répondre aussi au besoin, et des salariés et des employeurs, d'organiser avec souplesse ou leur temps libre ou la gestion de l'entreprise ? On laisse entendre à Matignon que l'imagination et l'innovation ont plus que jamais droit de cité. M. Mauroy a voulu *forcer* la *main* du patronat, et il compte sur l'esprit d'initiative *des partenaires sociaux pour* mettre en musique la cinquième semaine. Il court cependant le risque d'aboutir au résultat inverse en consolidant la position de certaines organisations syndicales qui veulent un allongement des congés d'été.

Les risques sont encore plus grands *concernant la retraite à soixante ans.* Le gouvernement sera-t-il en mesure de *déposer un projet* de loi, d'ici juillet, devant la nouvelle Assemblée nationale ? Les ministres et les conseillers qui les entourent pourront-ils, d'ici là, y faire figurer des mesures précises correspondant à leurs vœux ?

Dans un rapport suggérant de *nombreuses novations et* intitulé « Vieillir demain », M. Robert Lion, aujourd'hui directeur de cabinet de M. Mauroy, plaidait pour la souplesse. *« Dans l'immédiat*, écrivait-il, *l'essentiel n'est pas d'abaisser l'âge de la retraite. Il faut, et c'est possible sur le long terme, changer les rythmes et le cours de la vie entière, partager autrement le travail... La retraite peut se prendre dès quarante ans, non pas à titre définitif, des temps sabbatiques sont possibles tôt en retour, on peut demeurer en activité tard il est possible de glisser en douceur de l'activité au repos »*. Et M. Lion proposait d'accorder la retraite, non pas à un âge fixe, mais en fonction d'une durée d'activité : quarante ou quarante-deux ans par exemple.

M. Lion et ses amis pourront-ils aussi, comme ils le souhaitent, pénaliser les cumuls abusifs d'une rémunération et d'une pension, régler le difficile problème de la préretraite, qui, financée par l'UNEDIC, accorde *des ressources supérieures* à la pension au taux plein ? Tout est possible, laisse-t-on entendre à Matignon, où l'idée d'une loi-cadre et progressive permettant d'engager une réforme plus réfléchie fait son chemin.

A court terme, cependant, le grand risque est d'ordre financier. Le premier ministre n'a pas *évoqué* ce problème. Et c'est avec réticence *qu'il a répondu à la question sur le* financement en déclarant : *« Nous prendrons les dispositions pour financer les mesures sociales »*, sans vouloir s'avancer dans les détails.

Or les caisses de la Sécurité sociale, selon des prévisions d'il y a quelques mois, connaîtront, sans *mesures nouvelles, un déficit annuel,* en 1981, d'un peu plus de 1 milliard de francs et, *en solde* cumulé pour les années 1978 à 1981, un déséquilibre de quelque 5 milliards de francs. S'y ajoutera le coût des mesures sociales, environ 3 milliards de francs en 1981 pour les prestations familiales et 9 milliards de francs pour 1982. Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte *du coût de la retraite à soixante ans.* En outre, dès cet été, la Sécurité sociale connaîtra, comme dans le passé, des difficultés de trésorerie.

Va-t-on accorder des avances à la *Sécurité sociale ?* Pourra-t-on rapidement confier à l'Etat la charge des mesures nouvelles ? Un collectif budgétaire sera-t-il proposé ? On compte beaucoup sur le dynamisme novateur du ministre de l'économie et des finances pour régler cette question. Des *mesures « spectaculaires »*, dit-on, pourraient prochainement *être annoncées*. S'il est vrai qu'un gouvernement, à peine installé, *ne peut pas tout résoudre d'un seul* coup, il lui incombe cependant d'agir vite dans le domaine financier. Pour « tenir » le franc et éviter de bâtir sur le sable, comme aime à le dire M. Delors, il faudra bien démontrer que la solidarité suppose un effort contributif, et que de nombreux Français devront s'y associer.

JEAN-PIERRE DUMONT.

La composition du cabinet du premier ministre

M. Jean Le Garrec est nommé porte-parole du premier ministre

M. Pierre Mauroy a confirmé, mercredi après-midi 27 mai, que M. Jean Le Garrec, *secrétaire d'Etat sans attribution* précise, sera son porte-parole. C'est lui qui assurera notamment « la responsabilité des informations qui seront diffusées à l'issue des réunions et comités interministériels ». M. Le Garrec présidera, en l'absence du premier ministre, les réunions de cabinet.

M. Mauroy a également procédé à de nouvelles nominations à son cabinet qui comprend désormais vingt-neuf membres, au nombre desquels figurent des hommes ayant l'expérience du service d'Etat, comme M. André Chadeau, des techniciens, des énarques, des universitaires, des journalistes, d'anciens représentants du mouvement associatif et un conseiller général, M. Yves Daucé, maire de Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire).

Une équipe « pas tout à fait comme les autres », selon l'expression de M. Mauroy, et dont le premier ministre attend beaucoup dans l'efficacité mais aussi l'imagination.

Après avoir nommé, dès son installation à l'hôtel Matignon, son directeur de cabinet, M. Robert Lion, *son directeur adjoint*, M. Jean Peyrelevade, l'un des chargés de mission, M. Michel Delebarre, et son chef de cabinet, Mme Marie-Josèphe Pontillon (*le Monde du 23 mai*), le premier ministre a complété son équipe de la façon suivante :

— M. André CHADEAU, cinquante-quatre ans, préfet hors classe, ancien préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, ancien membre de plusieurs cabinets ministériels, notamment de M. Jacques Chaban-Delmas en 1971-1972, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de délégué à l'aménagement du territoire, est nommé *conseiller du premier ministre*.

— M. François GROS, cinquante-six ans, membre de l'Académie des sciences, directeur de l'*Institut Pasteur*, est *nommé conseiller du premier ministre*.

— M. Bernard BRUNHES, quarante et un ans, polytechnicien, membre du conseil de l'université de Paris-I, administrateur de l'INSEE, est nommé *conseiller pour les affaires sociales*.

— Le général de brigade Guy SIMON, cinquante-cinq ans, adjoint à l'inspection générale de l'armée de terre depuis 1977, est *nommé chef de cabinet militaire*.

— Sont nommés *conseillers techniques* : MM. Claude BLONDEL, quarante-huit ans, ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes *(éducation, formation professionnelle)* ; Jérôme CLEMENT, trente-six ans, ancien élève de l'ENA, ancien conseiller culturel de l'ambassade de France en Egypte *(culture, communication)* ; Henri GUILLAUME, trente-huit ans, ingénieur civil des ponts et chaussées, professeur d'économie à *l'université de Lille (plan, conjoncture)* ; Louis JOINET, quarante-sept ans, magistrat, ancien directeur des services de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, *ancien président* du Syndicat de la magistrature *(justice)* ; Daniel LEBEGUE, trente-huit ans, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, *ancien sous-directeur à la direction* du Trésor *(politique économique et financière)* ; Claude HANDIL, ingénieur en chef des mines *(politique industrielle)* ; Michel WALRAVE, *ingénieur en chef des* ponts et chaussées *(transport, équipement)* ; Jacques WARIN, cinquante-six ans, inspecteur principal de la jeunesse et des sports *(temps libre)*.

— Sont nommés *chargés de mission* : Mme Dominique ALDUY ; MM. Gérard CRUAU, conseiller au tribunal administratif ; Yves DAUGÉ, *conseiller* général d'Indre-et-Loire ; Pierre-Alain DOUAY ; Michel DRESCH, administrateur civil ; Christian GRAS, agrégé de l'Université ; *Mme Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT* ; MM. Paul MINGASSON ; Jean-Philippe SAINT-GEOURS, administrateur civil ; Raymond VAILLANT, professeur de l'enseignement technique.

— *Le service de presse* du premier ministre est organisé de la manière suivante : M. Thierry PFISTER, trente-cinq ans, journaliste, ancien rédacteur du service politique du *Monde*, puis chef du service politique du *Nouvel Observateur*, est nommé *conseiller technique* ; M. Gilbert VEYRET, quarante et un ans, conseiller de direction chargé des relations extérieures au *Nouvel Observateur*, est nommé *chargé de mission, chef du bureau de presse*. Tous deux sont membres du cabinet. Ils sont assistés de deux attachées de presse : Mmes Brigitte DOUAY et Monique VIGNAL (presse étrangère), et de *M. Jean-Michel* ROSENFELD, chargé du secrétariat particulier.

***

— M. Gilles BARDOU, trente-cinq ans, assistant parlementaire de M. Mauroy depuis 1976, est nommé chef de cabinet de M. Jean Le Garrec, *secrétaire* d'Etat auprès du premier ministre.

Les atouts des socialistes

Après le président de la République, qui s'est exprimé au conseil des ministres pour souligner l'importance des élections législatives, après le premier ministre, qui a fustigé l'attitude des adversaires politiques du gouvernement, c'est au *tour du premier secrétaire* du P.S. d'occuper le devant de la scène : des négociations vont s'engager avec le P.C.F., la semaine prochaine. Un premier « contact » est d'ores et déjà prévu, vendredi 29 mai, entre MM. Poperen (P.S.) et Fiterman (P.C.). *(Lire page 22.)*

Ainsi, en quarante-huit heures, s'est mis en place, autour de M. François Mitterrand, un dispositif destiné à donner *au gouvernement la « majorité solide »* dont il aura besoin à l'Assemblée nationale et que le président de la République appelle de ses vœux. La répartition des rôles entre les chefs de l'Etat, du gouvernement et du parti qui aspire à être dominant, est en tous points conforme à ce que M. Mitterrand *avait annoncé pendant sa campagne* électorale.

Un argument pour un « vote utile »

Le premier parle du changement et de l'œuvre de « *longue durée* » qu'il se fait fort de conduire : il appelle les Français à prolonger la volonté qu'ils ont manifestée, le 10 mai, en apportant leurs suffrages à ceux *qui soutiennent* son action.

Le deuxième donne un avant-goût de ce changement en prenant une série de mesures qui, outre l'intérêt *qu'elles présentent pour les catégories* qui en bénéficieront, ont l'avantage de favoriser le vote pour les socialistes : l'équipe en place n'est-elle pas capable, en l'absence *de communistes, d'œuvrer pour le* changement ? Il y a là un argument qui *pourrait bien favoriser* un « vote utile » en faveur du P.S., d'autant qu'il s'agit désormais, si l'on en croit les affiches de ce parti, de la « *majorité de la France* ».

Le P.C.F. est sans doute conscient que la tentation du « vote utile », à laquelle une partie de son électorat a déjà succombé le 26 avril, peut de nouveau jouer en *sa défaveur au premier tour du scrutin* législatif : les communistes présentent donc leurs *candidats* comme ceux de la « *nouvelle majorité* », et cherchent plutôt à gommer, au moins sur leurs affiches, ce qui les distingue des candidats socialistes.

C'est là qu'intervient le troisième personnage *central* du dispositif élyséen : M. Jospin. C'est à lui qu'il revient de conduire les négociations *avec l'une des composantes de la* majorité présidentielle. Il va s'employer dès vendredi — par l'intermédiaire de M. Poperen — à rechercher un « *accord sérieux* », terme qu'il oppose à un « *accord à la sauvette* » ; il refuse par avance une *telle* issue, non sans avoir au préalable précisé que le P.S. et *ceux qu'il soutient « partiront à la bataille sur les orientations du président de la République »*. Dans la discussion avec la direction communiste, le premier secrétaire du P.S. distingue nettement l'« *accord électoral* » — possible et souhaitable selon lui, sans *qu'il soit nécessaire* de conclure un « *accord politique* » — de l'« *accord de gouvernement* », qui implique au *préalable* qu'il y ait un « *accord politique* ». M. Jospin *fait*, en effet, valoir *qu'il ne serait « pas sérieux »* de constituer un gouvernement *« avec des gens qui ne s'entendraient pas »*.

Il n'est donc pas question d'éluder les sujets qui séparent le P.S. du P.C. Le tout est de savoir quels sont les dossiers sur lesquels l'accord est indispensable pour gouverner ensemble, et quels sont ceux sur lesquels des désaccords peuvent subsister *sans porter atteinte* à la nécessaire solidarité gouvernementale : tracer cette délimitation délicate sera l'un des objets de la négociation qui s'ouvre le 29 mai.

Pour leur part, les communistes sont désireux de souscrire un accord politique, à condition, toutefois, qu'il ne leur soit pas *fait obligation* de se déjuger sur des sujets qu'ils *considèrent comme symboliques*. Ainsi de l'Afghanistan, par exemple : M. Juquin a réaffirmé, mercredi à France-Inter, que la position du P.C.F. n'a pas varié sur cette affaire. Le porte-parole communiste estime qu'un désaccord sur ce point ne génerait *pas l'action diplomatique de la France* en vue d'un règlement pacifique du *conflit*.

Une insistance des socialistes à obtenir des communistes qu'ils se rangent à leur avis, en cette matière, serait sans doute interprétée par le P.C.F. comme le signe d'une mauvaise volonté de la part du P.S. dans la négociation.

L'état de grâce et la « virginité »

Quelle que soit l'issue de ces négociations, l'attitude du parti que dirige M. Georges Marchais constitue désormais, en elle-même, *un atout* électoral pour les socialistes. Le P.C.F. *n'est-il pas contraint à un certain « suivisme »* à l'égard du P.S. ? Cela est vrai en matière économique et sociale : les objectifs du P.C.F. *« pour franchir une étape »* publiés le 23 mai, qui sont *assez éloignés* des cent trente et une propositions du *candidat Marchais*, en témoignent. Le prouve également le fait que M. Juquin va répétant que, si les communistes devaient être absents du second gouvernement du septennat, *ils n'en apprécieraient pas moins* les mesures « positives » que prendrait le gouvernement.

D'autres atouts peuvent également inciter les socialistes à l'optimisme. A commencer par l'« *état de grâce* » qu'avait annoncé le candidat socialiste et dont profite le président. L'attitude des syndicats reçus au début de la semaine à l'Elysée ne *correspond pas aux sombres prévisions* que M. Marchais avaient faites, le 23 *mars*, à Antenne 2. Mieux encore, M. Georges Séguy, lui-même, n'a pas caché sa satisfaction à la sortie de l'Elysée.

Point de désordre social, donc. Reste le désordre économique. A *cet égard*, la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale a pour immense avantage de préserver la « virginité » de l'équipe que conduit M. Mauroy. Comment pourrait-on, en effet, de bonne foi, *lui imputer* la responsabilité de l'accélération de la *hausse des prix et de l'aggravation* du chômage que l'on constate aujourd'hui ?

Ce souci de bien mettre en lumière la *responsabilité* du *président* et du gouvernement sortants explique que le nouveau président ait donné pour instruction au gouvernement de dresser un état des licenciements et des fermetures d'entreprises.

Le souci de préserver cette « virginité » explique également la vigueur des attaques de M. Mauroy contre *les leaders de la majorité* parlementaire sortante. Le premier ministre se *devait* de contrer les accusations de désordre monétaire, d'autant qu'il considère qu'en cette matière, il est possible d'opposer le civisme de la population à l'« incivisme » de ceux qui « *crient au feu* » après avoir « *allumé l'incendie* ».

Les socialistes ont en main un dernier atout, qui n'est pas le moindre. Depuis 1962, les Français *ont* admis le principe de la primauté présidentielle, qui incite les électeurs à donner au président de la République une majorité de gouvernement à l'Assemblée *nationale*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

La situation dans les DOM-TOM

Une mission d'urgence pour M. Emmanuelli

A peine entré en fonctions, le nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, est investi d'une mission d'urgence par son « patron », M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation : se rendre auprès des populations de l'outre-mer, qui ont massivement voté pour M. Giscard d'Estaing, afin de les rassurer sur les intentions des dirigeants socialistes, dont l'arrivée au pouvoir a donné lieu, dans ces terres lointaines, aux plus extravagantes supputations.

Après avoir étudié pendant quatre jours les dossiers qui sont désormais à sa charge et s'être entretenu, notamment, avec les préfets des deux départements antillais et de la Réunion, le jeune député des Landes devait partir dès jeudi soir 28 mai pour La Réunion, puis, mardi 2 juin, pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Avec un seul objectif : apaiser les esprits.

M. Emmanuelli se propose d'affirmer, au nom du gouvernement, d'une part, comme l'a fait le conseil des ministres du mercredi 27 mai, que les socialistes n'entendent pas remettre en cause, loin de là, les liens de solidarité nationale existant entre les DOM-TOM et la métropole; d'autre part, que personne, ni à l'Elysée ni à Matignon, n'a l'intention de remettre en question le statut politique dont bénéficient actuellement les départements et les territoires d'outre-mer. Il soulignera, au contraire, que le gouvernement souhaite faire bénéficier les DOM-TOM sans délai de tous les progrès sociaux qu'il a l'intention de mettre en œuvre, en accélérant ceux-ci, d'ailleurs, par l'instauration de procédures décentralisées.

Mais il insistera surtout sur la volonté des dirigeants socialistes d'appliquer aux DOM-TOM, en matière de décentralisation, le même projet de loi de régionalisation que celui qui est prévu pour la métropole et non un texte qui serait spécifique.

M. Emmanuelli souhaite aussi se rendre en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, avant les élections législatives, pour y expliquer que le gouvernement tient absolument *« à éviter toute altération des liens entre les territoires d'outre-mer et la métropole »*.

Ici et là, le nouveau secrétaire d'Etat espère convaincre les électeurs que la plupart d'entre eux ont été délibérément trompés sur les projets socialistes, généralement assimilés aux thèses indépendantistes, par l'ancienne majorité présidentielle. Avant son départ, il a notamment indiqué qu'il compte désormais dans son action sur la *« loyauté »* des réseaux locaux de FR 3, dont le comportement politique a été souvent critiqué par les partis de gauche, et sur la responsabilité des préfets *« qui ne doivent pas être des gouverneurs »*.

Une mission qui ressemble fort à une gageure puisque pour M. Emmanuelli, qui n'était guère préparé à cette tâche, il s'agit, en somme, de rattraper en quinze jours, avant le scrutin législatif, une bonne partie du temps perdu, depuis une décennie, par ses amis politiques qui ont trop souvent négligé, ou mal compris, les citoyens d'outre-mer. — A. R.

M. PINTON (U.D.F.) : cessez d'endormir la France, messieurs les socialistes !

M. Michel Pinton écrit dans l'éditorial d'*U.D.F. 1*, une lettre d'information de l'Union pour la démocratie française, dont il est le délégué général : *« Le temps passe, l'inflation s'accélère, le chômage fauche de plus en plus fort, et on ne sait rien. Les élections législatives approchent à grands pas : toujours rien. Personne ne sait rien de ce que veulent faire les socialistes qui semblent décidément se complaire dans le flou, à l'exemple de leur ex-premier secrétaire. (...)*

» A ce qu'on dit, il devrait y avoir le 3 juin une merveilleuse distribution de cadeaux : 10 % sur le SMIC, 25 % sur les allocations familiales, le minimum-vieillesse à 1 700 F, un petit quelque chose pour les locataires. On ne sait pas qui paiera. Mais, en attendant pourquoi se gêner ? Raymond Barre a laissé les caisses pleines, et il y a de quoi faire tenir le franc un bon moment.

» C'est une douce volupté que de se donner, à si peu de frais pour soi, l'air d'un homme de cœur, attentif aux difficultés des petits. »

M. Pinton conclut : *« Cessez d'endormir la France, messieurs les socialistes ! Votre devoir, dans cette élection que vous avez provoquée, est de dire clairement comment vous comptez tirer la France d'affaire. »*

M. LOUIS SCHWEITZER DIRECTEUR DE CABINET DE M. FABIUS AU BUDGET

M. Louis Schweitzer, inspecteur de sfinances, dirigera le cabinet de M. Laurent Fabius, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

[Né le 8 juillet 1942 à Genève, M. Louis Schweitzer est entré à l'inspection des finances à sa sortie de l'ENA (promotion « Robespierre »). Mis à la disposition de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris en 1970-1971, il devait être ensuite chargé de mission au service de l'inspection générale des finances (de 1972 à 1974) avant d'entrer à la direction du budget, où il fut successivement chargé de mission (juillet 1974), chef du bureau des transports (1976) et sous-directeur de la fonction publique, des statuts et indemnités des personnels de l'Etat (1979). Administrateur notamment de T.D.F. (Télé Diffusion de France), il est le fils de M. Pierre-Paul Schweitzer, inspecteur général des finances honoraire, ancien directeur du Trésor et ancien directeur général du F.M.I.]

En bref

● *Les préfets de tous les départements* (métropole et outre-mer) seront reçus vendredi 29 mai à 10 heures au ministère de l'intérieur pour une réunion de travail. MM. Mauroy, premier ministre, Delors, ministre de l'économie et des finances, et Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, participeront à cette réunion.

● *Au cabinet de M. Gaston Defferre.* — Le cabinet de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est composé de la façon suivante : *directeur du cabinet*, M. Maurice Grimaud, préfet honoraire ; *chargé de mission*, M. Gaston Espinasse et Mme Yvonne Theobald-Paoli ; *directeur adjoint du cabinet*, M. Claude Bussière, préfet ; *conseillers techniques*, MM. Frédéric Thiriez, auditeur au Conseil d'Etat, et Hubert Fournier, administrateur civil ; *chef de cabinet*, M. Philippe Grégoire jusqu'alors sous-préfet à Corte ; *chef adjoint de cabinet, chargé du secrétariat particulier*, Mme Hélène de Percin.

● *Au cabinet de M. Maurice Faure.* — M. Jean-Pierre Lacroix, sous-préfet, est nommé chef de cabinet du garde des sceaux, M. Maurice Faure. MM. Jean-Paul Beraudo, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, Jean Favard, juge à Paris et Jean-Marie Guehenno, auditeur à la Cour des comptes, sont nommés conseillers techniques.

● *Création de la société anonyme Combat socialiste quotidien* : son siège est fixé au 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Son capital est de 100 000 francs, divisé en quatre cents actions de 250 francs chacune. Les administrateurs nommés pour trois ans sont MM. Michel Charzat (conseiller de Paris), Laurent Fabius (ministre chargé du budget), Roger Fajardie (membre du comité directeur et du bureau exécutif du P.S.), Claude Germon (directeur de *Combat socialiste*, Pierre Joxe (ministre de l'industrie)), Jean Poperen et Dominique Taddei (membres du bureau exécutif et du comité directeur du P.S.

● *Les Cahiers Léon Blum* du mois de mai comportent notamment une étude d'André Nouschi sur « Léon Blum, les socialistes et la politique pétrolière française ». Le siège social des *Cahiers* est chez Catherine Malamoud, 7, rue de la Cité-Universitaire, Paris-14e.

● *M. Jacques Chirac* tiendra des réunions publiques dans une cinquantaine de villes avant le premier tour des élections législatives. Cette série de déplacements commencera le mardi 2 juin en Corse et dans la région Provence-Côte d'Azur et se terminera le 12 juin en Corrèze. M. Chirac apportera son soutien à l'ensemble des candidats qui se réclament de l'U.N.M. Il visitera également tous les arrondissements de Paris.

● *M. Claude Roux*, député sortant (app. R.P.R.) de la dix-neuvième circonscription de Paris, a été exclu du R.P.R. M. Jacques Chirac, qui a annoncé cette sanction mercredi 27 mai, a précisé qu'elle est *« la conséquence normale »* du maintien de la candidature de M. Roux sous l'étiquette R.P.R. alors que l'U.N.M. a décidé de donner son investiture à M. Jacques Toubon, délégué national du R.P.R.

● *Le bureau national de la Démocratie chrétienne française*, dont le président est M. Alfred Coste-Floret, publie la déclaration suivante :

« La volonté de changement politique aurait dû se traduire dans la désignation des candidats de l'ancienne majorité aux élections législatives par une large ouverture vers tous ceux qui entendent sauvegarder les valeurs de la société de responsabilité et de liberté et des institutions de la Ve République.

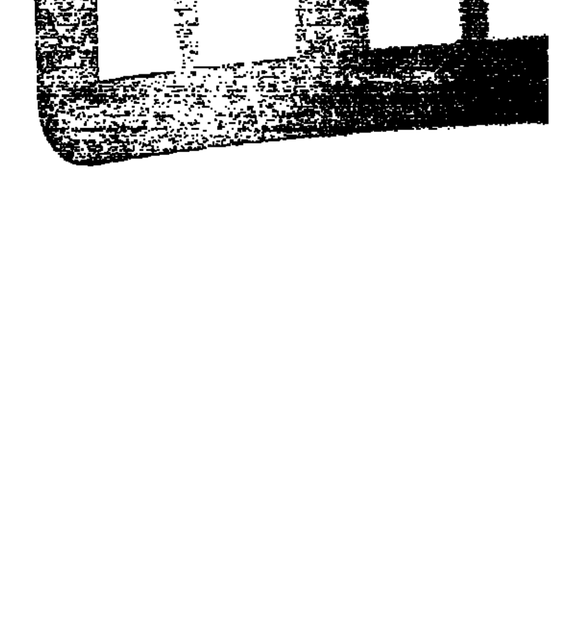
» Cela n'a pas été fait et une prime a été accordée à des hommes politiques dont certains se sont lourdement trompés.

» Dans ces conditions, la démocratie chrétienne française, sous réserve de quelques cas d'espèce, ne participera pas à un combat électoral dont les bases sont faussées.

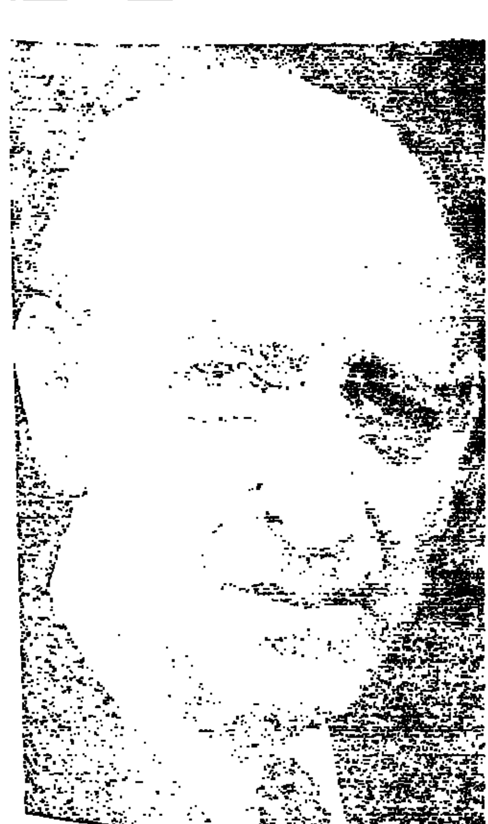
★ Démocratie chrétienne française, 50, rue de Berri, 75008 Paris.

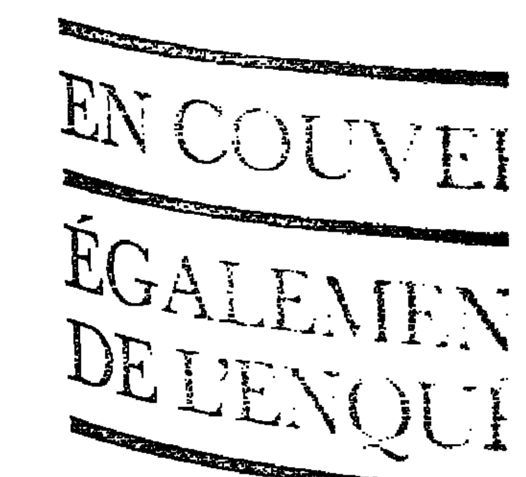
● RECTIFICATIFS. — M. Alain Rodet, candidat du P.S. dans la première circonscription de la Haute-Vienne, n'est pas maire de Saint-Léonard-de-Noblat, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 27 mai. M. Rodet est adjoint au maire de Limoges et conseiller général.

D'autre part, le candidat présenté par le P.S. dans la 8e circonscription de la Moselle est M. Bernard Babault.









هكذا من الاصل

CETTE SEMAINE DANS

L'EXPRESS

RAYMOND ARON

« Nous ne condamnerons pas systématiquement le pouvoir d'aujourd'hui, pas plus que nous n'approuvions toujours le pouvoir d'hier. Puisse le nouveau pouvoir nous donner autant d'occasions de le louer, que l'ancien nous en a données de le blâmer ! »

EN COUVERTURE : LA BATAILLE DU FRANC.

ÉGALEMENT DANS L'EXPRESS, LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ENQUÊTE : ÉTUDIANTS, VOS DÉBOUCHÉS EN 1985.

L'évolution des principaux partis dans les circonscriptions législatives (III)

Nous continuons ci-contre la publication des résultats de l'élection présidentielle dans les quatre cent soixante-quatorze circonscriptions de la métropole commencée dans « le Monde » des 27 et 28 mai. Nous rappelons les résultats pour ces circonscriptions des législatives de mars 1978. Dans les cinq circonscriptions où le scrutin de mars avait été annulé par le Conseil constitutionnel, nous donnons les résultats des partielles qui avaient été organisées au cours du second semestre 1978. Ces cinq cas, ainsi que huit autres (élections partielles organisées à la suite de vacances) sont signalés en note.

Figurent, pour chaque circonscription, en regard de leur étiquette de 1978, les noms des élus de 1978 (y compris ceux qui, décédés ou appelés à d'autres fonctions, ont été, depuis lors, remplacés par leur suppléant). Pour le scrutin du dimanche 26 avril 1981 ont été retenus les scores respectifs de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, François Mitterrand et Georges Marchais.

Nous mentionnons en outre les scores recueillis par le M.R.G. là où il présentait des candidats en 1978 et nous les comparons à ceux obtenus par M. Michel Crépeau le 26 avril.

Dans cette troisième série, qui va de la Loire-Atlantique à l'Oise et qui concerne quatre-vingt-treize circonscriptions, M. Chirac n'a devancé, le 26 avril, M. Giscard d'Estaing que dans les deux circonscriptions du Lot, dont les électeurs avait désigné en 1978 MM. Maurice Faure (M.R.G.) et Martin Malvy (P.S.).

Dans cette série, le P.C. n'est arrivé en tête que dans dix circonscriptions, qu'il détient d'ailleurs déjà. Dans les quatre autres, dont les élus communistes, le secrétaire général du P.C. a été devancé par M. Mitterrand : la troisième de Lot-et-Garonne, la troisième de l'Oise et les dix-septième et vingt et unième du Nord. Encore convient-il de préciser que, pour ces deux dernières, M. Marchais avait obtenu 25,44 % des suffrages exprimés le 26 avril contre 25,63 % à M. Mitterrand dans la dix-septième et 23,33 % contre 23,68 % à M. Mitterrand dans la vingt et unième.

Prochain tableau :

ORNE A DEUX-SÈVRES

Mme BOUCHARDEAU CANDIDATE A SAINT-ÉTIENNE ET Mme HALIMI A BLOIS

Le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi 27 mai, a complété, en partie, la liste des candidats présentés ou soutenus par le P.S. aux élections législatives.

Le P.S. soutiendra Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire du P.S.U., qui a décidé d'être candidate dans la première circonscription de la Loire (Saint-Etienne-Nord) dont le député sortant, M. Michel Durafour (U.D.F. - rad.), se représente. M. Durafour avait été élu le 19 mars 1978, avec 52,81 % des voix, contre 47,18 % au candidat communiste, arrivé en tête de la gauche au premier tour. En 1981, M. Mitterrand a obtenu, dans cette circonscription, 23,16 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle (contre 19,61 % à M. Marchais) et 53,07 % des voix au second tour.

La circonscription de Saint-Etienne-Nord est l'une des quatre circonscriptions que le P.S. lui avait proposées (*le Monde* du 26 mai). Mme Bouchardeau, originaire de Saint-Etienne, enseigne et habite dans cette ville, où elle a longtemps milité au P.S.U. et dans les organisations féministes. Elle s'était déjà présentée, *en mars 1973, dans cette circonscription* et elle avait recueilli, au premier tour, 1,24 % des suffrages exprimés.

Le P.S. soutiendra Mme Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir, dans la première circonscription du Loir-et-Cher (Blois), dont le député sortant, M. Pierre Sudreau (app. U.D.F.) ne se représente pas. Mme Halimi affrontera vraisemblablement une personnalité nationale de l'U.D.F. (*le Monde* du 28 mai).

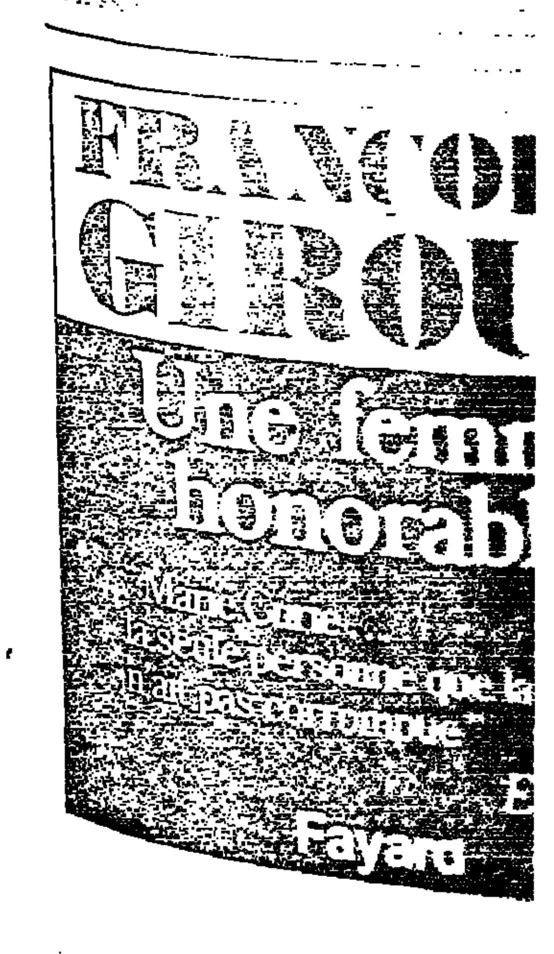
Ce bureau exécutif a tranché le litige qui opposait la direction du parti aux militants dans la *troisième circonscription* de l'Essonne. M. Claude Germon, secrétaire national du P.S., sera candidat, bien que les militants se soient prononcés en faveur de M. André Bussery, maire de Juvisy. M. Germon affrontera M. Pierre Juquin, député sortant, membre du bureau politique du P.C.F.

Les noms de plusieurs autres candidats ont été publiés :

MM. Istace (Ardennes, 2e), Weinling (Aube, 2e), Vouillot (Côte-d'Or, 2e), Dolho (Côtes-du-Nord, 1re), Porthault (Loiret, 2e), Mme Chantal Perez (Morbihan, 6e), Mme Colette Kahn (Paris, 24e), M. Borel (Vaucluse, 2e).

Circonscript.	Partis	Élu en 1978	1er tour 1978 % exprimés	1er tour 1981 % exprimés	2e tour 1978 % exprim.	2e tour 1981 % exprim.
		LOIRE-ATLANTIQUE				
1re	U.D.F.	BOLO	21,59	27,50		48,44
	R.P.R.		26,90	17,48	52.93	
	M.R.G.		4,44	3,63		
	P.S.		23,79	28,71	47,06	51,55
	P.C.F.		14,17	9,96		
2e	U.D.F.			25,31		45.22
	R.P.R.		29,23	16,53	48,98	
	M.R.G.		2,42	3,35		
	P.S.	CHENARD	26,61	30,92	51.01	54,77
	P.C.F.		15,64	12,08		
3e	U.D.F.		12,35	25,07		43,77
	R.P.R.		33.14	16,64	48,99	
	M.R.G.		2,61	3,26		
	P.S.	AUTAIN	33,36	32,29	51,00	56,22
	P.C.F.		12,12	10,65		
4e	U.D.F.	MAUJOUAN DU GASSET	40,82	32,93	64,04	56.27
	R.P.R.		17,65	20,78		
	M.R.G.		4,88	2,83		
	P.S.		21,19	25,55	35,95	43,72
	P.C.F.		7,19	5,74		
5e	Div. maj.	HUNAULT (14)	54,46			
	U.D.F.			34,63		55.25
	R.P.R.			21,18		
	M.R.G.		1,72	1,71		
	P.S.		23,04	25,72		44,74
	P.C.F.		8,31	6,64		
6e	U.D.F.		9,10	23,63		38,89
	R.P.R.		28,07	12,77	41,89	
	M.R.G.		2,64	2,64		
	P.S.	EVIN	29,71	33,74	58,10	61,10
	P.C.F.		20,53	14,95		
7e	U.D.F.			34,22		54,71
	R.P.R.	GUICHARD	52,36	17,88		
	P.S.		26,95	26,65		45,28
	P.C.F.		10.53	8.17		
8e	U.D.F.		7,09	37,34		60.49
	R.P.R.	L. RICHARD	48.52	20,62	67,53	
	M.R.G.		1,36	2,22		
	P.S.		18,14	22,55	32,46	39,50
	P.C.F.		7,89	6,14		
		LOIRET				
1re	U.D.F.	DOUFFIAGUES	29,63	29,98	55.52	52,00
	R.P.R.		20,40	18,27		
	M.R.G.		3,66	3,07		
	P.S.		21,98	25,84	44,47	47,99
	P.C.F.		15,88	10,24		
2e	U.D.F.		16,63	29,32		49,98
	R.P.R.	SALLE	27,87	17,07	53,66	
	M.R.G.		1,86	2,83		
	P.S.		19.51	25,22		50,01
	P.C.F.		25,36	13,81	46,33	
3e	U.D.F.		20,62	32,95		55.50
	R.P.R.	GIRARD	20,71	19,48	56,37	
	P.S.		20,61	22,32	43,62	44,49
	P.C.F.		15,96	11,15		
4e	U.D.F.			30,69		51.73
	R.P.R.	X. DENIAU	49,13	18,25	59,40	
	P.S.		17,25	22,64		48,26
	P.C.F.		24,31	15,41	40.59	
		LOT				
1re	U.D.F.			19,51		40.12
	R.P.R.		23,44	21,23	39,13	
	M.R.G.	M. FAURE	41,24	4,18	60,86	
	P.S.			31,01		59,87
	P.C.F.		17,20	13,46		
2e	U.D.F.			17,86		40,73
	R.P.R.		40,30	25,51	44,55	
	P.S.	MALVY	38,25	30,91	55,44	59,26
	P.C.F.		14,79	13,89		
		LOT-ET-GARONNE				
1re	U.D.F.			25,99		44,91
	R.P.R.		23,39	17,10	46,65	
	P.S.	LAURIS-SERGUES	27,75	27,47	53.34	55,08
	P.C.F.		21,48	16,87		
2e	U.D.F.		19,34	22,42		40,57
	R.P.R.		22,76	16,73	46,46	
	M.R.G.		2,49	1,99		
	P.S.		21,38	26,15		59,42
	P.C.F.	RUFFE	32.19	23,31	53,53	
3e	U.D.F.		26.57	24,98		44,18
	R.P.R.		24,39	18,72	48,78	
	P.S.	GARROUSTE	27,82	28,37	51,21	55,61
	P.C.F.		16,92	14,64		
		LOZÈRE				
1re	U.D.F.	COUDERC	[illegible]	36,56		54,75
	R.P.R.			16,42		
	P.S.		[illegible]	24,94		45,24
	P.C.F.		10,96	9,96		
2e	U.D.F.	BLANC	62,14	41,91		64,86
	R.P.R.		5,23	22,75		
	P.S.		25,24	19,87		35.13
	P.C.F.		5,60	6,80		
		MAINE-ET-LOIRE				
1re	U.D.F.		13,03	[illegible]	53,49	53,49
	R.P.R.	NAROUIN	42,97	[illegible]	57,12	
	P.S.		27,74	[illegible]	42,27	46,50
	P.C.F.		12,28	5,42		
2e	U.D.F.			34,92		57,41
	R.P.R.	FOYER	[illegible]	19,32		
	P.S.		[illegible]	23,81		42,58
	P.C.F.		13,89	7,58		
3e	U.D.F.	ALPHANDERY	28,41	35,49	60,53	55,59
	R.P.R.		28,04	18,80		
	M.R.G.		4,02	2,20		
	P.S.		20,06	24,71	39,47	44,40
	P.C.F.		10,93	8,68		
4e	U.D.F.	BEGAULT	56,36	39,76		61,89
	R.P.R.		13,78	17,96		
	P.S.		19,22	21,85		38,11
	P.C.F.		7,64	5,59		
5e	U.D.F.	LIGOT	65,88	35,69		60,41
	R.P.R.			21,55		
	P.S.		[illegible]	22,51		39,58
	P.C.F.		7,95	6,03		
6e	U.D.F.			33,46		55,66
	R.P.R.	LA COMBE	57,53	21,27		
	P.S.		27,54	25,03		
	P.C.F.		9,66	6,53		44,33
		MANCHE				
1re	U.D.F.	DAILLET	54,89	35,85	67,22	59,74
	R.P.R.		11,22	24,01		
	P.S.		16,27	21,67	32,78	40,25
	P.C.F.		5,65	6,42		
2e	U.D.F.		32,31	39,47	41,99	66,51
	R.P.R.	BIZET	42,45	26,77	58,00	
	P.S.		12,83	17,86		32,28
	P.C.F.		6,44	4,39		
3e	U.D.F.	BAUDOUIN	47,41	36,78	62,27	59,76
	R.P.R.		13,27	22,04		
	P.S.		20,97	21,91	37,72	40,23
	P.C.F.		8,21	6,36		
4e	U.D.F.			39,58		62,50
	R.P.R.	GODEFROY	65,25	21,44	64,58	
	P.S.		17,48	20,38	35,41	37,49
	P.C.F.		7,98	6,65		
5e	U.D.F.		42,31	30,13	49,78	46,93
	R.P.R.			14,00		
	P.S.	JARINOT	31,38	30,25	50,21	53,07
	P.C.F.		13,34	11,8[illegible]		
		MARNE				
1re	U.D.F.	SCHNEITER	24,88	27,98	54,05	48,79
	R.P.R.		20,23	18,58		
	P.S.		20,88	24,76		51,20
	P.C.F.		25,32	16,35	45,94	
2e	U.D.F.		12,20	28,93		50,08
	R.P.R.	FALALA	39,28	18,64	56,13	
	P.S.		18,35	23,87		49,99
	P.C.F.		23,30	15,99	43,86	
3e	U.D.F.		17,39	31,62		50.73
	R.P.R.	BERNARD	29,71	16,57	54,70	
	M.R.G.		1,85	1,86		
	P.S.		18,52	[illegible]		49,26
	P.C.F.		26,02	14,14	45,29	
4e	U.D.F.	STASI	41,40	31,42	59,01	52,41
	R.P.R.		12,21	18,53		
	M.R.G.		4,28	1,91		
	P.S.		17,86	22,61		[illegible]
	P.C.F.		21,91	15,77	40,98	
		HAUTE-MARNE				
1re	U.D.F.	FEVRE	33,78	[illegible]	54,23	49,10
	R.P.R.		21,80	18,53		
	M.R.G.		[illegible]	1,98		
	P.S.		20,99	28,78	45,76	50,89
	P.C.F.		13,51	10,60		
2e	U.D.F.		7,69	28,75		46,79
	R.P.R.	DELONG	39,32	16,38	52,97	
	P.S.		20,33	27,85		53,20
	P.C.F.		28.32	16,51	47,02	
		MAYENNE				
1re	U.D.F.	D'AUBERT	45,01	32,74	57,28	54,51
	R.P.R.		7,84	21,08		
	P.S.		38,38	26,84	42,71	45,48
	P.C.F.		7,15	6,39		
2e	U.D.F.			37,77		64,43
	R.P.R.	DE GASTINES	68,64	27,20		
	P.S.		21,78	20.87		35,56
	P.C.F.		6,04	4.18		
3e	U.D.F.	DE BRANCHE	61,88	37,66		63,28
	R.P.R.			23,67		
	P.S.		27,67	20.16		36,71
	P.C.F.		4,71	4,85		
		MEURTHE-ET-MOSELLE				
1re	U.D.F.		28,96	30,49	41,53	46,74
	R.P.R.		14,90	13,04		
	P.S.	TONDON	37,48	28,16	58,46	53,25
	P.C.F.		14,25	14,95		
2e	U.D.F.	COULAIS	35,55	29,72	50,70	47,25
	R.P.R.		10,29	14,46		
	M.R.G.		3,06	2,22		
	P.S.		26,83	29,25	49,29	52,74
	P.C.F.		15,38	12,54		
3e	U.D.F.	ROSSINOT	27,81	33,01	53,33	51,58
	R.P.R.			15,21		
	P.S.		28,11	26,98	46,66	48,41
	P.C.F.		13,43	11,07		
4e	U.D.F.	R. HABY	52,10	36,00		53,84
	R.P.R.			14,92		
	P.S.		25,82	23,83		46,15
	P.C.F.		16,33	12,88		
5e	U.D.F.	BIGEARD	33,08	35,05	54,13	52,12
	R.P.R.		22,86	14,55		
	P.S.		25,21	27,36	45,86	47,87
	P.C.F.		12,04	9,83		
6e	U.D.F.		14,64	20,65	36,69	31,41
	R.P.R.		10,56	9,82		
	P.S.		28,32	25,92		68,58
	P.C.F.	GŒURIOT	43,87	35,18	63,30	
7e	U.D.F.		25,31	21,60	47,36	36,81
	R.P.R.		10,92	14,26		
	M.R.G.		3,24	1,59		
	P.S.		22,73	23,27		63,18
	P.C.F.	PORCU	35,72	30,98	52,63	
		MEUSE				
1re	U.D.F.	LONGUET	30,68	33,59	52,46	50,62
	R.P.R.		11,56	14,64		
	P.S.		31,26	28,01	47.53	49,37
	P.C.F.		12,47	11,58		
2e	U.D.F.	BIWER	45,09	32,59	52,80	51,92
	R.P.R.		8,03	17,13		
	P.S.		28,17	25,85	47,19	48,07
	P.C.F.		15,10	12,97		
		MORBIHAN				
1re	U.D.F.	CHAPEL	37,89	38,51	65,85	60,04
	R.P.R.		15,30	20,10		
	P.S.		25,83	24,69	34.94	39,95
	P.C.F.		6.16	4.56		
2e	U.D.F.	BONNET	61,92	37,39		
	R.P.R.			18,36		56,80
	P.S.		17,03	23,70		
	P.C.F.		11,53	8,23		43,19
3e	U.D.F.			33,30		54,74
	R.P.R.	CAVAILLE	36,13	22,87	61,63	
	P.S.		21.58	22,97	38,36	45,25
	P.C.F.		10.76	10,03		
4e	U.D.F.	BOUVARD	46,02	40,39	71,29	62,89
	R.P.R.			22,16		
	P.S.		15,20	22,07	28,70	37,90
	P.C.F.		5,39	5,85		
5e	U.D.F.		21,32	28,81		46,54
	R.P.R.		22,65	15,72	47,45	
	P.S.	LE DRIAN	29,42	28,66	52,54	53,45
	P.C.F.		19,31	12,30		
6e	U.D.F.	LE CABELLEC	45,85	28,99	53,50	45,08
	R.P.R.			16,72		
	P.S.		21,87	27,26		54,91
	P.C.F.		25,52	16,08	46,49	
		MOSELLE				
1re	U.D.F.		38,89	29,68	48,77	45,41
	R.P.R.			14,88		
	P.S.	LAURAIN	[illegible]	[illegible]	51,22	54,58
	P.C.F.		15,58	13,41		
2e	U.D.F.		20,62	[illegible]		52,73
	R.P.R.	MASSON	28,52	18,13	58,62	
	P.S.		24,20	28,11	41,38	47,27
	P.C.F.		8,97	7,22		
3e	U.D.F.		22,78	23,96	40,51	36,24
	R.P.R.		11,94	11,71		
	P.S.		26,31	26,78		63,75
	P.C.F.	DEPIETRI	35,76	27,35	59,48	
4e	U.D.F.	FERRETTI	36,76	34,35	57,15	51,31
	R.P.R.		15,66	[illegible]		
	P.S.		28,98	[illegible]		48,68
	P.C.F.		12,97	12,74	42,84	
5e	U.D.F.		16,28	[illegible]		51,12
	R.P.R.	SCHVARTZ	41,76	16,36	54,40	
	P.S.		28,03	[illegible]	45,59	48,87
	P.C.F.		[illegible]	9.13		
6e	U.D.F.		22,07	37,91		54,22
	R.P.R.	BOUSCH	34,44	16,64	55,85	
	P.S.		24,39	26,06	44,14	45,72
	P.C.F.		9,38	8,95		
7e	U.D.F.	SEITLINGER	42,51	42,23	63,39	60,57
	R.P.R.		17,90	17,13		
	P.S.		18,36	22,76	36,61	39,42
	P.C.F.		9,42	6,40		
8e	U.D.F.		19,76	41,64		65,40
	R.P.R.	MESSMER	54,64	21,52		
	P.S.		16,41	19,70		34,60
	P.C.F.		5,17	5,01		
		NIÈVRE				
1re	U.D.F.		17,11	22,39	38,81	36,63
	R.P.R.		15,26	13,49		
	P.S.	BENOIST	38,27	40,01	61,18	63,36
	P.C.F.		21.55	14,76		
2e	U.D.F.		19,05	23,95	41,04	38,47
	R.P.R.		10,21	13,13		
	P.S.	HUYGHUES DES ETAGES	38,37	35,53	58,95	61,52
	P.C.F.		24,81	17,48		
3e	U.D.F.		31,27	21,17	39,78	35,91
	R.P.R.			14,48		
	P.S.	MITTERRAND	44,70	43,29	60,21	64,08
	P.C.F.		15,57	12,72		
		NORD				
1re	U.D.F.	SEGARD	53,24	34,73		55,61
	R.P.R.			16,59		
	P.S.		28,25	24,22		44,38
	P.C.F.		14,25	11,05		
2e	U.D.F.		17,39	29,24		45.32
	R.P.R.		18,34	12,98	44,02	
	P.S.	MAUROY	37,74	30,84	55,97	54,67
	P.C.F.		17,00	15,87		
3e	U.D.F.		13,28	21,61		50,84
	R.P.R.	DHINNIN	34,15	15,08	53,24	
	M.R.G.		2,54	1,90		
	P.S.		23,32	25,75	46,75	49,15
	P.C.F.		18,16	14,43		
4e	U.D.F.		13,11	26,10		42,85
	R.P.R.		20,56	13,94	43,53	
	P.S.	DEROSIER	30,63	30,32	56,46	57,14
	P.C.F.		21,93	18,02		
5e	U.D.F.		18,85	26,92	40,58	42,70
	R.P.R.		17,76	12,54		
	P.S.	NOTEBART	37,78	30,59	59,41	57,29
	P.C.F.		21,85	19.15		
6e	U.D.F.		13,81	26,82		45,54
	R.P.R.		27,07	15,60	45,79	
	P.S.	LAURENT	30,67	28,49	54,20	54,45
	P.C.F.		22,48	18,31		
7e	U.D.F.		21,59	29,47	47,94	45,98
	R.P.R.		14,61	12,55		
	P.S.	PROUVOST	31,58	31,74	52,85	54,01
	P.C.F.		16,70	13,53		
8e	U.D.F.		30,48	31,17	48,21	46,72
	R.P.R.		12,33	12,29		
	P.S.	FAUGARET	33,29	31,21	51,78	53,27
	P.C.F.		17,34	14,38		
9e	U.D.F.		24,85	34,54		56,76
	R.P.R.	CHARLES	25,24	17,93	56,71	
	P.S.		26,67	23,66	43,28	43,23
	P.C.F.		13,16	11,22		
10e	U.D.F.		6,42	30,74		49,26
	R.P.R.		35,78	14,63	49,76	
	P.S.	HAESEBROECK	29,54	26,28	50,23	50,73
	P.C.F.		18,90	17,01		
11e	Div. maj.		36,87		41,44	
	U.D.F.			27,07		42,50
	R.P.R.			13,82		
	P.S.	DENVERS	26,96	31,07	58,55	57,49
	P.C.F.		17,03	17,35		
12e	U.D.F.		11,59	32,80		54,57
	R.P.R.	CORNETTE	43,06	20,84	56,85	
	P.S.		30,04	27,77	43,14	45,42
	P.C.F.		9,56	8,92		
13e	Div. maj.	SERGHERAERT (16)	48,40		56,22	
	U.D.F.			33,34		53,48
	R.P.R.			18,04		
	P.S.		29,82	25,37	43,77	46,51
	P.C.F.		14,04	12,75		
14e	U.D.F.			24,85		39,78
	R.P.R.		20,54	12,46	41,50	
	P.S.		16,32	22,70		60,21
	P.C.F.	ROGER	39,79	31,80	58,49	
15e	U.D.F.		11,19	21,81		36,40
	R.P.R.		20,25	12,85	38,07	
	M.R.G.		1,62	1,17		
	P.S.		16,16	19,96		63,59
	P.C.F.	HAGE	46,06	36,35	61,92	
16e	U.D.F.			24,36		42,67
	R.P.R.	LEGENDRE	41,18	16,87	50,09	
	P.S.		22,82	25,56		57,32
	P.C.F.		29,83	24,06	49,90	
17e	U.D.F.		36,51	25,21	49,21	42,01
	R.P.R.			15,27		
	P.S.		26,48	25,62		57,98
	P.C.F.	WARGNIES	31,63	25,44	50,78	
18e	U.D.F.		12,89	25,95		42,68
	R.P.R.		18,91	14,29	42,58	
	P.S.		15,44	20,55		57,31
	P.C.F.	BUSTIN	42,10	29,25	57,41	
19e	U.D.F.		26,88	25,53	45,97	40,55
	R.P.R.		11,59	12,44		
	P.S.		13,93	20,37		59,44
	P.C.F.	BOCQUET	38,82	31,98	54.07	
20e	U.D.F.			18,33		32.14
	R.P.R.		21,65	12,32	33,81	
	P.S.		17,50	20,69		67,85
	P.C.F.	ANSART	49,44	39,88	66,18	
21e	U.D.F.		16,04	24,02		43,71
	R.P.R.		21,74	19,17	47,88	
	P.S.		26,06	23,68		56,28
	P.C.F.	GAUTHIER	30,01	23,33	52,11	
22e	U.D.F.		5,90	24,02		41,00
	R.P.R.		33,75	15,21	46,05	
	P.S.		20,53	23,25		58,99
	P.C.F.	MATON	36,27	27,48	53,94	
23e	U.D.F.		21,12	22,97	44,03	40,10
	R.P.R.		11,86	16,12		
	P.S.		25,97	24,56		59,89
	P.C.F.	JAROSZ	35,85	27,21	55,96	
		OISE				
1re	U.D.F.			27,83		47,36
	R.P.R.	DASSAULT	51,11	18,21		
	P.S.		22,21	26,45		52,62
	P.C.F.		16,67	14,54		
2e	U.D.F.		27,39	26,51	48,29	45,58
	R.P.R.		17,03	16,91		
	P.S.	FLORIAN	24,68	26,09	51,70	54,41
	P.C.F.		22,36	17,51		
3e	U.D.F.		31,21	25,87	46,87	42,37
	R.P.R.		12,00	14,97		
	P.S.		21,06	26,04		57,62
	P.C.F.	AILLET	27,45	21,88	53,12	
4e	U.D.F.			25,79		45,30
	R.P.R.	DEHAINE	36,88	16,93	50,25	
	P.S.		24,71	25,21		54,69
	P.C.F.		26,44	19,15	49,74	
5e	U.D.F.		21,96	25,04		46,73
	R.P.R.	MANCEL	25,38	20,47	52,20	
	M.R.G.		16,58	2,17		
	P.S.			23,88		53,26
	P.C.F.		25,51	17,79	47,79	

(14) M. Hunault, non-inscrit, favorable à la majorité.
(15) M. Tondon, P.S., élu le 24 septembre 1978.
(16) M. Sergheraert, non-inscrit, favorable à la majorité.



Le Monde DES LIVRES

Un homme de grand secret

● ***Pierre Mabille, un surréaliste à l'écart***

EN entrant dans les mœurs, le surréalisme a fini par leur ressembler. Les jobards se sont emparés de ses convulsions ; des professeurs n'en finissent plus de le disséquer. On sait que la plupart des avant-gardes n'eurent pas un destin moins funeste. Elles prêtaient d'ailleurs, dès leur naissance, le flanc à la récupération.

Des surréalistes, comme Benjamin Péret, Paul Nougé ou Pierre Mabille, ont pourtant su se tenir assez à l'écart pour que la « valeur d'usage sociale » de leurs écrits ne se changent pas en menue monnaie ni en pacotille. La morale dominante, à l'ombre de ses partis et de ses églises, n'est pas encore prête à les trouver tolérables. Ils ont mis le feu aux poudres, avec une mèche assez lente pour être longtemps négligée.

Mabille (1904-1952), malgré la réédition en 1976 de ses trois livres majeurs, écrits avant 1940, *Egrégores* (1), *Thérèse de Lisieux* (2) et *le Miroir du merveilleux* (3), ne doit pas seulement à une fin prématurée sa relégation posthume. Reconnaissant en lui un « homme de grand conseil », André Breton posa le doigt, avec clairvoyance, sur l'essentiel de sa démarche : « *Homme de grand secret* », il intervenait dans des domaines séparés depuis Novalis, le poétique, l'étude de l'homme et de la nature, le merveilleux. Il cherchait, au centre et à la périphérie de tous les chemins possibles, « *une véritable compréhension systématique du monde* ».

Appliquée à la « férocité bourgeoise » et à l'histoire de l'une de ses victimes, la malheureuse Thérèse de Lisieux, la rébellion théorique de Mabille a montré toute sa pertinence. Elle n'avait rien à voir avec les flous artistiques qui, sous les nouveaux charlatans, nimbèrent fugitivement l'infiltration catastrophique de l'amour divin dans la pensée. De même, la frontière entre le visible et le compréhensible, le perceptible et l'imaginable, redevenait après elle ce qu'elle n'avait cessé d'être, un frein à la liberté d'aller ailleurs.

Les deux volumes de textes de Mabille que l'on vient de réunir, *Messages de l'étranger* et *Traversées de nuit*, augmenteront utilement la présence d'une œuvre qui nous attend, à portée de la main. Conférences ou articles publiés dans *Fontaine, le Minotaure, Tropiques, etc.*, ces écrits, selon une aimantation occulte, forment, pour reprendre la définition de Péret, « *une étoile dont les branches seraient orientées dans toutes les directions* ». Au-delà des circonstances, des lieux et du temps d'où ils partent, ils annoncent une anthropologie autre, une science des religions différente, une nouvelle approche du phénomène poétique, une épistémologie aventureuse.

RAPHAEL SORIN.

(Lire la suite page 14.)

(1) et (2) Le Sagittaire.
(3) Editions de Minuit.



★ Dessin de Berenice CLEEVE.

Un regard d'enfant sur les misères de l'exil

● ***Une fresque d'Adélaïde Blasquez***

UN serrurier est sauvé du suicide par une voisine. Cet homme qui n'est pas un habitué des mots va parler. Celle qui l'a sauvé branche le magnétophone. Et voici un témoignage, simple et bouleversant, *Gaston Lucas, serrurier* (Plon), biographie d'un vieil homme qui porte sur les événements — métier, amour, guerre ou deuil — un regard sans haine, innocent.

Avec sa mère, Mme de Duran, et son frère Alejo, la petite Emma quitte l'Espagne pour Bruxelles ; exil dû à la disparition du père, officier de l'armée républicaine, comme le père d'Adélaïde Blasquez. S'ajoutera à la famille tronquée Léon Van Roodebeek, amant de Mme de Duran. Et voilà un roman complexe et séduisant, la tranche de vie d'une enfant bientôt adolescente qui porte sur les événements — exil, amour, misère ou patriotisme — un regard sans innocence où le mépris est plus fort que la haine.

Anecdote, ton, construction — très recherchée dans le second — tout sépare ces deux ouvrages. On ne peut imaginer personnages plus opposés que cet ouvrier qui traverse silencieusement l'histoire et cette gamine loquace entraînée du sud au nord de l'Europe sur fond de guerre d'Espagne et de nazisme. Pourtant, Lucas (qui n'est pas un héros inventé) et Emma (très romanesque) ont un point commun ; comment des êtres troublés par l'événement extérieur regardent le monde.

Qu'il s'agisse de la mère, d'origine allemande et merveilleuse à *force* de grotesque, qui ordonne à Hitler de lui laisser la liberté, ou du Professeur Doktor Leo von Forschmammeringerglans, héros *du roman qu*'elle essaie d'écrire et qui n'est qu'un reflet de son amant, tout provoque le regard de la petite Emma, regard qui juge aussi bien les foucades maternelles que l'engagement politique très Sancho Pança des frères — sans oublier les conditions matérielles de la pauvreté qui mûrissent l'enfant jusqu'à la protéger d'une espèce de ridicule de la misère auquel n'échappe pas son entourage *adulte*.

Pour cette fresque, l'auteur n'a pas lésiné sur les moyens. Dialogue de théâtre, monologue intérieur, roman dans le roman, clins d'œil (que d'exergues !... et cette première *phrase* : « *Longtemps, Alejo s'est levé de table avant l'heure* »), tout s'entrechoque dans une certaine allégresse où l'érudition se teinte d'humour, noir ou rose. Le torrent, qui ne peut renier sa source espagnole, est maîtrisé. A peine si l'on peut regretter ici ou là des interpellations au lecteur qui ne sont pas indispensables ou des jeux typographiques qui n'ajoutent rien à l'ensemble.

Reste le flot. Reste un plaisir d'écrire qui devient plaisir de lire, une connivence entre l'auteur et le lecteur dont on devine qu'Adélaïde Blasquez elle-même s'est d'abord amusée. Reste aussi une invite, discrète *mais* salubre, à partager le regard d'Emma. Ses yeux sont une loupe qui grossit jusqu'à l'hénaurme — c'est la loi du genre, — mais il faut bien cela pour notre myopie. Suivre Emma, c'est porter sur le monde et ses bêtises un regard d'enfant qui n'est pas dupe. Suivons.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LES TENEBRES DU DEHORS, d'Adélaïde Blasquez, Gallimard, 278 pages. Environ 62 F.

« Anne-Marie » de Lucien Bodard
Un petit Chinois à Paris

VU le succès de *Monsieur le Consul* et du *Fils du Consul*, inutile de présenter le narrateur de cette autobiographie épique. Fils unique d'un diplomate pompeux et d'une mère rêveuse comme sa Loire natale, le futur reporter de tous les grands barouds d'après guerre a découvert la vie au fin fond de la Chine des années 20, encore livrée aux seigneurs de la guerre. Sur le chemin de l'école, où ses serviteurs le portaient en palanquin, il n'était pas rare qu'il croisât des *têtes coupées. De la politesse rusée et des vengeances froides* qu'il observait, Lulu (pour les intimes) a fait une seconde nature, tandis que la France des armes et des lois restait pour lui un discours larmoyant de 14 juillet.

VERS sa dixième année, ce « métis mental » vient à Paris en compagnie de sa seule maman, la douce *Anne-Marie. De l'immense Seu-Tchouan à une ruelle* sombre de Montparnasse, et du consulat colonial au faux luxe d'un demi-palace, le contraste est rude. Lulu se réjouirait presque de ce confinement si sa mère répondait à sa passion amoureuse. Mais au lieu de jouer au voyage de noces, comme l'enfant en rêvait, Anne-Marie s'étourdit de mondanités. Elle n'a de cesse de séduire le couple bien parisien des Masselot : André, provisoirement écarté du Quai d'Orsay, et la consolante Edmée.

En fait de lune de miel, Lulu se retrouve dans un pen*sionnat chic du côté de Verneuil, où sa mère ne vient même* pas le voir le dimanche, toujours à cause des chers Masselot. Le petit roi de Tcheng-Tu devient « *Gourdiflot le Chinois* », chahuté, brimé, torturé. Pas pour longtemps, toutefois : grâce au « *ch'i* », cette « explosion glacée des humeurs » que lui ont inculquée ses serviteurs chinois, il corrige, et manque de tuer, le camarade de classe qui a insulté sa mère.

Aux vacances, Lulu espère vivre à nouveau son grand amour. Mais les parties de mah-jong et les dîners chez les Masselot l'en empêchent. A peine pubère et déjà fou de jalousie, il devine, sans en percer le secret, les liens qui ont uni *les deux couples. C'est André Masselot qui a permis à son* père, expert en objets d'art à Shangai, de réaliser son rêve de devenir diplomate. Après quoi, le puissant André, négocia*teur du traité de Versailles, a perdu son poste pour avoir* couvert une faillite de son frère, à moins que ce ne soit pour avoir surpris Poincaré dans un moment de lâcheté...

par Bertrand Poirot-Delpech

CAR la petite histoire politique de l'entre-deux-guerres prend le pas, vers le centre du livre, sur le roman d'apprentissage de Lulu. Chronique passionnante pour les *amateurs, mais qui risque de lasser les lecteurs attachés à* l'évolution affective des personnages, et dont on regrette, de toute façon, que l'auteur la maquille sous des à-peu-près *transparents.*

Pourquoi baptiser « école des Sources » et situer à Vaudreuil-sur-Eure ce qui ne peut être que l'école des Roches de Verneuil-sur-Avre ? Pourquoi, au lieu de Bodard, le nom de Bonnard, qui prête fâcheusement à confusion avec un certain Abel ? Dès lors qu'André Masselot est fils d'un chimiste devenu ministre (Félicien au lieu de Marcelin), qu'il négocie les réparations allemandes, qu'il est compromis par une faillite de son frère et qu'il compte revenir à son poste de secrétaire général du Quai avec le cartel des gauches, pour*quoi ne pas l'appeler par son nom : Philippe Berthelot* ? Pourquoi préciser, quelque part, qu'il ne fréquente pas Claudel, et signaler ailleurs qu'il est l'intime d'un « *dramaturge du grandiose* » ?

Peignant du vivant du modèle, et tenu à la réserve par son métier, Giraudoux avait des motifs de recourir à des clefs, quand il représentait Berthelot ou Poincaré, mais on voit mal ce qui retient Lucien Bodard de porter plus simplement témoignage sur les coulisses diplomatiques et les faiblesses humaines des puissants telles qu'il les a aperçues étant enfant.

AUTRE déception, légère : les dîners Masselot et la correspondance des parents se prêtent moins que l'énormité physique et morale de la Chine aux déchaînements torrentiels qui font la joie de lire Bodard. Ses célèbres bousculades de mots, son halètement lyrique, semblent un peu artificiels quand ils s'appliquent, comme ici, à un évanouissement, une partie de mah-jong, ou même à ce cataclysme que peut sembler, pour un gosse, l'arrivée en pension.

Mais son art de jouer sur l'expression excessive de toutes choses retrouve sa raison d'être et son éclat quand Lulu le Chinois découvre la réalité étriquée de la France grandiose que *chantait son père, et les tourments d'un amour impossible.* Ses ruses d'Asiate pour donner mauvaise conscience à sa mère, ses nostalgies du giron, ses prières terribles, le flou dans lequel demeurent à ses yeux les relations effectives des adultes, le mûrissement que lui cause le dépit amoureux, ses envies de blottissement et son apprentissage de la solitude destinent *Anne-Marie* à devenir un classique de l'amour filial, cette splendeur interdite.

★ ANNE-MARIE, de Lucien Bodard, Grasset, 418 pages, environ 69 francs.

Le génocide ukrainien

● ***Le témoignage d'un rescapé***

ON attribue à Staline une remarque cynique mais étonnamment exacte du point de vue psychologique : « *La mort d'un homme, c'est une tragédie ; la disparition de millions de gens, c'est de la statistique.* » Il aurait prononcé ces paroles à propos de la mort de millions de paysans, victimes de la collectivisation : rien qu'en Ukraine, il y a eu plus de six millions de morts à la suite de la famine provoquée artificiellement.

Ce génocide socialo-national préfigura le génocide national-socialiste. Mais Hitler arrivait tout juste au pouvoir quand, en Ukraine, flambaient déjà des bûchers où l'on ne brûlait pas que des livres... Les national-socialistes ne firent que moderniser la technique communiste d'assassinat des peuples, mais ils ne réussirent pas à acquérir le savoir-faire communiste consistant à faire passer des atrocités pour des manifestations d'humanisme.

Dans son roman *le Prince jaune*, consacré à la famine en Ukraine, Vassyl Barka a réussi à réfuter l'opinion déjà citée du camarade Staline, le promoteur du génocide communiste, en faisant revivre la tragédie du peuple ukrainien.

Ce n'est sans doute pas par hasard si l'auteur a soutenu une thèse sur *la Divine Comédie*, de Dante. Barka est un penseur mystique, un poète, un historien de la littérature ou, comme l'appellent certains de ses admirateurs de l'émigration ukrainienne en Amérique, « *le sage de la tour dans les montagnes* ».

Derrière la description naturaliste de l'année 1933 — l'auteur l'a vécue et il a interrogé de nombreux témoins, — on sent en filigrane une sorte de métaphysique de la destruction du fondement même de la vie, de tout ce qu'il y a d'humain dans la condition de l'homme et en l'homme lui-même. On a jeté des millions de cadavres en pâture à un mirage ; d'où ces visions apocalyptiques de la Bible qui surgissent de chaque kolkhoze, de chaque paysage, de chaque événement de la vie des paysans, de la langue même de l'auteur, de son vocabulaire et de sa syntaxe.

La psychophysiologie de la faim, le cannibalisme, deviennent réalité. Enfants, vieillards, jeunes gens, jeunes filles... Les bourreaux ne sont même pas des bourreaux, mais les serviteurs-victimes de l'inhumanité *érigée en principe* de pouvoir. *Le Prince jaune*, ce n'est pas un « livre d'épouvante » destiné à effrayer les petits bourgeois, encore moins le persiflage du prix Nobel Cholokhov dissimulant les souffrances des paysans derrière *les bouffonneries* du vieux Chtoukar ; c'est la vie sans fard de l'homme à l'époque de l'édification des kolkhozes, c'est la vérité du vingtième siècle, mise à nu grâce à une écriture d'un rare talent.

Ceux qui connaissent son œuvre considèrent Barka comme un classique de la littérature *ukrainienne contemporaine* et le comparent à des écrivains comme Tolstoï ou Dostoïevski. Car il a en commun avec eux non seulement le talent, mais aussi une vision religieuse optimiste du monde.

Jusqu'à la parution de ce roman en langue française, l'Occident avait refusé de connaître la vérité sur l'holocauste ukrainien : la gauche comme les bourgeois libéraux. Quant aux fascistes, ils ont parlé des atrocités des communistes pour justifier leurs propres méfaits, imputant la tragédie du peuple ukrainien au satanisme des juifs (ce mythe lié au contre-mythe de l'antisémitisme et du fascisme des Ukrainiens, dont le pouvoir soviétique se sert toujours). Alors que la famine régnait en Ukraine, la presse de l'Occident — à de rares exceptions près — passait son temps à démentir les calomnies réactionnaires sur l'U.R.S.S. *M. Herriot, qui s'occupait alors* de consolider la détente (le blé volé aux paysans était envoyé en Occident contre de la technologie), ferma si bien les yeux en visitant les villes d'Ukraine que non seulement il ne remarqua pas ceux qui étaient en train de mourir de faim, mais qu'il jugea encore utile de cautionner les mensonges sur les succès de l'économie socialiste. En fin de compte, l'holocauste est devenu la norme du vingtième *siècle*, y compris au Cambodge et en Afghanistan. Souhaitons que le roman de Barka dégrise un certain nombre de communistes et mette en garde les peuples de notre planète contre les expérimentations insensées *faites* sur les hommes.

LEONID PLIOUTCH.

★ LE PRINCE JAUNE, de Vassyl Barka. Traduit de l'ukrainien par Olga Jaworskyj. Préface de Piotr Rawicz. Gallimard. 396 pages, environ 82 francs.

هكذا من الاصل

la vie littéraire

Babur le mieux traduit

Le premier prix de la traduction Pierre-François-Caillé, qu'a créé cette année la Société des traducteurs, a été remis lundi 25 mai à M. Jean-Louis Bacqué-Grammont pour un ouvrage traduit du turc tchaghatay (turc oriental), *le Livre de Babur*, paru aux Publications orientalistes de France.

Cet ouvrage relate les mémoires du sultan Babur, fondateur, au dixième siècle, de la dynastie des grands Moghols, et conquérant de la plus grande partie de l'Afghanistan actuel puis de toute l'Inde du Nord.

Effectuée à la demande de l'UNESCO, cette traduction avait été commandée par Roger Caillois à Jean-Louis Bacqué-Grammont alors âgé de vingt ans. La publication ne put cependant intervenir qu'en 1980 grâce aux Publications orientalistes de France, et avec le concours du Centre national des lettres.

L'an prochain, le second prix Pierre-François-Caillé récompensera la traduction d'un ouvrage de fiction.

Trente ans de lettres juives en France.

Y a-t-il une littérature juive en France comme aux Etats-Unis ? Quelles sont les thèmes abordés par ceux qui la font ? Pour le trentième anniversaire du Fonds social juif unifié, une « table ronde » réunissant écrivains et critiques a tenté de répondre à ces questions. Roger Ascot, romancier et rédacteur en chef adjoint de *l'Arche*, pense que cette littérature est l'expression d'une réalité sociale et que sa vitalité dépend de l'intensité du paysage intérieur ou extérieur qu'elle décrit. Guy Le Clec'h dégage quelques thèmes essentiels : mémoire collective, de Rawicz et Sperber à Modiano et Steiner ; quête et affirmation de l'identité, exprimées par Mandel, Memmi et Doubrovski ; enfin, errance et recherche du père, dans les textes de Lanzmann et de Todd.

Roger Ascot et Albert Memmi considèrent que l'écrivain exprime, par ses personnages, un grand inconfort. Cela est valable aussi pour Wiesel et Schwartz-Bart que pour Jean Blot et Romain Gary, bien que la « souffrance juive » de ces derniers soit souvent occultée. Jacques Lanzmann et Joseph Joffo pensent que leur « judéité » est consécutive aux conditions historiques, à l'environnement culturel et ils l'assument dans leur création. Mais peut-être faut-il rejeter la littérature prisonnière du ghetto... Qu'elle reflète l'anxiété ou la joie, elle doit retrouver, comme celle d'Albert Cohen, le grand souffle de l'universel. Olivier Todd préconise lui aussi le dépassement des particularismes régionaux ou existentiels. Pour lui, il est hasardeux de comparer la situation des écrivains juifs en France à celle de leurs confrères américains. En effet, malgré leur immense talent, un Jabes, un Finkelkraut ou un Misrahi, trouveront-ils jamais *ici* l'audience de Singer, Bellow et Ginsberg, *là-bas* ?

EDGAR REICHMANN.

Un totem de la société post-industrielle

Le Coca-Cola échappe à l'une des lois élémentaires de la physique : c'est un liquide qui a une forme rigide et définitive, celle de son fameux flacon, reproduit depuis plus d'un demi-siècle à des milliards d'exemplaires sur toute la planète — l'un des rares objets usinés que quasiment tous les membres de l'espèce humaine connaissent et sont capables d'identifier. C'est l'un des principaux totems de l'ère planétaire, adopté par toutes les sociétés, quels que soient leur régime politique, leur culture ou leur niveau de développement.

Peut-être la bouteille de Coca-Cola doit-elle cette vocation symbolique universaliste à son syncrétisme formel : elle concilie les contraintes fonctionnelles et la liberté décorative, le principe de réalité et le principe de plaisir, les sinuosités féminines et l'érection phallique. C'est un objet en autoreprésentation, se transcendant en sa propre image, et réalisant par conséquent l'idéal publicitaire de la société de consommation. D'où sa folle exubérance mythique : les artistes l'ont depuis longtemps adopté comme un véritable archétype de civilisation.

Prenant les devants, Jean-Pierre Keller a fait de la bouteille de Coca-Cola l'unique pièce de son musée imaginaire. Il l'analyse en archéologue. Il en reconstitue la généalogie, il en déchiffre les significations, comme s'il s'agissait du seul vestige que la grande marée brune et pétillante aurait abandonné sur la plage de notre « post-modernité ». — M. T.

★ LA GALAXIE COCA-COLA, de Jean-Pierre Keller. Seize photographies de Luc Chessex. Editions Noir, Genève, diffusé par Alternative, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. 216 pages. Environ 85 francs.

L'« archange » du Grand Jeu

Après Breton et Céline, les Dossiers Belfond consacrent Roger Gilbert-Lecomte. Ce premier livre sur le poète, mort du tétanos à trente-six ans, est malheureusement un méli-mélo. Comme tombeau digne de sa présence on se reportera plutôt aux témoignages de ses amis, Adamov et Minet, et à son œuvre publiée chez Gallimard.

Alain et Odette Virmaux, les responsables de ce pensum, s'efforcent de tordre le cou aux « mythes » et à la « légende » qui occulteraient son message. On aurait préféré des guides plus sûrs pour une œuvre qui, au centre même de l'expérience du Grand Jeu, demande encore autre chose que des paraphrases et une pseudo mise en situation. Mais Daumal et Ribemont-Dessaignes attendent eux aussi des exégètes à leur hauteur.

Le dossier des Virmaux a quand même un mérite : celui de signaler aux intrépides des poètes proches du Grand Jeu — ou qui firent partie de sa nébuleuse. Qui s'occupera de faire revivre Claude Sernet ou Monny de Boully ? Sans avoir eu l'éclat ni l'existence de l'« archange » du groupe, ils entretinrent, même brièvement, une sorte de flamme qui ne demande qu'à crépiter, contre l'oubli.

RAPHAEL SORIN.

★ ROGER GILBERT-LECOMTE ET LE GRAND JEU, d'Alain et Odette Virmaux. Belfond, 283 pages. Environ 95 francs.

vient de paraître

Romans

MARC HILLEL : *les Oranges de Jaffa.* — A partir des tribulations d'un touriste, une fantaisie humoristique sur les qualités et les travers de la jeune nation israélienne. Par l'auteur de *Au nom de la race.* (Garnier, 265 p.).

Lettres étrangères

JOSEPH BREITBACH : *le Bidet bleu.* — Les aventures rocambolesques d'un septuagénaire lancé dans le vaste monde et qui tente de se libérer de la société, de ses principes et de ses préjugés. Par l'auteur de *Rapport sur Bruno.* Traduit de l'allemand par Marie-Anne Rose. (Belfond, 320 p.)

THOMAS BERNHARD : *l'Origine : simple indication.* — Le premier volume de l'autobiographie d'un des plus importants auteurs contemporains de langue allemande. Poète, auteur dramatique, librettiste de ballets, romancier, Thomas Bernhard évoque Salzbourg, la ville où il est né et qu'il hait. Traduit de l'allemand par Albert Kohn. (Gallimard, 176 p.)

JOHN MCGAHERN : *le Pornographe.* — Dans l'Irlande des pubs et de la grisaille, un poète écrit, pour survivre, des histoires pornographiques. L'amour, la mort, le guerre... Traduit de l'anglais par Alain Delahaye. (Presses de la Renaissance, 272 p.)

WILLIAM FAULKNER : *Lettres choisies.* — Choix de cinq cents lettres effectué d'après l'édition établie par Joseph Blotner, le biographe de Faulkner. Couvrant à peu près un demi-siècle, cette correspondance témoigne de la vision désespérée de l'Américain sudiste devant « la destruction du monde ». Traduit de l'anglais par Didier Coupaye et Michel Gresset, avec une chronologie, un arbre généalogique et un index. (Gallimard, 192 p.)

Rééditions

XAVIER DE MAISTRE : *Voyage autour de ma chambre, le Lépreux de la cité d'Aoste et les Prisonniers du Caucase.* — Trois œuvres importantes de Xavier de Maistre (1764-1852), frère cadet de Joseph, qui influencèrent le romantisme [illegible]. Les textes sont établis d'après les éditions originales de 1794, 1817 et 1825. (Editions [illegible], distrib. Distique, 249 p.)

Romans français

PIERRE GRIPARI : *Paraboles et fariboles.* — Après *Diable, Dieu et autres contes de menterie*, après *l'Arriere-Monde* et *les Rêveries d'un Martien en exil*, le quatrième recueil de contes fantastiques « pour grandes personnes » d'un auteur qui mêle le rêve, l'humour, l'érudition et la satire. (L'Age d'homme, 194 p.)

Essais

PHILIPPE BEAUSSANT : *Versailles, opéra.* — Une réflexion sur le règne de Louis XIV considéré comme un spectacle. Par l'auteur de *Biographie...* (Gallimard, 134 p.)

MAURICE LEVER : *le Roman français au XVIIe siècle.* — Le genre romanesque, au XVIIe siècle, parce qu'il est méprisé par les doctes et négligé par les théoriciens, échappe aux contraintes et aux règles et se déploie en liberté. (PUF, 277 p.)

EDGAR MORIN : *Pour sortir du vingtième siècle.* — Comment lutter contre la mort de l'espèce humaine et pour la naissance de l'humanité ? (Ed. Fernand Nathan, 380 p.)

NATY GARCIA GUADILLA : *Libération des femmes : le M.L.F.* — Une étude des comportements réels et de la culture des femmes qui ont fait le Mouvement de libération des femmes. (PUF, 146 p.)

Document

RAY HEMMINGS : « *Cinquante ans de liberté avec Neill.* — Un témoignage inédit sur le célèbre pédagogue anglais A.S. Neill par l'un de ses proches collaborateurs à Summerhill. Trad. de l'anglais par M. Milon. (Ed. Hachette, 278 p.)

Psychanalyse

Retour à Lacan. — Sous la direction de Jacques Sédat, douze psychanalystes proposent des esquisses d'interprétation de la pensée de Lacan. (Ed. Fayard, 282 p.)

Mémoires

MARCEL PAGNOL : *Confidences.* — Un recueil de préfaces, souvent méconnues, dans lesquelles l'auteur racontait ses souvenirs sur le monde du spectacle. Avant-propos de Bernard de Fallois. (Julliard, 363 p.)

Biographie

THIERRY DESJARDINS : *Sadate, pharaon d'Egypte.* — De son enfance dans le delta du Nil à la paix avec Israël, en passant par la révolution de 1952, la vie et la carrière du second raïs, en qui l'envoyé spécial du *Figaro* voit l'homme le plus surprenant du siècle. (Editions Marcel Valtat, 315 p.)

en poche

Balzac et les femmes

BALZAC et les femmes. Voici rassemblées sept études qu'il écrivit sur elles. Il avait songé lui-même, en 1832, à réunir certaines de ces nouvelles, sous le titre d'*Onda Mulier*, mais il abandonna son projet, et les textes en question furent répartis dans différents volumes. C'est une heureuse idée que d'avoir rapproché ces portraits, tous fort séduisants, et qui font apparaître, selon Jean Roudaut, une figure féminine identique, sous ses masques divers : elle évoque, dit-il dans sa préface, « *le visage ancestral de la déesse* », à la fois inquiétant et protecteur.

Dans le texte, qui s'intitule précisément *Etude de femme*, arrêtons-nous d'abord à la description du mari : « *Le marquis est un homme assez insignifiant : il est bien en cour, ses qualités sont négatives comme ses défauts ; les unes ne peuvent pas plus lui faire une réputation de vertu que les autres ne lui donnent l'espèce d'éclat jeté par les vices... Aussi passe-t-il pour être le meilleur mari de France. S'il n'est pas susceptible de s'exalter, il ne gronde jamais, à moins qu'on ne le fasse attendre. Ses amis l'ont nommé* le temps couvert. *Il ne se rencontre en effet chez lui ni lumière trop vive ni obscurité complète.* » C'est une peinture admirable autant que féroce. Chacun des traits porte.

Quant à la marquise de Listomère, elle éconduit avec une fermeté irréprochable tous les audacieux qui s'aventurent à la courtiser, même de la manière la plus discrète. Elle n'autorise aucune « impertinence ». Pourtant, dit Balzac, « *ses yeux, loin d'être éteints, comme le sont tous les yeux parisiens, ont un éclat doux qui devient magique si par hasard elle s'anime* ». Eugène de Rastignac lui fera pressentir les élans qu'elle dissimule, et qu'elle retient au fond de son âme.

Après avoir reçu du jeune homme une lettre d'amour, qu'elle a cru pour elle, mais qu'il avait écrite pour Mme de Nucingen, la marquise, ignorant qu'il s'agit d'une erreur, se rend dans une soirée, avec l'espoir d'y rencontrer Rastignac, et l'intention de « *l'accabler de sa froideur* ». Hélas ! elle l'attendra « vainement » et Balzac commentera ainsi son désarroi : « *Un homme d'esprit, Stendhal, a eu la bizarre idée de nommer cristallisation le travail que la pensée de la marquise fit avant, pendant et après cette soirée.* » Mais elle saura se reprendre, et « *voiler toutes ses pensées par un de ces sourires féminins plus impénétrables que ne l'est la parole d'un roi* », ajoute Balzac pour notre plaisir.

FRANÇOIS BOTT.

★ LES SECRETS DE LA PRINCESSE DE CADIGNAN, et autres études de femme de Balzac. Préface de Jean Roudaut. Notice et notes de Samuel S. de Sacy. Folio. 410 p. Environ 15 F.

Signalons que la collection Garnier-Flammarion réédite trois autres textes de Balzac : LE CHEF-D'ŒUVRE INCONNU, GAMBARA et MASSIMILLA DONI. Présentation et notes de Marc Eigeldinger et de Max Milner. 315 pages.

en bref

● LES JOURNÉES DE POÉSIE DE RODEZ, au cours desquelles seront décernés les prix Antonin Artaud, Claude Sernet et Ilarie Voronca et se dérouleront débats et entretiens, auront lieu du 6 au 8 juin. (Renseignements : M. Jean Digot, 7, rue de Saunhac, 12000 Rodez.)

● L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE ET L'ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN GIONO organisent, les 10, 11 et 12 juin, un colloque international « Jean Giono », à l'université de Provence. (Renseignements : M. Jacques Chabot, séminaire d'études gioniennes, université de Provence, 29, avenue Robert-Schumann, 13621 Aix-en-Provence.)

● « LE LIVRE SUR LA PLACE », qui a pour cadre la place Stanislas, à Nancy, se tiendra, le 13 juin, sur le thème « Vivre autrement ». Les académiciens Goncourt décerneront à cette occasion leur bourse de la biographie (20 000 F). Durant la semaine qui précède le 13 juin, une série d'animations (expositions, projections de films, conteurs, signatures, conférences, etc.), seront organisées avec le concours des librairies de la ville, des bibliothécaires, des auteurs, des éditeurs, etc.

● LE CENTRE THOMAS-MORE organise, les 13 et 14 juin prochain, un colloque sur « les modèles interprétatifs en sciences humaines », avec la participation d'Ivan Almeida, du Centre d'analyse pour le discours religieux de Lyon, et le philosophe Paul Ricœur. Seront abordées, en référence au texte biblique, les démarches sémiotiques et psychanalytiques dans leur articulation à la philosophie herméneutique. (Renseignements : écrire au centre, couvent de la Tourette, B.P. 105, 69210 L'Arbresle, tél. (74) 01-01-03.)

● LE CINQUIÈME PRIX MÉRIDIEN, doté de 10 000 francs par l'Etablissement public régional du Languedoc-Roussillon, a été décerné à M. Michel Cosem, qui habite en Ariège, pour son roman intitulé « la Dérive des continents », publié aux Editions Encre. Le prix réservé à la littérature d'expression occitane a couronné « Portulan », de Roland Pecout (deux volumes : « Portulan I », édité par Vent Terral, et « Portulan II », édité par Tarabusta).

● PRÉCISION. — « Le Tour du monde d'un humoriste », de Mark Twain, publié par les Editions maritimes d'outre-mer, dont nous avons parlé dans « le Monde » du 10 avril, a été traduit de l'américain par Maud Sissung.

● RECTIFICATIF. — Nous avons qualifié à tort Anne Perry-Bouquet de débutante, en présentant l'article que Josane Duranteau a consacré à son roman « Voilà un baiser » (le Seuil), dans « le Monde des livres » du 8 mai. L'auteur nous rappelle qu'elle a publié en 1966 « Un petit cheval et une voiture » (Gallimard), qui lui valut le prix Charles-Veillon. Il est vrai qu'elle signait alors Anne Perry tout court, et que deux romans, ni même trois, comme c'est le cas de Dominique Delpierre, logée à pareille enseigne, dans le même article, ne font pas une œuvre encore très mûre.

francophonie

A LA RECHERCHE D'UNE DIASPORA

DEJA auteur de la Francophonie *(Larousse 1969), membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et du haut comité de la langue française, directeur de la revue* Culture française, *Auguste Viatte vient de publier la première* Histoire comparée des littératures francophones.

Chacun connaît peu ou prou Senghor, Tahar Ben Jelloun, Andrée Chédid ou Antonine Maillet. Ces auteurs étrangers de langue française et quelques autres encore, édités et lus en France, souvent plus connus à Paris que dans leur pays d'origine, parfois « récupérés » par le cénacle parisien, ne sont pas toujours perçus comme appartenant à la vaste diaspora ultramarine des lettres francophones.

Dans un ouvrage bref, mais d'une rare clarté, dégageant l'essentiel des noms, des courants, des influences, Auguste Viatte redonne à ces écrivains « parisianisés » leurs racines locales, leur vérité première. Il nous révèle en même temps l'extraordinaire prodigalité, les apports oubliés, les qualités ignorées de cette littérature étrangère d'expression française, qui bien plus sans doute que la diplomatie ou telle grande idée politique ont maintenu à notre langue son caractère international, ont évité que celle-ci ne se replie sur son statut étriqué de propriété hexagonale.

Partant de l'Europe française du dix-huitième siècle pour aboutir aux essais actuels d'organisation à l'échelle mondiale, Auguste Viatte nous fait découvrir ou redécouvrir successivement l'helvétisme, les parnassiens de la Jeune Belgique, le barrésisme nord-africain et canadien, l'école indigéniste de Haïti, la négritude, la révolution culturelle du Québec, etc.

Dans bien des cas, ces littératures francophones sont nées ou se sont développées au gré des remous du refus politique, face aux Anglo-Saxons en Egypte, à Maurice, en Louisiane, au Québec, face à l'Islam au Levant, et, fréquemment aussi, face à la France, à Madagascar, au Maghreb ou aux Antilles. Sauf à La Nouvelle-Orléans et en Indochine, la rupture des liens historiques n'a pas tari les inspirations ; dans bien des cas, au contraire, du Liban au Canada, en passant par l'Afrique au nord et au sud du Sahara, elle a donné plus de force aux personnalités régionales et conduit au dialogue ou à la confrontation avec les cultures autochtones. L'exil européen de l'Egyptien Georges Henein et de tant d'autres plumes du sud de la Méditerranée, la fin tragique de l'Algérien Jean Sénac (qui contrairement à ce qu'écrit Auguste Viatte ne devint jamais un « personnage officiel », mais nargua jusqu'au bout tous les pouvoirs), illustrent les difficultés nouvelles de la francophonie « périphérique », face à la montée de l'intolérance.

Les problèmes d'édition sont aussi lancinants. Le temps n'est plus où Cocteau, Morand ou Henri Guillemin ouvraient les portes de Gallimard à l'Egyptienne Out-el-Kouloub, en préfaçant ses romans. Sauf exception, les éditeurs parisiens n'ont jamais montré moins d'intérêt pour les étrangers d'écriture française que depuis ces dernières années où la notion culturelle de francophonie a essayé, notamment sous l'impulsion de Léopold Senghor et de la revue Esprit, *de se préciser, de se structurer.*

La faible curiosité pour ce qui s'écrit en français au-delà de nos frontières n'est pas l'apanage de nos éditeurs. Si l'Académie française, qui n'a pas craint le ridicule de rester si longtemps fermée aux femmes, relisait le Discours sur l'universalité de la langue française *que Rivarol, né de parents italiens, présenta à l'Académie de Berlin, peut-être s'ouvrirait-elle aux différentes francophonies ? A la place de la sotte coutume de toujours avoir sous la Coupole, quel qu'en soit le prix, un prélat, un duc, un maréchal, pourrait alors s'instaurer l'usage de toujours avoir à l'Académie un Africain, un Arabe, un Américain, un Européen non français.* — J.-P. P.-H.

★ **HISTOIRE COMPAREE DES LITTERATURES FRANCOPHONES, d'Auguste Viatte, Nathan, 215 pages. Environ 77 F.**

La singularité des surréalistes belges

● ***Un mouvement indocile et fécond.***

C'EST un fait reconnu : les surréalistes belges furent autres et présentèrent de sensibles différences avec le groupe surréaliste français. Il manquait, pour établir clairement cette divergence, et pour marquer absolument le caractère propre des intellectuels belges, le contact avec les documents, les tracts, les publications décisives. Cette lacune vient d'être comblée grâce à un ouvrage fondamental dû à Marcel Mariën, *l'Activité surréaliste en Belgique*, qui reproduit scrupuleusement toutes les pièces du dossier, depuis les ultimes manifestations dada jusqu'aux proclamations diffusées dans les années 1950.

Il s'agit d'un ensemble capital, et qui permet de mieux saisir les deux attitudes qui furent tour à *tour adoptées* : l'allégeance à André Breton, souhaitée par certains, et une distance fermement maintenue à l'égard du groupe parisien. On remarquera, par exemple, combien les Belges (ceux de Bruxelles) poursuivirent un dialogue fertile avec les propositions de Paul Valéry et de Jean Paulhan, se refusèrent généralement à l'écriture automatique, jugèrent autrement de l'engagement politique et virent dans l'humour et dans la dérision un principe d'action.

Il convient cependant de distinguer, en Belgique même, divers groupes, et deux au moins. Plus tard venu, le groupe du Hainaut, ou groupe *Rupture*, constitué en 1934, fut animé par Achille Chavée, engagé dans les Brigades internationales au temps de la guerre civile espagnole, et qui fit sien le principe de l'écriture automatique. L'autre personnalité de ce groupe, mort dans les camps nazis, Fernand Dumont, publia des proses très nervaliennes.

On publie de lui, aujourd'hui, un inédit : *Dialectique du hasard au service du désir*, qui est un livre d'aveu mais tout entier plié à la théorie du hasard objectif, telle qu'André Breton l'a énoncée. Il serait injuste d'oublier ici Jean Glineur, un poète qui prit un soin extrême à effacer ses traces :

Le jour tous feux éteints se sauve [sur les toits

En silence la nuit nous a bandé [les yeux...

A Bruxelles, avant même la publication du premier *Manifeste du surréalisme*, dans ce creux qui sépare dada du surréalisme, Paul Nougé, Marcel Lecomte et Camille Goemans firent paraître une singulière revue : *Correspondance*. Chaque numéro était un tract, et chacun de ces tracts avait pour objet de prolonger, de modifier, voire de métamorphoser, certains écrits de Drieu La Rochelle, de Paul Valéry, de Jean Paulhan, mais aussi de ces nouveaux venus inquiétants, Aragon, Soupault et Breton.

Nougé, Lecomte et Goemans *mettaient en cause* le travail entrepris par leurs contemporains de Paris. Dès lors, ils écrivaient des textes surveillés, évitaient le scandale et acceptaient, en fait, la littérature. Marcel Lecomte allait même dire que pour échapper sûrement aux pièges de la *littérature*, il *convenait* d'en accepter les excès. Nous connaissons depuis longtemps les *Œuvres complètes* de Camille Goemans (1). Nous connaissons moins Marcel Lecomte.

Marcel Lecomte

Dans une remarquable série consacrée aux écrivains belges novateurs, Jacques Antoine a édité, à Bruxelles, un volume de textes de Marcel Lecomte. Cela donne envie de connaître toute l'œuvre, et particulièrement le *Journal intime*, si vaste que les ouvrages publiés par Lecomte n'en sont que des extraits : il semble que ce manuscrit ait été dérobé la nuit même de la mort de l'écrivain par un amateur d'autographes !

Il faut lire, dans ce volume, un écrit de 1931, *l'Homme au complet gris clair* : c'est une fiction faussement policière, où la mise en suspens est constante : on se croirait dans un tableau « métaphysique » de Chirico. Par ailleurs, les proses de *la Servante au miroir* sont parfaites. Marcel Lecomte s'y avère un précurseur de ce qui fut nommé par la suite le « nouveau roman ». Deux de ses proses ont pour titres : *le Vertige du réel* et *le Règne de la lenteur* : tout Lecomte est là.

Paul Nougé

Le plus radical des surréalistes belges, éminence grise au pouvoir certain, fut Paul Nougé. Dans *Histoire de ne pas rire*, sont regroupés ses textes « théoriques ». Un autre livre, *l'Expérience continue*, aujourd'hui épuisé, contient l'essentiel de ses textes « poétiques ». Mais de ceci et de cela il ne faut pas exclure le « reprint » de la revue *les Lèvres nues* (2), dans laquelle la présence (posthume) de Paul Nougé est manifeste. Nougé fut celui qui demanda aux surréalistes français de s'occulter. Il s'était fixé, à lui-même et à ses proches, une seule consigne : « *Inventer sur le réel deux ou trois idées efficaces.* » Il fut, avec un laconisme surprenant, un homme de « méthode » !

René Magritte

Il ne faudrait pas négliger, dans cette affaire, la présence et le poids de René Magritte. On connaît son œuvre picturale, et on peut prendre connaissance de la totalité (ou presque) de ses écrits (3). Alors que les peintres surréalistes français — ou apparentés au groupe français — choisissaient de jouer à l'automatisme, René Magritte a montré ce que pouvait être « *l'éclosion des miracles, l'ascension des merveilles* ». L'influence de René Magritte, l'exemple qu'il donnait, la leçon qui était la sienne, sa méthode, furent déterminants. Les surréalistes belges (en y incluant le musicien André Souris, et même le poète E. L. T. Mesens, demeuré très dadaïste dans son fond intime) furent marqués par la rigueur du peintre — et certains le suivirent jusque sur le terrain politique, rompant ainsi, après 1945, avec les Français.

De cette rupture devait naître le surréalisme révolutionnaire, avec des forces juvéniles, écloses durant la seconde guerre mondiale et dans ses lendemains immédiats (Christian Dotremont, Marcel Mariën pour la Belgique ; Noël Arnaud et quelques autres pour la France). De là devait sortir, couronnement et fin, le groupe Cobra, une apothéose en forme de *te deum* : avec Cobra, le surréalisme disparaissait parce qu'il se surpassait (4).

De cette diaspora naquit aussi *Phantomas*, une revue radicalement non surréaliste, mais dont les membres les plus éminents avaient eu, ici et là, jadis et naguère, des liens avec le mouvement. A *Phantomas* (dont on annonce, chant du cygne, hélas ! le dernier *fascicule*), on pratiquait l'« humour vert » directement hérité du poète Paul Colinet.

Paul Colinet

Paul Colinet, c'est très exactement le Lewis Carroll belge. Il s'en allait sans cesse à la recherche du village plus que natal — et même s'il voyait Bruxelles peuplé par les géantes chères à Baudelaire, il y avait en lui tellement d'enfance qu'il en devenait pervers. On a ignoré longtemps ses ouvrages. Il est mort il y a plus de vingt ans, et ses ouvrages avaient depuis longtemps disparus des librairies. Le premier volume de ses *Œuvres* contient deux de ses principaux recueils : *Histoires de la lampe* et *la Manivelle du château*. Il faut les lire pour les fêtes à la fois naïves et retorses que s'y donne le langage.

Louis Scutenaire

Il faut ajouter à cette liste le nom de Louis Scutenaire. On a publié il y a peu le second volume de *Mes inscriptions*, textes lapidaires, aphorismes, catalogue d'évidences dérangeantes et d'affirmations ambiguës : c'est tout le laconisme de l'inconvenance. Par ailleurs, on remet à l'honneur un roman de Scutenaire, *les Vacances d'un enfant*, qui ne tient nullement du surréalisme : c'est un récit d'une grande pureté, très beau, et qui n'a rien perdu, au fil des ans, de sa secrète fraîcheur.

HUBERT JUIN.

★ **L'ACTIVITE SURREALISTE EN BELGIQUE, de Marcel Mariën. 588 pages, nombreuses illustrations Lebeer Hossmann, Bruxelles.**

★ **ŒUVRES 1 ET 2, d'Achille Chavée. Association des amis d'Achille Chavée. La Louvière, Belgique.**

★ **DIALECTIQUE DU HASARD AU SERVICE DU DESIR, de Fernand Dumont. 250 p. Brassa, Bruxelles.**

★ **POESIE, de Jean Glineur, préface d'André Doms. Maison internationale de la poésie, Bruxelles, 174 p.**

★ **ŒUVRES de Marcel Lecomte, préface de Henri Ronse. 172 pages. Jacques Antoine, Bruxelles.**

★ **HISTOIRE DE NE PAS RIRE, de Paul Nougé, préface de Marcel Mariën. 316 p. L'Age d'homme, Lausanne.**

★ **ŒUVRES, tome 1, Paul Colinet 295 p. Lebeer Hossmann, Bruxelles.**

★ **MES INSCRIPTIONS (1945-1963), par Louis Scutenaire. 302 p. Brassa, Bruxelles.**

★ **LES VACANCES D'UN ENFANT, par Louis Scutenaire, préface d'Albert Spinette. 250 p. Jacques Antoine, Bruxelles.**

(1) Editions André de Rache (Bruxelles).

(2) Editions Plasma, de Paul Magritte.

(3) *Ecrits complets*, Flammarion.

(4) *Cobra* a été réimprimé par Jean-Michel Place.

Le trajet de Christian Dotremont

NE en 1922, Christian Dotremont *rejoignit fort jeune* le groupe des surréalistes bruxellois. Entré en contact dès 1940 avec le groupe français de Noël Arnaud et de Jean-François Chabrun, il assuma la liaison entre *la Main à plume* (Paris) et les Belges.

Il dirigea ensuite des revues, dont *les Deux Sœurs* (1), et fut l'un des fondateurs du « Bureau international du surréalisme révolutionnaire ». Puis il devint l'animateur du groupe Cobra. Christian Dotremont *devait mourir* le 20 août 1979.

Le dernier numéro de la revue *Argile* lui est en grande partie consacré (2). Avec certains de ses textes qui étaient introuvables, on y découvre un témoignage admirable de Pierre Alechinsky *sur sa mort.*

Le recueil *Traces*, préfacé par Joseph Noiret, qui fut son compagnon *de toujours*, rassemble divers écrits de Dotremont (3). Ils se situent à la lisière de la poésie et de la peinture, pour certains. D'autres relatent l'expérience créatrice. Dotremont donne à quelques feuillets ce titre : *J'écris, donc je crée*. C'est un livre palpitant de vie. — H. J.

(1) Réimprimé par Jean-Michel Place.

(2) *Argile*, n° 23-24. Maeght éditeur.

(3) *Traces*, de Christian Dotremont, Edition Jacques Antoine, Bruxelles, 150 pages.



★ Dessin de CAGNAT.

Littérature des bords du Nil

● ***Le mélange franco-égyptien.***

DE tous les domaines culturels dans lesquels les Arabes ont fait des emprunts à l'Occident, le roman est sans doute celui dans lequel ils ont le *mieux réussi*. *Sur le vieux tronc* de la littérature arabe desséché, ou peu s'en faut, depuis le quinzième siècle, une branche robuste devait s'épanouir à partir de 1914.

C'est à cette date, en effet, que parut *Zineb*, ouvrage écrit à Paris en 1910 par l'Egyptien Mohamed Hussein Heykal (1888-1956), qui met en scène les deux éternels damnés des sociétés orientales, la femme et les paysans, et qui est considéré comme le premier vrai roman en arabe. Depuis, le genre a fait florès, mais, à l'exception de ses trois plus grands illustrateurs — Taha Hussein, Toufik El-Hakim et Néguib Mahfouz, — il reste peu connu hors du Proche-Orient. Nada Tomiche, universitaire française d'origine égyptienne, a calculé que de 1948 à 1968, pour 116 œuvres arabes traduites en français, 97 en allemand et 78 en anglais, respectivement 19, 30 et 12 étaient des créations contemporaines.

L'Histoire de la littérature romanesque de l'Egypte moderne que celle-ci vient de publier — avec une belle préface où Jacques Berque explique comment le « *vigoureux tempérament* » de l'Egypte a permis à ce pays de rester fidèle à lui-même dans une discipline importée — est un ouvrage au grain serré, fort savant, parfois un peu laborieux, mais qui a le mérite d'attirer l'attention sur la nécessité de traduire des livres arabes, à l'heure où le public occidental manifeste une curiosité grandissante pour tout ce qui porte la marque de cette culture.

L'embarras du choix

Dans le roman égyptien, il n'y a que l'embarras du choix quand on pense que *la Terre*, d'Abderrahmane Cherkaoui, pourtant reçu avec faveur dans le monde entier sous sa forme filmée (par le réalisateur égyptien Youssef Chahine, en 1967), n'a, pour l'instant, été traduit qu'en allemand ; que même un auteur aussi fameux, aussi puissant que Néguib Mahfouz, moderne Zola du Caire actuel, n'a encore qu'un seul de ses romans, *Passage des miracles* (1), traduit en français.

Encore peu lu hors du monde arabophone, Mahfouz est, depuis la défaite arabe de 1967, un « classique ». Le choc du désastre militaire a précipité l'émergence d'une nouvelle littérature égyptienne, « *mélange de détresse et de révolte, d'autocritique et de colère* ». Dans *les Mongols*, roman publié en 1970 par Jamal El-Rhitani, né en 1946, le « *cynisme des bourreaux* » ne trouve, face à lui, que le « *terrible sentiment d'impuissance de la victime* ». La paix, d'ailleurs incomplète, n'a pas tari ce courant où seul l'humour vient au secours du désespoir.

Si Nada Tomiche n'a pas manqué de souligner l'influence de la littérature française sur le roman arabe, Kaoussar El-Beheiri, chef du département de français à la section féminine de l'université d'Al-Azhar, au Caire, et traductrice en arabe de Corneille et de Camus, a consacré à cette influence un ouvrage qu'elle a publié au Québec. Poussant ses recherches bien avant la parution de *Zineb*, puisqu'elle *remonte jusqu'à l'expédition* de Bonaparte en Egypte, l'universitaire égyptienne nous restitue finalement, et d'une manière particulièrement attrayante, toute l'histoire de cette originale symbiose franco-égyptienne qui n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Deux cents auteurs francophones

C'est également l'avis d'un universitaire suisse, vivant actuellement en France, Jean-Jacques Luthi. Détenteur d'un doctorat de la Sorbonne sur le français d'Egypte et auteur d'une étude à peu près exhaustive sur la littérature égyptienne d'expression française (2), il vient de publier la première anthologie de la francophonie nilotique. Cet ouvrage, édité à Beyrouth dans la nouvelle collection de langue française d'un éditeur arabe où figure déjà, notamment, un chatoyant essai (3) sur la francophonie au Levant, englobe toute la période 1800-1980 et nous offre une sélection de cinquante poètes, conteurs, romanciers, dramaturges, critiques, historiens et philosophes, sinon tous Egyptiens, *du moins* ayant vécu en Egypte et écrit sur ce pays. Les textes choisis ont tous pour thème l'Egypte.

Jean-Jacques Luthi avait, précédemment, recensé quelque deux cents noms d'Egyptiens de souche orientale, vivants ou morts, méritant le titre d'auteur francophone (quatre cents de leurs œuvres se trouvent dans un fonds spécial de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris).

Son nouveau travail nous confirme l'existence, aux côtés de la littérature égyptienne arabophone, d'une veine française qui, probablement, a ses heures de gloire derrière elle, *mais qui donne encore* de beaux surgeons, comme ces Mémoires d'une jeune fille rangée des bords du Nil, publiées en 1975 par Faouzia Assaad (4), et qui pourrait vraiment renaître si Paris répondait aux appels à l'aide de la francophonie égyptienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ ***HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ROMANESQUE DE L'ÉGYPTE MODERNE*, de Nada Tomiche. Maisonneuve et Larose, 255 pages, environ 81 francs.**

★ **L'INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE *FRANÇAISE SUR LE* ROMAN ARABE, de Kaoussar El-Beheiri. Editions Naaman, 1980, Sherbrooke, Québec, 287 pages. Diffusion : Nizet, 3 bis, place de la Sorbonne, Paris.**

★ ***LE FRANÇAIS EN EGYPTE* : ESSAI D'ANTHOLOGIE, de Jean-Jacques Luthi. Editions Naaman, 1981, *Jounieh (Liban)*, 238 *pages*. Diffusion : Synonyme, 82, boulevard Saint-Michel, Paris.**

(1) La Bibliothèque arabe, 1970, traduction d'Antoine Cottin.

(2) *Introduction à la littérature d'expression française en Egypte (1798-1945)*, Editions de l'Ecole, 1974.

(3) *Le Français au Liban : essai socio-linguistique*, par Abdallah Naaman, 1979, Editions Naaman.

(4) *L'Egyptienne*, Mercure de France, 1975.

Arabesques

AU moment où les Français renforcent leur intérêt pour les cultures arabes, peut-on espérer que les arabisants s'entendront, enfin, sur une transcription *unique — et simple —* des noms arabes en français ?

Pourquoi écrire Sherkawi, *Muh'ammad ou 'Aomar Esh-Sharif* — sans oublier les points diacritiques ! — alors que la commodité du lecteur et une bonne prononciation française conseillent d'imprimer Cherkaoui, Mohamed ou Omar Chérif ? Jusqu'à présent, l'a hélas ! emporté l'anglo-saxomanie ou la tentation d'en mettre plein la vue au pékin. — J.-P. P.-H.



colloque

Le cosmopolitisme de Valery Larbaud

UN colloque consacré à Valery Larbaud vient de se dérouler à Amiens, les 22 et 23 mai. Cette heureuse initiative de l'université de Picardie et de l'Association internationale des amis de Valery Larbaud *célébrait le centième* anniversaire de la naissance de l'écrivain autour d'un thème particulièrement stimulant V. Larbaud, traducteur et interprète de *l'Europe* et du *Nouveau Monde*.

Au cours de quatre séances consacrées aux figures de la *transition, à la traduction* et à la translation, puis aux identités nationales et transnationales, seize communications dont les textes seront publiés en un volume ont été présentées par des écrivains et des universitaires venus d'horizons très divers. Il est très significatif que, pour la plupart, les intervenants n'étaient pas des spécialistes de Larbaud, mais plutôt, et depuis longtemps, de fidèles admirateurs d'un homme qui était non seulement un créateur remarquablement moderne mais aussi un lecteur et un critique exceptionnel.

A côté de l'image du voyageur légendaire s'est ainsi peu à peu dessinée la configuration d'une culture qui maîtrisait également cinq ou six domaines linguistiques, *mais qui savait ne pas* demeurer prisonnière des bibliothèques, pour écouter, avec une attention affectueuse, les voix parfois secrètes qu'il percevait partout où il allait.

Il serait grand temps que l'on reconnaisse, dans cette œuvre *trop injustement* méconnue, la présence d'un esprit constamment ouvert sur des mondes différents, avec une curiosité qui savait allier l'intelligence la plus aiguë avec la compréhension du cœur.

MARIO FUSCO.

★ Une exposition sur « Valery Larbaud et ses contemporains bourbonnais » (Charles-Louis Philippe, Emile Guillaumin et Maurice Constantin Weyer) sera inaugurée le samedi 30 mai (18 h.), à la bibliothèque municipale de Vichy. Le lendemain aura lieu la remise du prix Larbaud.

essais

Un homme de grand secret

(Suite de la page 11.)

Ethnologue, s'il décrit les rites du vaudou haïtien, historien pour suivre la mode des miroirs à travers les siècles, spécialiste attaché à l'étude des prophéties, Mabille déploie dans ces nombreuses activités intellectuelles, sans forfanterie, à la conjonction de leurs domaines, une exigence fertile qui en établit l'unité. On la retrouve aussi dans ses études sur Bachelard, Lautréamont, Leonora Carrington et William Blake. Elle est une grille universelle, jamais achevée, qu'il applique calmement sur les manifestations excessives de l'esprit et du corps humains.

Comme chez Leiris, autre surréaliste à l'écart, la hauteur du *style de Mabille* est le résultat d'une tension entre l'attente des pouvoirs magiques de l'amour et l'espoir du bouleversement des rapports de production. Elle s'accompagne, ce qui la rend plus inquiétante, d'un poison que l'on a perdu l'habitude de distiller pour vaincre l'ennui et la paresse de vivre, tant l'accablement et la délégation de l'essentiel sont répandus. Ce poison, c'est l'ironie. L'entrée d'un texte sur le paradis, écrit par Mabille en 1944, donnera une idée de sa nocivité guérisseuse, toujours actuelle : « *M'adressant à une société éprise de sciences et de modernisme, avide de vitamines et de complexes, il me paraît nécessaire de sacrifier à la mode, et pour me mieux faire entendre, d'emprunter la terminologie savante. Je propose donc l'étude de ce qui constitue dans l'individu le complexe paradisiaque, et dans la société, le mythe édénique.* »

RAPHAEL SORIN.

★ **TRAVERSEES DE NUIT**, de Pierre Mabille, Editions Plasma, 213 pages. Environ 45 F.

★ **MESSAGES DE L'ETRANGER**, de Pierre Mabille, Editions Plasma, 236 pages. Environ 50 F.

CORRESPONDANCE

Dieux celtes et Dieu chrétien

A la suite de l'article de Christian Delacampagne sur le livre d'Alain de Benoist, Comment peut-on être païen ? *(« le Monde des livres » du 24 avril), nous avons reçu cette lettre de M. Pierre de la Crau, du Front de libération des Gaules.*

Je me permets, au nom de notre mouvement de « protester énergiquement » contre l'article de Christian Delacampagne (et surtout contre le choix de son titre : « Dieux celtes contre Dieu *chrétien* »).

Le paganisme d'Alain de Benoist n'a que peu de chose à voir avec l'antique religion celtique ou druidique. Il est de notoriété publique, en effet, que cet auteur fait surtout référence au monde gréco-latin et au monde germanique.

Il n'est pas hostile aux antiques traditions de nos ancêtres les Gaulois, mais il ne s'y réfère que secondairement.

J'ai lu, moi aussi, le livre en question : *Comment peut-on être païen ?* Le mot celte ou gaulois *n'y apparaît que trois ou quatre* fois, de façon marginale (ex. : p. 223) ou à la remorque du mot germain (ex. : p. 88).

La seule référence notable au paganisme druidique est celle qui figure en page 216 (quinze lignes environ).

Les quelques allusions à Scot Erigène (p. 244, etc.) et Pélage (p. 265, etc.) ne peuvent entrer ici en ligne de compte, car ces deux penseurs se sont toujours réclamés du christianisme, et ils sont considérés par les historiens comme relevant du christianisme celtique et non pas du druidisme ou du *paganisme*.

Quinze lignes dans un ouvrage de deux cent quatre-vingts pages, c'est peu.

Le titre « Dieux celtes contre Dieu chrétien », pour caractériser l'essai d'Alain de Benoist, nous semble donc tout à fait abusif. De même que la notion de syncrétisme gréco-celte, car la part celtique dans ce syncrétisme n'est rien comparée aux apports grecs, latins, germains et autres.

Nous sommes fatigués de voir nos compatriotes découvrir des Gaulois et des druides là où il n'y en a pas, et ne pas en voir là où il en reste.

Résumons-nous : nous ne critiquons pas l'essai d'Alain de Benoist, qui est un élément fondamental de la réflexion religieuse contemporaine. Nous affirmons seulement que l'influence *celtique est très faible dans sa* pensée et que, par conséquent, le titre donné par Christian Delacampagne à son article induit le lecteur en erreur.

[Dont acte. Je jure de ne plus jamais confondre les Celtes et les Germains. Il est d'ailleurs exact que la référence majeure, chez Alain de *Benoist*, est la référence germanique. Ce qui ne l'empêche pas de demeurer — c'est, pour moi, l'essentiel — très largement mythique. Le débat se situe où l'on veut, mais pas sur le plan de l'histoire. Et il est clair que les « véritables » Germains, tout comme les « véritables » Gaulois, en sont complètement absents... — C. D.]

édition

Le Salon du livre de Paris : une première réussie

● ***Succès des ouvrages de qualité.***

LANCE comme un « défi à la conjoncture », le Salon du livre de Paris, qui s'est achevé mercredi soir 27 mai, a rencontré un indéniable succès : plus de cent mille personnes se sont rendues sous la verrière du Grand Palais. Ce Salon a été aussi le rendez-vous de la francophonie et l'occasion pour de nombreux visiteurs — et critiques — de connaître des auteurs qui partagent notre langue hors de nos frontières. En particulier, le stand du Québec, qui avait dépêché une escouade de ses écrivains, n'a jamais désempli. Il avait, en la personne du poète Gaston Miron, tout neuf lauréat du prix Apollinaire, un « ambassadeur » d'une chaleureuse simplicité.

Beaucoup de livres ont été vendus. Constatation intéressante : les lecteurs ont préféré les ouvrages de fond aux nouveautés. Les éditeurs qui avaient puisé dans leur stock, comme Gallimard, Albin Michel, Grasset, Stock, Calmann-Lévy, Flammarion, etc., se réjouissaient. De même, les éditeurs de province, qui ont souvent réussi à percer la brume qui enveloppe toute maison située hors de la rive gauche. Pourtant, un éditeur comme Fata Morgana, de Montpellier, pour ne citer que lui, fait la pige, sur le plan de la qualité des textes, à nombre de ses confrères parisiens.

De même, les ouvrages savants ont accroché le public. Larousse, par exemple, a réalisé les deux tiers de ses ventes sur les dictionnaires et les encyclopédies. Et, quand il s'agissait de livres de qualité, leurs prix n'ont pas arrêté les acheteurs, si l'on en juge par la vente des grandes encyclopédies.

Ce sont des considérations que devrait retenir le nouveau *ministre de la culture*, M. Jack Lang. Il a visité le Salon du livre, mardi soir, dans une aimable bousculade, et ouvert l'ère de l'après-Monory, en confirmant qu'il abrogerait très prochainement le fameux arrêté, et qu'il consulterait tous les professionnels du livre.

Au cours de ce Salon, une délégation communiste, conduite par Mme Gisèle Moreau, MM. Claude Compeyron, Lucien Sève et Claude Mazauric, a rappelé les positions de ce parti dans le domaine du livre et de la lecture (voir *le Monde* daté 15-16 mars) et a insisté sur les mesures qui pourraient être prises rapidement pour « *définir un nouveau système dans lequel le livre cesserait d'être une marchandise come une autre* », mesures qui semblent proches de celles envisagées par les socialistes.

De son côté, l'Union des libraires de France, réunie en assemblée générale, s'est constituée en syndicat. La nouvelle Union syndicale des libraires de France, (40, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris), sous la présidence d'un jeune libraire parisien, M. Jean-Claude Muet, veut, face à la Fédération française des syndicats de libraires, favorable, elle, à la liberté des prix du livre, regrouper tous les libraires, associations et syndicats de libraires « *pour réaliser, par le prix unique, l'égalité des citoyens devant le livre* ». L'U.S.L.F., qui réunit d'ores et déjà dans plusieurs régions des syndicats dissidents de la F.F.S.L., entend se placer en interlocuteur valable dans la négociation qui s'annonce entre pouvoirs publics et éditeurs, libraires, bibliothécaires, écrivains.

Les auteurs, justement, cédaient le pas à l'industrie du livre dans ce Salon. Ils n'étaient souvent là que pour attirer le chaland vers des rangées chatoyantes d'ouvrages calibrés. Il conviendra de trouver des formules pour que le public puisse rencontrer les créateurs dans une atmosphère moins promotionnelle. Le Salon du livre, qui a réussi remarquablement sa première prestation, peut et doit devenir une grande fête culturelle.

BERNARD ALLIOT.

★ **Plusieurs lauriers littéraires ont été attribués au cours de ce Salon.**

— Le prix du Livre Inter, décerné par un jury d'auditeurs de France-Inter, a été remis à Marguerite Gurgand pour son livre LES DEMOISELLES DE BEAUMOREAU (Mazarine).

— Le prix des Bibliothécaires, décerné par l'Association « Culture et Bibliothèques pour tous », est allé à J.-M. Le Clézio pour DESERT (Gallimard) et à Elie Wiesel pour TESTAMENT D'UN POETE JUIF ASSASSINE (Le Seuil).

— Le prix Ulysse, qui récompense un livre d'aventures, a été décerné à Charles Exbrayat pour LA LUMIERE DU MATIN (Albin Michel).

Le Monde

culture

Festival de Cannes

RICHESSE DES SECTIONS PARALLÈLES

Le cinéma de demain

Si nous nous limitons aux trois sections parallèles *off*, donc en éliminant Un certain regard, qui commence à prendre un visage original, la moisson de la Quinzaine des réalisateurs, de Perspectives du cinéma français et de la Semaine de la critique mérite un coup de chapeau. Leurs organisateurs y investissent une quantité énorme d'efforts.

La Semaine de la critique a obtenu le Prix de la critique internationale (prix FIPRESCI) avec *Malou* (R.F.A.), dont les qualités sont peut-être plus secrètes qu'il n'y paraît de prime abord. La Semaine, qui s'efforce de respecter un certain équilibre dans la composition de son programme, s'est vue complètement déséquilibrer en perdant trois de ses choix initiaux, *Neige* de Juliet Berto et Jean-Henri Roger passé dans la compétition officielle — et on ne peut que s'en féliciter, — *Chakra* (Inde), à la Quinzaine et *En étranger je suis venu* (Autriche), à Un certain regard. *Le Chapeau malheureux*, de la jeune cinéaste hongroise Maria Sos, eut ainsi sa chance : avec ses gaucheries, le *film dit des petites choses* sur la vie quotidienne de trois femmes à Budapest, des petites choses qui ont leur prix.

La Quinzaine des réalisateurs, cette année, incontestablement, fut d'une qualité exceptionnelle. la plus remarquable, dirons-nous sans hésiter, qui nous ait été proposée depuis la création de la manifestation en 1969, au lendemain de la contestation de 1968. Les temps forts, pour nous, et en tenant compte que nous avons manqué quelques films, furent, outre *Francisca* et *Seuls*, *Badegamma* de Lester James Peries, ce *triomphe* du cinéma romanesque dans la meilleure tradition anglo-saxonne, *les Souliers en croco*, du jeune Canadien anglais Clay Borris, et le film israélien *le Vautour*, de Yari Yosha.

Le Vautour dit avec courage, lucidité, tendresse, l'immense lassitude d'une jeunesse qui, tout en aimant sa patrie passionnément, voudrait connaître autre chose que la guerre et rejette les coups de clairon répétés. Un autre film de R.F.A., *Desperado City*, de l'acteur Vadim Glowna, a remporté la Caméra d'or, attribuée par le Festival et l'ensemble de la critique présente à Cannes à un premier film, toutes sections mêlées (dont la compétition officielle et Un certain regard). Vadim Glowna explore une ville fabuleuse, Hambourg, cherche les effets appuyés pour parler d'une jeunesse à la dérive. Le film connaît actuellement un immense *succès en Allemagne fédérale*.

Perspectives du cinéma français, outre *Reporters*, de Raymond Depardon et le remarquable court métrage *Rencontre des nuages et du dragon* de Lam-Le, a montré un excellent premier film, *Prends 10 000 balles et casse-toi* du cinéaste algérien Mahmoud Zemmouri, qui a obtenu le Prix Jean-Delmas. Les 10 000 balles du titre, c'est la menue monnaie accordée par notre précédent gouvernement pour inviter les immigrés à retourner dans leur pays. Mahmoud Zemmouri a tourné la presque totalité de *son film* dans une petite ville algérienne, sans l'appui officiel, mais sans la moindre opposition de leur part. Un frère et une sœur, nourris de musique rock, de modèles américains, de liberté française, retrouvent un pays encore replié sur son passé. Le metteur en scène évite la caricature tout en nous faisant rire aux éclats à certains moments. Son film est peut-être plus important aujourd'hui pour l'avenir du cinéma algérien (dont la liberté est à consolider après l'énorme réussite de *Omar Gatlato*) que pour le seul cinéma français.

Une journée consacrée à l'Amérique

La Quinzaine et Perspectives unirent leurs efforts pour une journée consacrée à l'Amérique centrale et à l'Amérique latine, avec entre autres la version finale du film *El Salvador, le peuple vaincu*, qui sort immédiatement au Saint-Séverin, à Paris. L'ouverture des deux manifestations — patronnées par la S.R.F. (la Société des réalisateurs de films) — vers les nouvelles techniques s'est matérialisée, en ce qui concerne la Quinzaine, par deux programmes en super-8, un film de long *métrage et dix courts métrages* — mais les projections ne donnèrent pas entière satisfaction par suite de défectuosités techniques ; — en ce qui concerne Perspectives, par un choix de bandes vidéo, films de récit ou d'art vidéo, notamment le génial *Images du débat* de Raul Ruiz, produit par la *Bibliothèque* publique d'information du Centre Pompidou.

LOUIS MARCORELLES.

LE PALMARÈS

- Palme d'or : *l'Homme de fer*, d'A. Wajda.
- Prix spécial du jury : *les Années lumière*, d'A. Tanner.
- Prix d'interprétation masculine : Ugo Tognazzi dans *la Tragédie d'un homme ridicule*, de B. Bertolucci.
- Prix d'interprétation féminine : Isabelle Adjani dans *Possession*, d'A. Zulawski, et *Quartet*, de J. Ivory.
- Prix de la meilleure contribution artistique : *Excalibur*, de J. Boorman.
- Prix du meilleur scénario : *Méphisto*, d'I. Szabo.
- Prix du cinéma contemporain : *Looks and Smiles*, de K. Loach, et *Neige*, de J. Berto et J-H Roger.
- Prix du meilleur second rôle masculin : Ian Holm dans *les Chariots de feu*, de H. Hudson.
- Prix du meilleur second rôle féminin : Elena Solovei dans *Groupe sanguin zéro*.
- Prix de la critique internationale (Fipresci) : *Méphisto*, de I. Szabo (compétition), et *Malou*, de J. Meerapfel (sections parallèles).
- Palme d'or du court métrage : *Moto Perpetuo*, de B. Vajda.
- Prix du jury du court métrage : *le Rat*, d'Elisabeth Huppert, et *Zéa*, d'A. et J.-J. Ledrc.

■ RECTIFICATIF. — Dans l'article de Louis Marcorelles sur le film « le Village dans la jungle », de Lester James Peries (« le Monde » du 23 mai), il fallait lire : « Babun, le chef du village, un propriétaire, un sorcier », au lieu de : « Babun, le chef du village, propriétaire, sorcier. » Et un peu plus loin : « The Good Earth » au lieu de « The Blood Earth ».

Les oublis diplomatiques

(Suite de la première page.)

On a donné d'autre part à *Méphisto* le Prix du meilleur scénario, *alors que le scénario du* film hongrois est inséparable de la mise en scène (heureusement, la FIPRESCI a consacré, intégralement, l'œuvre d'Istvan Szabo). Michael Cimino, lui, n'a eu droit à rien, ni pour son scénario, ni pour sa réalisation, ni pour la qualité de ses images, ni — le cas d'Isabelle Huppert mis à part, en regard de la prestation d'Isabelle Adjani — pour son interprétation masculine (que pèse Ugo Tognazzi dans *la Tragédie d'un homme ridicule* face à Kris Kristofferson ou Christopher Walken ? En bonne justice, et même s'il y avait des divergences à son sujet, *la Porte du paradis* aurait dû, à tout le moins, partager avec *les Années lumière*, de Tanner, le Grand Prix spécial du jury. On sait l'importance que peut avoir, pour la fréquentation des salles de cinéma, une récompense venue de Cannes. En la refusant à *la Porte du paradis*, le jury a compromis la carrière en France d'un film déjà « maudit » aux États-Unis et qu'on s'attache à démolir. Ainsi ce trente-quatrième Festival de Cannes, moins brillant que celui de 1980, mais, somme toute, honorable dans l'ensemble, nous laisse-t-il, malgré l'enthousiasme que nous éprouvons pour la victoire de Wajda, beaucoup d'amertume.

Il est vrai que, depuis le changement important de la vie politique française survenu le 10 mai, « l'événement » n'était pas à Cannes, mais à Paris. *Il est vrai que* l'absence d'une forte représentation américaine et de l'avalanche habituelle de gigantesques panneaux publicitaires avait quelque peu transformé le paysage de la Croisette, et qu'il y eut moins d'animation, de pittoresque, d'ambiance frénétique. Il est vrai que, la première semaine, les festivaliers avaient la tête ailleurs et étaient un peu déroutés par la programmation de films, disons, « mineurs », les « gros morceaux » ayant été réservés pour la deuxième semaine. Mais la sélection officielle (à l'exception du film soviétique déjà cité et de *Patrimoine national*, de Berlanga) était bien conçue dans sa variété. Elle reflétait, jusque dans l'académisme fignolé de certaines productions, l'état actuel d'un cinéma mondial qui semble moins chercher l'innovation qu'une sorte de perfection esthétique et spectaculaire pour le marché international. *La Peau* de Liliana Cavani et *Possession* d'Andrzej Zulawski ont fait hurler, mais on ne les avait pas choisis pour le goût du scandale. Cannes doit et sait s'ouvrir à toutes les *expériences*. Encore faut-il qu'il en existe du côté des producteurs et des cinéastes. Or le monde est en période de crise, et cela *influe* sur la production cinématographique. Cannes a soutenu, cette année, dans la sélection officielle, des films d'auteurs comme *Engel aus Eisen* de Thomas Brasch, *Regards et sourires* de Kenneth Loach, *Neige* de Juliet Berto et Jean-Henri Roger qui, en d'autres temps, auraient sans doute été présentés dans les sections parallèles.

C'est un déplacement intéressant de l'esprit de la compétition. Mais si la stagnation de la production mondiale se confirme d'ici à 1982, il vaudrait peut-être mieux raccourcir la durée du festival plutôt que d'y laisser s'installer une sorte de conformisme tout juste troublé par quelques éclats de recherche ou de qualité exceptionnelles.

Reste que nous n'oublierons pas l'affront et le dommage impardonnables causés à Michael Cimino.

JACQUES SICLIER.

★ Le quotidien du soir de Varsovie, *l'Express Wieczorny*, a salué par un article à la « une » l'attribution de la Palme d'or du Festival de Cannes à *l'Homme de fer*, du réalisateur polonais Andrwej Wadja. L'auteur de l'article écrit que la décision du jury constitue « *le plus grand succès de l'histoire du cinéma polonais* » et reprend l'idée que Wadja aurait mérité de recevoir un tel prix depuis longtemps.

RULE BRITANNIA

Cannes a vu se confirmer l'importance croissante des deux grands groupes anglais d'intérêts économiques I.T.C. (International Television Company), de lord Grade, et EMI (Electric Musical Industries), de Sir Bernard Delfont. Lord Grade et Sir Bernard Delfont, nés avant la première guerre mondiale, dans la Russie des tsars, semblent décidés à *créer, chacun de son côté*, deux empires cinématographiques susceptibles de rivaliser un jour avec les grands d'Hollywood *pour la production d'œuvres* en langue anglaise d'envergure internationale.

I.T.C. a connu la gloire avec sa série télévisée des « Muppet Shows », devenue plus tard un film de cinéma à succès, du moins dans les pays de langue anglaise. I.T.C. a annoncé, à Cannes, un très ambitieux programme de films de cinéma. EMI, venu de l'industrie du disque, a connu la gloire avec la production du film américain de Michael Cimino, *The Deer Hunter*. Pour I.T.C. et EMI, la suprématie de Cannes, pour ce qui concerne la publicité et le lancement de leurs futurs projets, demeure incontestée. Et le magazine corporatif anglais *Screen* donnait chaque jour le point de vue de la nouvelle industrie cinématographique et monopolisait largement la publicité des produits anglo-saxons.

Au même moment, la production spécifiquement anglaise connaît des difficultés toujours plus graves. Deux films étaient montrés sur la Croisette : *Looks and Smiles*, de Ken Loach, en *compétition officielle*, et *Memoirs of a Survivor*, de David Gladwell, l'ancien monteur de Lindsay Anderson, dans la section *officielle parallèle*, « *Un certain* regard ». Ces deux films, nous signalaient des critiques anglais, étaient pratiquement ignorés, voire cachés honteusement, au stand officiel de la Grande-Bretagne. I.T.C. s'apprête néanmoins à produire — et l'annonçait dans sa publicité — le prochain film de Lindsay Anderson « Hollywood Babylonia », à partir d'un projet monté par l'organe officiel anglais d'aide au cinéma, la Finance Film Corporation. - L. M.

THÉATRE

Le dixième anniversaire de la mort de Jean Vilar

Le 28 mai 1971, Jean Vilar mourait d'une crise cardiaque, à Sète où il était né cinquante-neuf ans auparavant. Il demeure dans ses œuvres, dans le Festival d'Avignon, dans ce mouvement qui a porté le théâtre vers un public nouveau et qu'on a appelé populaire, ce mouvement qu'il souhaitait voir se développer et se diversifier.

Une lame de conscience

Jean Vilar jouant Richard II et Meurtre dans la cathédrale, c'est ce qui marqua le théâtre de l'immédiate après-guerre.

Le jeu de Vilar, à lui seul, soufflait un coup d'air neuf. Sur scène, Vilar paraissait long, maigre, un escogriffe d'os et de nerfs alimenté juste d'esprit.

Il allait à grandes enjambées, avec des pas bizarres, comme si les planches eussent été la terre inégale d'une falaise. Lorsqu'il s'arrêtait, on aurait dit qu'il faisait face à un événement naturel, lever de soleil, éclipse : il était sans cesse « orienté » par une image élevée, dont il suscitait l'immanence.

Il y avait un accord implacable entre *cette* allure à la fois un peu animale et un peu métaphysique, et la manière dont la voix de Vilar arrachait le texte. Voix simple, vraie, voix fiévreuse, qui progressait par saccades, et qui restait légère, qui ne pesait ni sur le poème, ni sur notre oreille. On songeait à l'eau de la mer, à ces brusques métamorphoses de la couleur, de la substance, de l'eau de la mer, sous l'effet des revirements de la brise ou des courants. La voix de Vilar exerçait, sur *l'œuvre*, une caresse brute épidermique, comme une acupuncture vocale, scandée, qui aurait touché des nodosités profondes.

L'ensemble de la mise en scène se rythmait autour de cette chorégraphie sacrale du jeu de Vilar : c'était incorporel, sensible, peut-être hautain, le *spectateur* devenait sujet d'un effet d'optique où une touche de sauvagerie rimbaldienne croisait, dans la lumière, une touche de mystère mallarméen.

L'art de Vilar, dans ces années, tranchait sur les autres théâtres, parce qu'il ne semblait pas voulu : c'était un phénomène instinctif d'énergie spirituelle. Avec Vilar, par le geste et par la voix, une lame de conscience fonçait en avant, faisant jaillir des sautes de lumière, et *cette attaque* opiniâtre du labour avait force d'opposition, *drainait* une *vigilance*, frôlait même une provocation.

Vilar jouait alors sur des scènes disparates, au gré des occasions : il présenta même, si ce n'est pas une faute de mémoire, une pièce pas terrible de Koestler dans un cinéma miteux des Batignolles et, pour atténuer la crasse du décor et la pauvreté du texte, il envoyait dans la figure des spectateurs des éblouissements d'arc électrique, car Vilar, alors, avait une *gaieté*.

Pour nombre de jeunes (et moins jeunes), spectateurs qui se sentaient alors concernés par le théâtre de Vilar, et peut-être surtout par son jeu d'acteur (aucun comédien, en France, ne l'égalait, et la poésie du théâtre, la méditation du théâtre, n'étaient dans *ces années-là relancées que* par des étrangers en visite, tel *Corbeau* de Gozzi joué par le Piccolo, tel spectacle de marionnettes juives, telle danse balinaise à Guimet), oui, pour les fans de Vilar, ce fut un accablement que de le voir emménager dans le bâtiment de Chaillot.

Le palais de *Chaillot, c'était* toute l'horreur des années 1938, de l'Exposition universelle où le pavillon de l'Allemagne hitlérienne et ce palais français faisaient assaut d'arrogance architecturale. Il n'y avait aucune âme dans ces murs aveugles, dans ces escaliers prétentieux qui ne conduisaient qu'à un *gigantisme* enterré, dans ces couleurs fades, et dans ces fresques vaguement galantes, style couvercles de boîtes de dragées. La salle, mégalomane aussi, éloignait le public des acteurs, on était à des kilomètres, et avant Vilar rien d'estimable n'avait eu lieu ici, sauf la première projection publique des *Enfants du Paradis*.

Le Théâtre national populaire fut une grande aventure de vigilance politique et de recherche *de publics neufs*, un peu *plus* jeunes et moins privilégiés que d'autres. Mais, quoi que l'on en ait dit, l'art de Vilar metteur en scène et l'art de Vilar acteur ne retrouvèrent pas entièrement à Chaillot la vigueur et la singularité qu'ils manifestaient jusque-là. Vilar, qui ne put casser les murs et reconstruire une autre scène, fut obligé de se plier pour une part aux servitudes physiques de ces espaces aberrants et même à leur esprit. Il devint plus extérieur, plus cérémonieux. Il y eut les musiques princières, les envolées de capes, les acteurs à effets, les décors et les costumes de rois et reines de jeux de cartes (lorsque, dans les classiques Bordas ou autres, les lycéens aujourd'hui regardent des photos des mises en scène du T.N.P. à *Chaillot*, *ils n'en croient pas leurs* yeux, tant ces images sont « pompier » en comparaison de ce qu'ils voient à présent chez Brook ou chez Vitez, en comparaison aussi de la merveilleuse renommée — méritée mille fois — de Vilar.)

Et le jeu de Vilar lui-même, qui pourtant n'avait pas profondément changé, devenait sur la scène obtuse de Chaillot, bien moins habité, moins actif, on aurait dit une insuffisance de *voltage*.

Jean Vilar reste pourtant le créateur de théâtre le plus pur, le plus inspiré, de l'après-guerre.

MICHEL COURNOT.

■ Une grève du personnel technique de la salle Favart, dépendante de l'Opéra de Paris, a entraîné, mercredi 27 mai, l'annulation de la soirée Francis Poulenc, mettant aussi en péril les représentations des 28 et 30 mai. Cette grève intervient après l'annonce par l'administration de l'Opéra du licenciement, le 31 mai, de treize contractuels du personnel technique.

Le syndicat du personnel demande l'application du contrat signé par les contractuels engagés pour la saison théâtrale, celle-ci devant durer jusqu'au 14 juillet, au palais *Garnier*. *Le syndicat* demande sinon un licenciement pour chômage technique. D'autre part, le personnel technique s'inquiète de l'avenir de la salle Favart, aucun projet de spectacle n'y étant prévu, selon lui, pour la prochaine saison.

A L'ODÉON

THE PROVOK'D WIFE

par le National Theatre

La saison étrangère de la Comédie-Française, à l'Odéon, *devait se clore avec l'Old Vic et* Peter O'Toole dans *Macbeth*. Interprétation et mise en scène ayant été jugées shocking, la *troupe — qui, depuis, a été dissoute* pour cause de restriction budgétaire (*le Monde* daté 17-18 mai) — est remplacée par celle *du National Theatre avec The Provok'd Wife (l'Epouse outragée)* de Sir John Vanbrugh, pièce écrite en 1690, à Paris, à *la Bastille où, accusé d'espionnage*, l'auteur a passé deux ans.

Sans doute le mal du pays devait-il ronger Sir Vanbrugh, sans doute rêvait-il de Londres, de la chaleur des tavernes et des salons cossus, des arbres du parc et des rues tassées sous le ciel d'hiver que le décor de Carl Toms *ressuscite* avec tant de grâce. D'ingéniosité aussi : on passe sans cesse d'un lieu à l'autre dans un mouvement fluide comme un battement d'éventail accompagné d'un clin d'œil. La pièce enchevêtre des intrigues multiples aux rebondissements arbitraires. La logique des situations ne compte pas, ni la psychologie des personnages, qui sont des pions dans une sorte de guerre des sexes joviale autant que cynique. On se ment, on se trompe, on se déguise, on se méprise, on s'insulte...

On imagine que, dans la solitude de sa prison étrangère, Sir Vanbrugh rageait contre ses semblables, contre les femmes douloureusement absentes. Mais l'amertume lui était inconnue. Il se promettait de mettre les bouchées doubles, une fois sorti de ce mauvais pas. Il pose une *société rude, jouisseuse*, imbue d'elle-même et de ses privilèges. Dire qu'il en fait la critique serait aller trop loin. En tout *cas*, la *mise en scène* de Peter Wood ne prend d'autre distance avec le texte que celle d'une élégante ironie, et d'une *exactitude minutieuse* dans ses détails, qui contraste avec le schématisme de la farce. Les comédiens font passer la truculence un peu lourde *en la* « jouant » avec esprit et un punch sans défaillance. John Wood mène l'ensemble tambour battant, au bord du *comique* de cabaret, et Dorothy Tutin montre beaucoup de finesse et de vigueur à la fois.

Sir Vanbrugh écrivait pour un public, paraît-il, turbulent, très mélangé. Ivrognes, clochards et filles légères (appelées punks) y côtoyaient chevaliers et belles dames. Celui d'aujourd'hui est plus uniforme, au National Theatre où l'on vient dans le grand hall, splendidement ouvert sur la Tamise, parfois seulement pour se détendre, pour écouter, attentif, silencieux, assis dignement sur la moquette, de la calme musique classique.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h. 30, jusqu'au 1er juin.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Empedocle : Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), 21 h.
The Provok'd Wife : Odéon (325-70-32), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Fille mal gardée.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Soirée Francis Poulenc (le Bal masqué ; les Mamelles de Tirésias).
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon — Salle Gémier, 20 h. 30 : Broers.
Petit-Odéon (325-70-33), 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. : Films.
Centre Pompidou (277-12-33) cinéma, 19 h. : Paris 1950 (films expérimentaux).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Canta U Populu Corsu ; *20 h. 30 : Gigi Caciuleanu et Peggy Lyman*, danse.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : l'Orage.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Abel et Léa.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar. *Grand Théâtre*, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.

Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 20 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Confluences (387-67-38), 20 h. 30 : les Mille et Une Nuits.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séances de bronzage ; 22 h. : la Voix humaine.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-23-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 30 : Sheherazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentablogues ; 22 h. 30 : Angel.
Studio-Théâtre 14 (773-91-84), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer (dern.) ; 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47) 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphoric poubelle ; 22 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et les nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de La Plaine (250-15-65), 20 h. 30 : Molière mort ou vif.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : Sur le front.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — II. 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Théâtre 13 (202-16-88), 20 h. 45 : George Dandin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 28 mai

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II. 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide Sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : J. Huet et Djalma.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Colette.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
La Parenthèse (887-11-33), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames.
Petit Casino (278-36-50), I. 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Chiquino Timoteo ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de A. Breffort.
Splendid (887-33-32), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Tannière (337-74-39), 20 h. 45 : J.-L. Sitruk ; 22 h. 30 : X. Lacouture.
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ; 21 h. 30 : D. Riey.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Tchin-Tchin à coudre.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Kaléidanse.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Festival danse de l'Inde.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 22 h 15 : Jean-Yves Joanny.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h : Stone et Charlotte Julian ; 22 h : *Génération Hollywood*.
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Job Philippe.
Espace Gaîté (327-95-95), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Atahualpa Yupanqui.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : L. *Dalmasso* et Carmen Pascual.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michel Jonasz.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h. 30 : Cirque de Pékin.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Véronique Sanson.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : R. Bahri et J.-L. Lahaye.
Théâtre La Bruyère (874-76-99) 21 h. : Popeck.

Les concerts

Eglise Saint-Roch, 21 h. : Chœur et Orchestre de l'ancien couvent de Gerresheim, dir. : M. Terbuyken (Haendel).
Lucernaire, 21 h. : A. Asselin (Chopin, Bach, Debussy, Metdner).

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), *20 h 45 : Magma.*
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : Side One.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : P. Sellin, B. Vasseur.
Caveau de la Montagne (354-82-39), J.-C. Capon, R. Galliano.
Chapelle des Lombards (357-24-24), M. Westbrook Brass Band.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : T. Gubitsch, O. Calo ; 22 h. 30 : Booker T. Laury, blues.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : Lou Bennet.
Dunois (594-72-00), 20 h. 30 : Celestrial Communications orchestra et Spirales.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Bondoux.
Jazz Unité (776-44-26), 22 h. : A. Grillo.
New Morning (745-82-58), 21 h. : J. Griffin.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Baden Powell.
Petit Journal (326-28-59), 22 h. : Benny Powel.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : L. Benhamou, M. Precastelli, M. Michel, V. Pagnini.

En région parisienne

Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-40), 21 h. : la Bonne Ame de Tse-Tchouan.
Chelles, C.C. (421-20-36), 20 h. 45 : les Nonnes.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Demain, demain.
Saint-Cyr l'Ecole, Gymnase J.-Macé (058-45-75), 21 h. : Trafic danse, E. Wolliaston.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Billet pour Broadway.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

JEUDI 28 MAI
15 h., Un oiseau rare, de R. Pottier ; 19 h., Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford ; 21 h., Hommage à *J. Boorman : Leo the Last.*

BEAUBOURG (278-35-57)

JEUDI 28 MAI
15 h., Le Chant de la fleur rouge, de M. Stiller ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants... ; 19 h., Grand-Rue, de J. A. Bardem.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All. - Suiss., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRIGADE ANTI-VIOL (A., v.f.) (**), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer, j. ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; François, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA FLAMBEUSE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies - Halles, 1er (260-43-99) ; St-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, *14e (329-83-11)*.
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
KASSBACH (Aut., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
OUT OF THE BLUE (A.) (**), v.o. : U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PORTE DU PARADIS (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A.), *v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).* — v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PULSIONS (A.), (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxeville, 9e (770-72-86).
QUARTET (Ang.-Franç.), v. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : *Montparnasse - 83*, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
RESURRECTION (A.), *v.f.* : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, *12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, *6e (326-58-00)*, J., S., Mardi.
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer, V., D., L.
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o). (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

EXCALIBUR, film américain de John Boorman. — *V.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES UNS ET LES AUTRES, film français de Claude Lelouch. En dolby : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). — Son classique : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
POSSESSION, film franco-allem. de Andrzej Zulawski (**). — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint - Germain - Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR, film américain de Russ Mayberry. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. - Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Les séances spéciales

ALPHAVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf J., S., D.).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. J., S., D.).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LE CHAINON MANQUANT (Belg.-Fr.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
LA CROISADE MAUDITE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. J., S., D.)
DROLE DE DRAME (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; Grand - Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Jeu. 22 h. 15 ; Dim. 22 h. 30 ; Mer. 18 h.
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Ven. 18 h. 30 ; Lun. 18 h.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf. D.).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), J., S., D., 13 h. 30.
MASOCH (It., v.f.). (**) : Tourelles, 20e (364-51-98), Jeu. 21 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 18 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. J., S., D.).
LE PRETE-NOM (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.
LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h.
LE SEPTIEME SCEAU (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 18 h.
TOMMY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Ven. 22 h., Sam. 0 h. 30.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), D., L., Mar., 12 h. 15 ; 18 h. 15.
EN DIRECT DE CANNES, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Jerry Schatzberg (v.o.) ; Mer. : Vol à la tire ; J. : Zardoz ; V. : la Vie privée d'un sénateur ; S. : Portrait d'une enfant déchue ; John Boorman (v.o.) : D. : le Point de non retour ; L. : l'Epouvantail ; Mar. : Leo The Last.
HUMPHREY BOGART (v.o) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., J. : Key Largo ; V., S. : le Port de l'angoisse ; D., L. : le Faucon maltais ; Mar. : les Anges aux figures sales.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, Studio-43, 9e (770-63-40), Mer. 18 h., S. 14 h., D. 21 h. : Quai des Orfèvres ; Mer. 20 h., L. 22 h., S. 16 h : Martin Roumagnac ; Mer., S., 22 h., L., 18 h. : Goupi mains rouges ; J. 20 h., S. 20 h. : Dédé d'Anvers ; J. 22 h., D. 18 h. : Tous ; V. 18 h., D. 16 h. : les Enfants terribles ; V. 20 h., S. 18 h., D. 1 h. : le Crime de Monsieur Lange ; V. 22 h., D., L. *20 h. : Le silence est d'or.*
RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), D. Mer. : la Blonde ou la Rousse ; J. Cover-Girl ; L., V. : Strawberry blonde ; Mar., S. : O toi ma charmante.
TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : les 400 Coups, Baisers volés, Jules et Jim, Fahrenheit 451.

Les festivals

A. WAJDA (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h. 45 : Paysage après la bataille ; 22 h. 30 : Lady MacBeth Sibérienne ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Homme de marbre.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
ALAIN TANNER, Olympic, 14e (542-67-42) : Retour d'Afrique.
PERSPECTIVES DU CINEMA FRANÇAIS, Rivoli, 4e (272-63-32), Mer., 18 h. ; Mar., 21 h. 30 : Rencontres des nuages et du dragon ; Juliette du côté des hommes ; Mer., 19 h. 40, S., 13 h. : Dernier été ; J., Mar., 19 h. 40 : Du Blues dans la tête ; J., Mar., 19 h. 40 : Les jeux de la comtesse Dolingen de Gratz ; J., 21 h. 30 : Le jardinier ; V., 18 h., D., 19 h. 40 : Chronique indienne ; V., 19 h. 40 : La mandragore ; V., L., 21 h. 30 : Prends 10 000 balles et casse-toi ; S., 19 h. 40 : Skinoussa ; S., 21 h. 30 : Reporters ; L., 18 h. : Le marteau piqueur ; J., Mar., 18 h. ; L., 19 h. 40 : Programmes courts métrages.

RADIO-TÉLÉVISION

M. Georges Fillioud et les journalistes

Écouter d'abord

« *C'est une rencontre informelle* », a précisé M. Georges Fillioud, ministre de la communication, en arrivant à la conférence de presse qu'il a donnée mercredi après-midi 27 mai à la Maison de l'Amérique latine.

Pas une conférence d'ailleurs, plutôt une « rencontre de presse ». Pas de mesures concrètes immédiates concernant l'avenir de la radio et de la télévision, mais une déclaration d'intention, et la volonté du changement : « *Nous ne sommes pas venus pour régner mais pour gouverner*, a dit le nouveau ministre au cours de sa courte allocution, *et gouverner, pour nous, c'est écouter d'abord, réfléchir ensuite, décider enfin.* »

Après avoir dénoncé les « *ravages* » produits par « *une conception de l'information autoritaire, brutale, à sens unique* », telle qu'on a pu la constater dans la période précédente, M. Georges Fillioud a parlé de la nécessité de dresser un bilan (« *qui ne doit pas être punitif, mais constructif* ») et surtout de « *dessiner un grand projet* », en préparant d'abord un projet de loi sur l'audiovisuel « *qui ne sera pas seulement une réforme* » et dont il a déjà défini deux objectifs : « *rendre à l'information sa place, sa noblesse et sa fonction dans le jeu démocratique* » ; « *répondre au défi des techniques nouvelles de communication* ».

M. Georges Fillioud s'est refusé à fixer un délai pour ce texte (« *un texte ne se fait pas avec quatre énarques, mais en confrontant nos idées avec celles des autres* ») ; il y aura cependant « *une session extraordinaire du Parlement en juillet* » ; plus probablement la loi sera votée en septembre ou en octobre.

En attendant ? En attendant, la loi existe — la loi d'août 1974 — et elle sera respectée, a affirmé M. Georges Fillioud. Les quatre P.-D. G. de Radio-France et des chaînes de télévision qui avaient été reçus la veille par le nouveau ministre resteront en place jusqu'au vote de la loi. M. Georges Fillioud leur a rappelé qu'ils devront respecter les obligations du « *service public* » telles qu'elles sont définies dans le cahier des charges et observer les « *règles d'équité, de justice, d'objectivité dans le traitement de l'information* ». (« *J'ai le droit de penser que ces règles n'ont pas toujours été observées et j'ai le devoir d'exiger qu'elles le soient.* »)

Quant aux radios libres, là aussi « *la loi existe* », a dit le ministre qui a répété qu'il fallait la changer, qu'il avait « *l'intention de le faire* » mais cela doit être inscrit dans l'ensemble du projet audiovisuel. En attendant ? Le « brouillage » ne dépend pas de son ministère, a-t-il rappelé, il dépend des P.T.T. auxquels est rattaché maintenant T.D.F.

Les représentants des radios (assez nombreux) paraissaient déçus et les questions se sont bousculées quand, plus tard, les gens se sont répartis par petits groupes pour bavarder ou agglutinés autour du nouveau ministre. « *Mais le brouillage ?* », ont-ils insisté : « *Je dirai là-dessus quelque chose la semaine prochaine, pour l'instant, il n'y aura pas d'invasion de C.R.S. ni de saisie.* » « *Et la publicité monsieur le ministre ?* » « *Va-t-on continuer le système de nomination des présidents de chaîne par le gouvernement ?* » « *Etes-vous pour les radios municipales ?* » « *Est-ce qu'on peut vous rencontrer ?* » M. Georges Fillioud a stigmatisé le « *danger de soumission obligatoire* » qu'entraîne la nomination des présidents par le gouvernement, le danger de remplacer « *le monopole de l'Etat par des monopoles municipaux* ». Rien d'autres pour les radios locales : le ministre en est à la période des consultations.

CATHERINE HUMBLOT.

Jeudi 28 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 45 Les partis de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Martine Verdier.
Réalisation B. Toublanc-Michel, avec I. Texier, D. Gélin, B. Woringer.
Martine Verdier, vingt-trois ans, vient de terminer ses études de médecine et rêve d'une brillante carrière. Elle est amoureuse de son chef de clinique.
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Le vrai secret des Japonais. Quand l'Inde s'éveillera. Des diplômes pour quels débouchés ?
22 h 30 Internationaux de tennis.
Résumé de la journée à Roland-Garros.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Les partis politiques.
Le M.R.G.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
de J. Chancel. Invités : le violoncelliste Paul Tortelier et sa famille.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « Sans mobile apparent ».
Film français de P. Labro (1971), avec J.-L. Trintignant, D. Sanda, S. Distel, C. Gravina, P. Crauchet, L. Antonelli (Rediffusion)
A Nice, un mystérieux tueur abat, sans mobile apparent, plusieurs personnes. L'inspecteur chargé de l'enquête cherche, dans le passé des victimes, un lien possible entre elles. Transposition discutable (changements de lieux, de mentalités) d'un roman d'Ed Mc Bain. On peut toutefois s'attacher aux péripéties de l'intrigue et au brio de la réalisation.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : La maison sous les arbres, de P. Laville. Avec M. Renaud, L. Ballon, D. Gence, E. Riva, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : Etienne Cournault.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Motet BWV 226 », « Motet BWV 227 », « Motet BWV 225 », de J.-S. Bach ; « Stabat Mater » de D. Scarlatti, par le Monteverdi Choir of London, dir. : J.-E. Gardiner, avec T. Masson, violoncelle, V. Botwright, contrebasse, S. Cleobury, orgue.
22 h 30, Ouvert la nuit : *Le lied schubertien* ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent : Emmanuel Nunes (Monteverdi, Bach, Nunes, Brahms, Schoenberg, Boulez et chant grégorien par les moines de l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes).

Vendredi 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Internationaux de tennis.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Sylvie Vartan.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les partis de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : l'Oiseau de bonheur.
De Dominique Nohain, mise en scène J. Ardouin, avec J. Bardey, M. Delcroix.
22 h Magazine : Expressions.
(sous réserve).
23 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (résumé).
23 h 35 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Joe Forrester.
Soyez les bienvenus dans ces jardins.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h Sports : Cyclisme.
17 h 20 Fenêtre sur... peintres de notre temps.
Ivan Theimer.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Spécial législatives.
Avec Jacques Chirac.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
Une étrange affaire où des cadavres ressuscitent et prennent des identités différentes.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Destins de femmes. *Avec Mme F. Giroud* (Une femme honorable), *MM. A. Gold et R. Fizdale* (la Vie de Misia Sert), *L. Bodard* (Anne-Marie), *M. Lorrault* (Roman de la Bégum sombre).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Luis Bunuel) : Tristana.
Film français de L. Bunuel (1969), avec C. Deneuve, F. Rey, F. Nero, L. Gaos, A. Casas, J. Fernandez, V. Mendizabal (Rediffusion).
Au début des années 30, à Tolède, une jeune fille cherche à échapper à l'emprise de son tuteur, vieillard amoureux. Devenue infirme, elle lui impose ses caprices. Une cruelle histoire d'aliénation, de passion, de vengeance où Bunuel explore l'univers mystérieux des tares psychologiques et des désirs refoulés en milieu bourgeois.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 000 lieues sous les mers.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : L'éventreur du Yorkshire.
Une émission d'A. Sabbas. Reportage de la T.V. britannique Trident.
Une affaire sans précédent dans l'histoire de l'après-guerre britannique. Pendant cinq ans, 250 inspecteurs d'une brigade spéciale, plus de 1 000 agents, ont recherché un homme de trente-cinq ans, chauffeur de camion, marié, atteint, selon les médecins, de schizophrénie paranoïaque, quand il fut arrêté le 2 janvier 1981 (dans un contrôle de routine), on s'apercevra qu'il avait été interrogé plusieurs fois... sans être reconnu !
21 h 30 Téléfilm : la Nonne sanglante.
de M. Sarfati. D'après A. Bourgeois. Réalisation B. Maigrot.
Racontée sur un ton à demi voltairien, l'histoire d'un héritage qui mêle la gracieuse Greta à d'infâmes banquiers et autres sombres personnages de la haute société tyrolienne, avec tremblements de terre, amants, pardons, duels...
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine Thalassa.
L'école sans tablier, de P. Abalan.

FRANCE-CULTURE

8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Les vents souffleront sans me causer de peur, avec P. Boudot.
11 h 2, Treizième diorama de la musique contemporaine à Genève : La création musicale.
12 h 5, Agora : L'enseignement de l'histoire à travers le monde, avec M. Ferro.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne : Orientalisme et exotisme dans les musiques occidentales.
14 h, Sons : Le marché aux chevreaux.
14 h 5, Un livre, des voix : le Rameau d'or, de G. Frazer.
14 h 47, Un homme, une ville : Talleyrand, à Paris, Valençay et Vienne.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Charles Koechlin ; Réédition des « Nocturnes » de Chopin ; Les Lettres de Debussy en musique.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Les grandes avenues de la science moderne* : La distribution de l'énergie dans la matière.
20 h, Relecture : H.-F. Amiel.
21 h 30, Black and blue : L'esprit de la batterie.
22 h 30, Nuits magnétiques : M. Broodthaers.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : Le Parnasse français, *chansons, divertissements*, pastorales (Marais, Rebel, Lully, Rameau, Couperin, Hotteterre, d'Hervelois) ; Musique en vie : œuvres de Lemaire, Campra, Rameau, Royer, Pignolet de Montéclair, Bordery
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : tout Duke ; 14 h, Musique légère : œuvres de Walberg, Colombier, Chabrier.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Inventaire pour demain : œuvres de Tisné, Vaillant, Casterède ; 16 h, Cercles musicaux : Telemann, ses amis, ses élèves (Steffani, Fasch, Scheibe, Telemann).
18 h 2, *Le club du jazz : Actualité du jazz* ; 18 h 30, Quotidien-Concert (Festival de Courchevel) : « Septuor pour cordes et bois » de Beethoven ; « Quintette avec contrebasse » de Dvorak, par les membres de l'Octuor de Paris ; 20 h, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 20, Concert : « la Nuit transfigurée » et « Concerto pour piano et orchestre » de Schönberg ; « le Prince de bois », de Bela Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. F. Wich.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Schumann, Brahms) ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Oskar Fried (Liszt, Strawinski, Grieg) ; 0 h 5, Jazz forum.

SPORTS

FOOTBALL

La finale de la Coupe d'Europe des clubs champions

LIVERPOOL POUR LA TROISIÈME FOIS

Déjà vainqueur, en 1977 et 1978, de la Coupe d'Europe des clubs champions, le Football Club de Liverpool a remporté, pour la troisième fois, cette épreuve, mercredi 27 mai, au Parc des Princes, à Paris en battant le Real de Madrid par 1 but à 0. Il succède ainsi à un autre club anglais, Nottingham Forest, sacré en 1979 et 1980, et rejoint au palmarès l'Ajax d'Amsterdam et le Bayern de Munich, trois fois vainqueurs chacun.

Le Real de Madrid aurait donné très cher pour célébrer dignement ses *noces* d'argent avec la Coupe d'Europe des clubs champions. La prime de victoire n'avait-elle *pas été fixée à 1 million de pesetas* (60 000 F) pour les joueurs et le double pour l'entraîneur, s'ils ramenaient le trophée pour la septième fois en Espagne ? C'est en effet un soir de juin 1956, dans le cadre de l'ancien Parc des Princes, que le Real de Madrid était tombé amoureux de la Coupe d'Europe après une soirée de football champagne avec le Stade de *Reims, battu quatre buts à trois* pour la première finale.

A l'époque le Real de Madrid était couvert de dettes avec la construction de son nouveau stade. La Coupe d'Europe allait faire sa fortune mais il allait contribuer plus qu'aucun autre club au renom et à la réussite de l'épreuve avec ses six succès (1956, 1957, 1958, 1959, 1960 et 1966). *Désormais, il dispose de son* stade de cent mille places, d'une cité sportive de 25 hectares et d'un budget annuel de 70 millions de francs mais, malgré l'expérience accumulée en vingt et une participations et en cent trente-cinq matches, il court après son septième succès depuis quinze ans.

Pour tenter de s'adapter aux nouvelles normes du football européen, *dominé depuis cette date* par les Anglo-Saxons, le Real n'a pas ménagé ses devises pour recruter quelques-uns des meilleurs joueurs allemands comme Gunther Netzer, Paul Breitner, *Ulrich Stielike. En vain.* Demi-finaliste en 1976 et 1980 il a encore échoué en finale pour avoir *peut-être trop fait de complexes* devant le représentant de ce football anglais.

De l'avis d'Ulrich Stielike déjà battu par Liverpool avec Moenchengladbach dans la finale de 1977 à Rome, les Anglais étaient cette fois beaucoup moins forts en attaque où *Kenny Dalglish* ne peut faire oublier Kevin Keegan. Remarquablement organisés pour *faire bloc en défense et attendre* la faute adverse, ils ont ainsi pu atteindre la quatre-vingtième minute, où Alan Kennedy profita d'un dégagement manqué de Garcia Cortes pour marquer le seul but de la finale.

Malgré la médiocre qualité du jeu et la rareté des occasions de buts, il n'en fallait pas plus pour redonner de la voix aux jeunes *supporters* anglais. Ce mercredi soir, ils pouvaient chanter « *We are the champions.* » (Nous sommes les champions.) « *You'll never walk alone.* » (Vous ne marcherez jamais seuls.) « *We'll be with you.* » (Nous serons avec vous.) Demain, ils retrouveront Liverpool avec ses 15 kilomètres de quais désertés par les bateaux le long de l'estuaire de la Mersey *et son taux record de 30 % de* chômeurs.

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Têtes de série et têtes de rechange

Il est inutile cette année de parler de la suppression du repos dans les matches en cinq sets inaugurée lors des Internationaux de 1980. Les trombes d'eau intermittentes, qui se déversent sur Roland-Garros, se chargent de renvoyer les compétiteurs au vestiaire, voire de remettre leurs coups de raquette au lendemain. C'est la mauvaise plaisanterie qui est arrivée à Vitas Gerulaitis, finaliste l'an dernier contre Borg et tête de série n° 9. Mené la veille au soir deux sets à un sur le mini-central par l'excellent gaucher *équatorien Ricardo Ycaza*, l'effervescent Américain tenta de refaire surface sur le central, mercredi 27 *mai*, en début d'après-midi. Il avait déjà réussi cette prouesse devant Butch Walts au premier tour, il y a deux ans. Mais Gerulaitis n'est déjà plus ce qu'il était : à vingt-six ans, il amorce le déclin prématuré des professionnels d'aujourd'hui, saturés de tennis. Bref, devant un parterre, ou plutôt le perchoir piaillant des gamins en congé de l'ex-tribune D, il ne parvint pas à retrouver sa concentration et fut battu 7-5 au quatrième set.

Autre ancien finaliste (1974) éliminé au premier tour : Manuel Orantes, des mains du très obscur Argentin Alejandro Ganzabal ; mais l'Espagnol ne se remettra plus jamais à présent des innombrables interventions chirurgicales dont il a été victime.

Jimmy Connors, tête de série n° 2 en bas du tableau, fit sa première apparition sur le central *en fin de journée*. La réplique, qui l'embarrassa autant que les averses, lui fut donnée par Christophe Roger-Vasselin, notre daviscupman n° 2 l'an passé à Prague, grand faucheux aux « contres » cotonneux qui doit faire remarquablement mal jouer. Expectorant sa fureur de gagner avec ses cris de poitrine familiers, Jimmy parvint à réduire son contingent d'erreurs inhabituel pour boucler le match sans trop de tribulations. Score : 6-1, 7-5, 8-6, 6-3.

En fin de matinée, par temps sec, l'Américaine à nattes gauloises Andrea Jaeger — *seize ans* la semaine prochaine, — face à une autre Andrea, la « minime » hongroise Temesvari — quatorze ans, — fit longtemps figure de vaincue, menée 4-6, 3-5, puis 5-6 au deuxième set, puis encore 1-3 au troisième. La surprise de son élimination eût été énorme. Tête de série n° 3, demi-finaliste à Flushing Meadow 1980, Andrea *Jaeger est une renvoyeuse inlassable, à la manière de Chris* Evert ; elle ne possède pas comme *son aînée la maîtrise de la terre* battue, mais elle montre néanmoins, à son image, un magnifique esprit combatif et une tenue sportive exemplaire. Quant à Andrea Temesvari, qui s'était déjà révélée au récent tournoi de Nice, elle émergeait tout juste des qualifications. Sa première connaissance du central ne parut nullement décontenancer cette grande jeune fille blonde — précocément *formée comme* les athlètes de son pays, entraînée par son père, ancien international de basket, — qui mena sa partie comme à la parade. Avant la première guerre, Suzanne Lenglen donnait des vapeurs à ses adversaires : elle avait quatorze ans...

OLIVIER MERLIN.

(Premier tour)
Journée de mercredi 27 mai

SIMPLE MESSIEURS

Proisy (Fr.) bat Kronk (Austr.), 6-1, 6-3, 6-1 ; Smid (Tch.) bat Franulovic (Youg.), 6-1, 7-5, 6-2.

Glickstein (Isr.) bat Meyer (E.-U.), 7-5, 6-3, 6-0 ; Pecci (Par.) bat Magnelli (It.), 6-2, 7-5, 6-1 ; Norback *(Suisse)* bat Eberhardt *(R.F.A.)*, 6-1, 6-4, 5-7, 6-3 ; Frawley (Austr.) bat Guerrero (Arg.), 4-6, 6-2, 6-3, 6-4 ; Cano (Austr.) bat Carter (Austr.), 3-6, 6-3, 6-4, 6-2.

Ycaza (Eq.) bat Gerulaitis (E.-U.), 4-6, 6-2, 7-5, 7-5 ; Arias (E.-U.) bat Gattiker (Arg.), 6-4, 7-6, 7-6 ; Johnstone (Aus.) bat Stefanki (E.-U.), 6-1, 7-5, 6-0.

Lendl (Tch.) bat Fitzgerald (Aus.), 7-5, 7-6, 6-4 ; Gomez (Eq.) bat Edwards (Af. S.), 4-6, 6-2, 6-3, 1-6, 6-3 ; *Hrebec* (Tch.) bat Van'Hof (E.-U.), 6-4, 3-6, 6-0, 6-1.

Ganzabal (Esp.) bat Orantes (Esp.), 7-6, 6-4, 4-2 ; Gottfried (E.-U.) bat Aubone (Arg.), 6-7, 6-3, 6-0, 6-4 ; Bahrami (Iran) bat Haillet (Fr.), 4-6, 7-5, 6-4, 7-6 ; Caujolle (Fr.) bat McKown (E.-U.), 6-3, 6-3, 6-3 ; Urpi (Esp.) bat Casa (Fr.), 7-5, 4-6, 6-4, 6-0.

Clerc (Arg.) bat Gunthardt (Suisse), 7-5, 7-5, 6-1 ; Slozil (Tch.) bat Rinaldini (It.), 6-2, 3-6, 6-2, 6-3 ; Purcell (E.-U.) bat Maurer (R.F.A.), 3-6, 4-6, 6-1, 6-[illegible], 6-1 ; Kuchna (Fr.) bat Schneider (Afr. S.), 6-4, 3-4, 6-4, 6-2 ; *Connors (E.-U.)* bat Roger-Vasselin (Fr.), 6-1, 7-5, 3-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

P. Smith (E.-U.), bat B. Stove (P.-B.), 4-6, 6-4, 7-5.

M. Pinterova (Tch.) bat D. Lee (Corée), 6-1, 0-6, 6-1 ; K. Rinaldi (E.-U.) bat Perez (It.), 6-0, 6-3.

M. Jausovec (You.) bat I. Villiger (Suisse), 6-2, 4-6, 6-0 ; Sato (Jap.) bat K. Latham (E.-U.), 6-7, 7-5, 7-5 ; H. Strachonova (Tch.) bat D. Gilbert (E.-U.), 7-5, 6-4 ; M. Van der Torre (P.-B.) bat T. Harford (Af. S.), 7-5, 6-1 ; R. Tomanova (Tch.) bat L. Dupont (E.-U.), 6-3, 6-1 ; C. Reynolds (E.-U.) bat Rollinson (E.-U.), 7-5, 6-2 ; Y. Vermaak (Af. S.) bat L. Budarova (Tch.), 7-5, 6-1 ; A. Jaeger (E.-U.) bat A. Temesvari (Hon.), 4-6, 7-6, 6-3.

D. Jevans (G.-B.), bat G. Lovera (Fr.), 6-4, 7-5 ; B. Rossi (Ital.) bat T. Lewis (E.-U.), 6-3, 6-2 ; M.L. Piatek (E.-U.) bat K. Skronska (Tch.), 6-4, 6-2 ; K. Monteiro (Brésil) bat Y. Brzakova (Tch.), 6-3, 7-6 ; A. Hamilton (E.-U.) bat Kister Lehnner (R.F.A.), 6-4, 6-2 ; I. Kuhn-Riedel (R.F.A.) bat M. Gurdall (Belg.), 6-0, 4-6, 6-1

BASKET-BALL. — *L'équipe de France a battu la Grèce, 86 à 82, mercredi 27 mai, à Bratislava, pour son deuxième match en championnat d'Europe des nations.*

FOOTBALL. — *Victorieuse du Danemark par 2 buts à 1, la France a préservé ses chances de qualification dans le tournoi junior de l'U.E.F.A., qui se dispute en République fédérale d'Allemagne.*

HISTOIRE

Robert Guillain et l'affaire Sorge

(Suite de la première page.)

A l'issue du déjeuner, Guillain n'avait pas encore tout compris. Mais il avait eu en face de lui, pendant deux heures, celui qu'il décrit comme « *un homme qui avait plus que tout horreur de la guerre* » ; et dont l'action, hermétiquement secrète, d'une efficacité surhumaine, se déployant sur le monde à partir de Tokyo, allait changer le cours de l'histoire.

Ayant l'oreille de son patron réel, Staline ; trompant jusqu'au bout celle de son chef, Adolf Hitler ; entré dans la confidence du grand politique japonais de l'époque, le prince Konoye ; sachant avertir, sans laisser de trace, un Roosevelt solitaire à la Maison Blanche sur la montée — contre Konoye et Yamamoto — de l'ambition belliqueuse du général Tojo ; cherchant même le moyen d'alerter le vieux maréchal Pétain, dans sa tour d'ivoire à Vichy, de ce qui allait fondre sur l'Indochine, Sorge, par sa seule action, a empêché la prise de Moscou par les divisions hitlériennes puis ouvert enfin à l'Amérique, à travers le Pacifique, la voie vers Pearl-Harbor, la guerre générale, la victoire.

***

Au-delà de ces faits d'armes, la prescience de l'Orient...

Sorge et Guillain avaient compris, presque un demi-siècle en avance, que les puissances « tutélaires » — Etats-Unis, Russie soviétique, Europe, — si elles restaient aveugles, après deux guerres mondiales, devant le Soleil-Levant, risquaient de devenir des pièces sur un échiquier économique planétaire que dominerait une « furie » japonaise omniprésente, mystérieuse, *dans une fin de partie à la Stanley Kubrick.*

Sorge, « héros de la paix », comme dit l'inscription sur sa tombe, nous a légué ce qu'il a pu : une chance, pour aujourd'hui, de refaire à nous tous ce qu'il a fait une fois à lui seul : dérailler la catastrophe et rouvrir la voie au triomphe de la vie.

A quarante ans de distance, se *retrouvent les affrontements, les menaces*, les suspicions de toujours, avec l'obsession nouvelle de la suprématie économique et scientifique. Faire dérailler la catastrophe, qui, *pour l'avenir, en aura la volonté et* l'audace, qui saura canaliser tant d'ardeurs vers les créations, communes, de la vie, de chaque continent ?

***

Autrefois la tâche, au début sans espoir, de venir à bout des fanatismes et des lâchetés avait été accomplie grâce aux intuitions et aux traits de génie d'un Sorge et d'un Roosevelt, d'un Jean Moulin et d'un Churchill, d'un de Gaulle et d'un Hirohito. Mais, cette fois, nous sommes *prévenus*, il y faudra davantage. Le jeu du monde s'est compliqué et il s'est alourdi.

Compliqué par les pôles multiples *de puissance : l'Amérique scientifique*, l'Union soviétique avec son arsenal, le golfe d'Arabie et sa puissance financière, le Japon et sa supériorité technique, l'Europe et sa *force politique.*

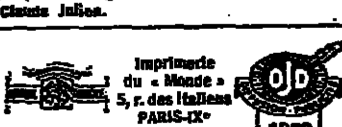
Alourdi par les trois milliards d'hommes du tiers-monde, masse humaine qui peut entraîner dans sa chute les « puissances » si celles-ci *n'ont pas le sursaut de forger leur* alliance pour arrêter cette chute et faire ensemble une renaissance.

Peuvent encore offrir à la vie sa chance de triompher les forces, si *elles se conjuguent*, de la science et de la fraternité. Ces forces appartiennent, par excellence, à la jeunesse du monde. Entre la confiance et la peur, le salut est entre ses mains.

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

★ *L'Espion qui sauva Moscou*, de Robert Guillain. Éditions du Seuil.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

société

AU CONGRÈS DE MONTPELLIER

Les notaires sont moroses

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Réunis à Montpellier du 25 au 27 mai pour leur LXXVII[e] congrès annuel, neuf cents notaires, sur les six mille sept cents que compte la profession, ont regretté, sans le dire officiellement, l'élection de M. Mitterrand et se sont inquiétés explicitement des difficultés économiques. La crise a des répercussions sur le volume des transactions et alimenté autant que l'interventionnisme croissant de l'Etat, leur morosité.

Le précédent ministre de la justice et son secrétaire d'Etat n'omettaient jamais de célébrer le rôle irremplaçable des notaires dans un système libéral. Ces déclarations étaient tout aussi immanquablement saluées par les applaudissements des congressistes. Nommé garde des sceaux trois jours auparavant, M. Maurice Faure n'est pas venu à Montpellier, mais les notaires aimeraient entendre le nouveau ministre, auquel ils ont demandé audience pour les prochaines semaines, les assurer qu'ils continueront à jouer ce rôle irremplaçable, malgré l'acte de décès de la société libérale avancée.

Officiellement, les notaires n'ont pas réagi à l'élection de M. Mitterrand. M[e] Jacques Bernard, président du Conseil supérieur du notariat, a même insisté sur le fait que, officiers publics, ils sont depuis toujours « *loyaux et fidèles serviteurs de l'Etat* ». Mais, dans les couloirs du congrès, il n'était question, sur un ton sceptique ou désolé, que de cette élection.

Les changements politiques risquent, selon eux, d'accroître les difficultés économiques. Certaines études ressentent depuis quelques mois les effets de la crise, qui diminuent les transactions immobilières. L'augmentation des taux d'intérêt va rendre, d'autre part, le crédit beaucoup plus cher. Ces transactions représentent environ 70 % de leurs revenus. Le notariat n'est pas la profession la plus douée pour la récession, tant s'en faut, et les difficultés économiques atteignent davantage les notaires parisiens que ceux des zones rurales et des régions proches du littoral méditerranéen. Le marché des résidences secondaires reste florissant. Mais les effets de la crise sont réels pour certains, et les notaires sont d'autant plus préoccupés qu'ils ne se faisaient jusqu'à présent guère de soucis pour l'avenir.

La situation florissante de la profession leur avait fait accorder à leurs quelque quarante trois mille salariés de nombreux avantages. Ainsi le salaire moyen d'un clerc avait augmenté, ces dernières années, deux fois plus vite que le coût de la vie. En octobre 1980, une nouvelle augmentation de 6,53 % a été décidée, mais, en mars les négociations prévues par la convention collective du notariat n'ont pu aboutir. Les notaires souhaitaient mettre un frein à la progression des salaires, dans le souci, affirment-ils, d'éviter des licenciements. Certains commencent à tenir le langage inquiet de dirigeants de P.M.E., à qui ils s'identifient volontiers.

Cette situation a conduit M[e] Bernard à recommander à ses collègues une plus grande rigueur dans la gestion de leur office. L'autre solution, a dit M[e] Bernard, réside dans la diversification des activités du notariat. Trop dépendantes des transactions immobilières, elles devraient notamment être centrées davantage sur les négociations qui précèdent les ventes d'immeubles. Cette nouvelle orientation risque de provoquer des difficultés avec les agences immobilières, qui se plaignent déjà de la concurrence qui s'exerce ainsi à leurs dépens sur un marché de plus en plus étroit.

La morosité des notaires tient pour une part à des raisons psychologiques. Le congrès, consacré à la « *vente volontaire d'immeubles* », a mis en lumière les préventions suscitées par l'inflation de textes législatifs et réglementaires. En particulier, les notaires s'étonnent qu'on ait étendu la loi Scrivener sur la protection du consommateur à la vente d'immeubles. La profession n'est pas opposée à une protection efficace des acquéreurs, et les difficultés juridiques ne lui font pas peur. Certains prennent même un plaisir intellectuel évident à les démêler. Mais les notaires sont attachés à l'équilibre des transactions et estiment que la balance penche désormais en faveur des acquéreurs. Surtout, ils ressentent les lois de protection des acheteurs comme une marque de défiance. Officiers publics détenant une parcelle de l'autorité de l'Etat, ils comprennent mal qu'on ne leur fasse pas confiance pour empêcher l'une ou l'autre partie d'être spoliée.

BERTRAND LE GENDRE.

Des instructions sur les expulsions d'étrangers ont été adressées aux préfets

Après ses déclarations sur la suspension des expulsions d'étrangers « *sauf nécessité impérieuse d'ordre public* » (*le Monde* du 28 mai), M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a adressé aux préfets des instructions précises à ce propos :

● Il sera sursis à l'exécution de toutes les décisions d'expulsion, sauf bien sûr « *nécessité impérieuse d'ordre public* », et même, en ce cas, l'affaire devra être soumise à l'appréciation du ministre lui-même. De la même façon, aucune nouvelle procédure d'expulsion ne sera engagée.

● Les étrangers bénéficiant de la mesure de sursis recevront une autorisation provisoire de séjour de trois mois renouvelable.

● Les étrangers nés en France ou entrés dans le pays avant d'avoir atteint l'âge de dix ans ne devront plus, en aucun cas, faire l'objet d'une procédure d'expulsion. Les procédures déjà engagées contre cette catégorie d'étrangers seront arrêtées et les décisions d'expulsion déjà prises, mais non exécutées, seront abrogées.

Le ministre de l'intérieur a, en outre, précisé qu'il adresserait aux préfets des instructions ultérieures en vue de la régularisation éventuelle de la situation de certains étrangers.

Les réactions

Les organisations de défense des immigrés ont accueilli avec satisfaction toutes ces déclarations du ministre. La Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés (FASTI) a jugé ces mesures « *très encourageantes, mais pas encore suffisantes, car il faut supprimer toutes les discriminations* ».

Le Comité contre les expulsions et pour l'égalité des droits, de Lyon, s'est félicité des propos de M. Defferre et lui a adressé une lettre précisant : « *Nous souhaitons que tous les immigrés sans papiers voient leur situation régularisée. Nous demandons l'amnistie et la libération de tous ceux qui ont été arrêtés pour infraction à l'arrêté d'expulsion, et nous revendiquons le droit au retour de tous ceux qui ont été expulsés de France ces derniers mois.* »

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a indiqué que cette décision allait dans le sens de son action mais qu'elle souhaitait « *voir s'instaurer un véritable dialogue qui aboutirait à des solutions plus humaines envers les travailleurs étrangers* ».

Au contraire, le Front national de la jeunesse (F.N.J.) estime que les propos de M. Defferre marquent « *le début d'une nouvelle politique d'immigration encore plus antinationale que celle du régime giscardien* ». Le F.N.J. réaffirme sa « *volonté de voir mettre en œuvre une politique nataliste et familiale permettant de réduire le déséquilibre démographique entre la France et les pays du tiers-monde* ».

● *Vingt et un travailleurs immigrés de Chalon-sur-Saône poursuivent leur grève de la faim.* — Bien qu'ils aient obtenu une autorisation de séjour renouvelable, les vingt et un travailleurs tunisiens « clandestins », qui observent depuis le 9 mai une grève de la faim à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), ont décidé de poursuivre leur mouvement : ils réclament la délivrance d'une carte de séjour et d'une carte de travail pour l'ensemble des cent cinquante travailleurs immigrés de Chalon-sur-Saône.

A SAINT-QUENTIN (Aisne)

Deux policiers sont condamnés pour des violences sur un Ghanéen

De notre correspondant

Saint-Quentin (Aisne). — Le tribunal de grande instance de Saint-Quentin a condamné, mercredi 27 mai, deux policiers inculpés de coups et blessures volontaires sur la personne d'un ressortissant ghanéen, M. Gymah Kwamé Oséi. François Marcaille, âgé de trente et un ans, gardien de la paix, et Michel Thomas, âgé de trente-six ans, sous-brigadier, se sont vu infliger, le premier, une peine de dix-huit mois de prison, dont trois avec sursis, le second, de six mois d'emprisonnement avec sursis. Les deux policiers devront, en outre, verser conjointement à leur victime à titre de dommages-intérêts, une somme de 10 000 F.

Dans la nuit du 11 au 12 août 1979, M. Gymah Kwamé Oséi, un jeune Ghanéen de vingt-six ans, fut blessé durant sa garde à vue dans les locaux du commissariat de police de Saint-Quentin, après qu'il eut été interpellé dans le train Paris-Cologne pour défaut de titre de transport et parce qu'il était porteur d'une fausse carte d'identité française. Le lendemain matin, il était admis au centre hospitalier de Saint-Quentin, présentant de nombreuses ecchymoses et souffrant de la perforation d'un tympan. Dans les jours qui suivirent, deux enquêtes furent menées parallèlement l'une par l'inspection générale des services, qui déboucha rapidement sur une série de sanctions disciplinaires, l'autre, beaucoup plus longue, confiée à un juge d'instruction.

Au début du mois de septembre de la même année, deux policiers de Saint-Quentin étaient inculpés de coups et blessures volontaires : le gardien de la paix François Marcaille et le sous-brigadier Michel Thomas. Devant le tribunal ils ont expliqué qu'ils avaient été obligés d'employer la force pour maîtriser le jeune Africain.

M. Gymah Kwamé Oséi, quant à lui, réitéra les accusations qu'il avait portées tout au long de l'enquête contre les deux policiers, précisant qu'ils l'avaient frappé à plusieurs reprises, avant de l'obliger à boire dans l'écuelle réservée aux chiens de la brigade canine, puis de lui en verser le contenu sur la tête. Ces accusations devaient être confirmées par plusieurs autres gardiens de la paix et par un homme qui était également soumis à la garde à vue cette nuit-là.

L'avocat de M. Gyma Kwamé Oséi cita de larges extraits du rapport rédigé par le contrôleur général Boullègue, rapport qualifiant de « *lamentable agression raciste* » l'attitude des deux policiers ; le fonctionnaire de l'I.G.S. précisait également que le commissariat de police de Saint-Quentin, dirigé à cette époque par le commissaire Claude Delfosse, fonctionnait de façon aberrante : formulaires de garde à vue signés en blanc, absence de contrôles de départ et de retour des patrouilles, etc.

M. Moinard, procureur de la République, n'avait, pour sa part, accordé aucune excuse aux deux hommes et avait requis jusqu'à dix-huit mois de prison, dont une partie pouvant être assortie du sursis, contre M. François Marcaille, qui a déjà passé trois mois en prison à titre préventif, et une peine moins lourde à l'encontre de M. Michel Thomas.

ÉDUCATION

« La liberté de l'enseignement ne sera nullement remise en cause »

affirme M. Alain Savary

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a rendu publique, mercredi 27 mai, la déclaration suivante sur l'avenir de l'enseignement privé :

« *Le nouveau président de la République a proposé la mise en place d'un grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale. Il invitait à considérer chaque terme de sa proposition et non à isoler tel ou tel point particulier.*

» *L'essentiel est, en effet, de donner au service public les moyens lui permettant d'assurer sa mission. Il faudra des crédits suffisants. Mais on doit aussi insister sur la nécessaire décentralisation de la gestion, la prise en compte de toutes les expressions pédagogiques, la participation des familles aux tâches éducatives, le développement de l'espace éducatif autour de l'école, l'importance accordée à la vie associative.*

» *Chacun se verra ainsi offrir la possibilité de choisir d'autres pôles d'éducation complémentaires ou supplémentaires comme l'enseignement religieux. Le pluralisme des idées, des croyances, des ethnies, et l'indispensable droit à la différence, trouveront leur liberté d'exercice et d'épanouissement au sein du service public laïc d'éducation, service public ouvert à tous les enfants, à tous les parents, à tous les enseignants.*

» *Cela n'est pas possible du jour au lendemain. Il faut tenir compte des traditions héritées de l'histoire, surmonter les divisions, apaiser les passions. C'est pourquoi le président de la République souhaite que la mise en place de ce grand service public de l'éducation soit le résultat d'une négociation et non d'une décision unilatérale. Il entend convaincre et non contraindre, rassembler et non diviser, inciter et non imposer.*

» *En attendant que les négociations aboutissent, les contrats d'association seront respectés. Aux établissements privés qui vivent sous le régime du contrat simple, il sera proposé de conclure un contrat d'association afin de les rapprocher du service public et d'assurer au personnel la sécurité de l'emploi. La négociation sera d'ailleurs proposée à ces personnels — enseignants et non enseignants — par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales représentatives. Leurs droits acquis seront maintenus et leur intégration dans la fonction publique leur donnera la possibilité de mutation et non le déplacement d'office comme on essaye malheureusement de le leur faire croire.*

» *Ces propositions correspondent aux conceptions toujours défendues publiquement par le parti socialiste et reposent sur une haute conception des devoirs de l'Etat à l'égard du service public comme sur la négociation et l'ouverture d'esprit qui doivent caractériser l'évolution de notre société. Elles excluent toute spoliation et tout monopole. Elles respectent la liberté de l'enseignement, qui ne sera nullement remise en cause. Car il s'agit, dans l'intérêt des enfants, et des familles, d'établir la paix scolaire, non de rallumer des conflits inutiles.* »

[La « loi Debré » du 31 décembre 1959 a prévu deux types de contrats avec l'Etat : le contrat simple et le contrat d'association. Avec ce dernier, l'Etat prend en charge plus largement les dépenses de l'établissement privé : un « forfait d'externat » s'ajoute en effet aux salaires des enseignants, avec les charges sociales afférentes, déjà pris en compte dans le contrat simple.

Outre ce financement plus large, la différence tient au statut des enseignants. Salariés de droit privé, donc placés sous l'autorité sans partage de l'établissement qui est leur employeur, dans le cas du contrat simple, ils deviennent, avec le contrat d'association, des agents contractuels de l'Etat, placés sous la tutelle du recteur, qui les met à la disposition de l'établissement. Ainsi l'aide financière accrue des contrats d'association implique-t-elle un droit de regard plus important de l'administration de l'éducation sur la vie pédagogique de l'établissement. Toutefois, depuis la loi Guermeur du 25 novembre 1977, c'est le chef d'établissement qui propose le recrutement des professeurs au rectorat, lequel donne son agrément (et non plus l'inverse).

On compte actuellement environ huit cent vingt mille élèves dans les établissements sous contrat simple et plus d'un million dans ceux sous contrat d'association : 80 % des écoles primaires privées sont sous contrat simple, 90 % des établissements secondaires, technique exclu, sont sous contrat d'association.]

● *Le cabinet du ministre de l'éducation nationale.* — Par arrêté publié au *Journal officiel* du 28 mai, sont nommés au cabinet du ministre de l'éducation nationale : chargé des relations avec les universités, M. Georges Dupuis, professeur des universités ; chef de cabinet, M. Jean Gasol, ingénieur du Centre national de la recherche scientifique ; chef adjoint du cabinet, chargé des relations avec la presse, M. Alain Eck. Rappelons que le directeur du cabinet est M. Jean-Paul Costa, maître des requêtes au Conseil d'Etat (*le Monde* du du 28 mai).

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit sur le Gala des grandes écoles version 1981, dans nos éditions datées 24-25 mai, le numéro de cyclistes était présenté par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et le numéro de french cancan par l'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.).

MÉDECINE

● *Le prix de la Société européenne de cancérologie médicale* (10 000 F) a été décerné, à Marseille, au docteur Jean-Pierre Macquet, du Centre national de la recherche scientifique de Toulouse, pour ses travaux sur un traitement contre le cancer, qui devrait être expérimenté pour la première fois d'ici peu dans les centres anti-cancéreux de Toulouse et de Villejuif. Cette récompense a été décernée au cours d'une réunion de la Fédération nationale des groupements des entreprises françaises dans la lutte contre le cancer (F.E.G.E.F.L.U.C.).

● *Le prix pour la recherche sur la lèpre* (10 000 F) a été attribué pour 1980 à M. François Gourdon, interne au service de dermatologie du centre hospitalier Louis-Pasteur, à Colmar, pour sa thèse de doctorat en médecine intitulée « *Contribution à l'étude épidémiologique et à la lutte antilépreuse en Guadeloupe* ». Ce prix est remis chaque année par la Mission évangélique contre la lèpre.

● *Le prix de la Fondation de recherche en hormonologie* (50 000 francs) vient d'être remis aux professeurs Roger Acher et Fernand Labrie. Agé de cinquante-sept ans, le professeur Acher a effectué, depuis trente ans, toute sa carrière au laboratoire de biochimie de la faculté des sciences de Paris ; il est l'un des grands spécialistes mondiaux de la biochimie des hormones hypothalamo-hypophysaires.

Agé de quarante-trois ans, le professeur Labrie dirige le Centre de recherches d'endocrinologie moléculaire de l'Université Laval (Québec). Avec son équipe, il s'est particulièrement distingué dans l'étude des hormones hypophysiotropes et de leurs régulations.

FAITS ET JUGEMENTS

Avortements illégaux à Bayonne : dispense de peine confirmée en appel.

La cour d'appel de Pau a confirmé, mardi 26 mai, le jugement du tribunal de Bayonne, qui, le 29 janvier, avait reconnu coupables d'avortements illégaux deux médecins, mais les avait immédiatement relevés de cette peine comme le prévoit l'article 55-1 du code pénal (*le Monde*, daté 1[er]-2 février). Les docteurs Alain et Régine Chevallier avaient été poursuivis pour avoir pratiqué des avortements dans leur cabinet médical à Bayonne en infraction aux articles 317 du code pénal et L 176 du code de la santé publique.

C'est le parquet qui avait fait appel du jugement de Bayonne, et l'affaire avait été examinée par la cour le 19 mai. Les deux médecines avaient réaffirmé leur souci de faire « *une médcine humaine où le rapport financier ne serait jamais la valeur dominante* ». Le ministère public avait reconnu qu'on ne pouvait leur reprocher ni d'avoir agi par esprit de lucre ni d'être incompétents ou d'avoir provoqué des accidents. Dans son réquisitoire, le procureur avait demandé une peine de cinq ans de suspension du droit d'exercer, mais ne s'était pas opposé à ce qu'ils en soient relevés.

● *Pourvoi en cassation d'André Pauletto.* — André Pauletto, condamné à mort le 21 mai par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour le viol et le meurtre de sa fille, a déposé un pourvoi en cassation.

Le film « le Pull-over rouge » ne sera pas saisi.

Les époux Rambla, qui demandaient la saisie du film de Michel Drach, *le Pull-over rouge*, ont été déboutés, mercredi 27 mai, par la première chambre civile du tribunal de Paris. Ils estimaient que cette œuvre, s'inspirant d'un livre de M. Gilles Perrault, tendant à démontrer les incohérences du dossier de Christian Ranucci, condamné à mort et exécuté pour le meurtre de leur fille, Marie-Dolorès, portait atteinte à l'intimité de leur vie privée.

« *L'évocation cinématographique de personnes mêlées à une affaire judiciaire ne porte atteinte à leur vie privée que si elle comporte la révélation de faits ayant le caractère d'intimité prévue par l'article 9 du code civil*, a notamment estimé le tribunal. *En réalisant cette œuvre cinématographique, M. Michel Drach a eu essentiellement pour dessein d'aborder le problème de la peine de mort au travers d'une affaire judiciaire réelle. Il s'est inspiré, pour ce faire, d'un livre publié, en 1978, par M. Gilles Perrault, ainsi que de nombreux articles, comptes rendus d'audiences et photographies. Si le film comporte des séquences qui évoquent d'une manière particulièrement émouvante la douleur des parents de la jeune victime à certains moments cruciaux (...), celles-ci ne sont que la mise en œuvre cinématographique de faits déjà relatés (...). Il apparaît, dès lors, que le film n'ait apporté aucune révélation de faits pouvant porter atteinte à la vie privée de la famille Rambla.* »

Les époux Rambla, lors de la sortie du film, en avaient déjà demandé la saisie en référé. Ils avaient été déboutés. Deux jours plus tard, la cour d'appel avait ordonné la suppression de quatre séquences. Son arrêt a été cassé le 3 décembre 1980 pour défaut de base légale.

Les conditions de vente de « Madame Figaro » sont licites.

La première chambre civile du tribunal de Paris a débouté, le 27 mai, l'association professionnelle des éditeurs de la presse féminine et familiale — groupant dix-huit magazines — qui lui demandait d'interdire sous astreinte de 100 francs par infraction constatée la publication, la livraison ou la vente de *Madame Figaro*.

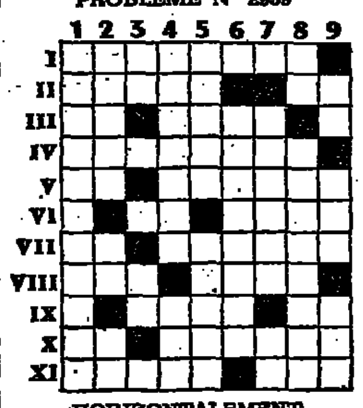
M[e] Cournot, conseil de l'association, avait soutenu que *le Figaro*, en publiant ce supplément mensuel, avait commis des infractions aux lois qui interdisent les ventes avec prime, les ventes à perte et les ventes liées ou jumelées.

Mais le tribunal, adoptant la thèse soutenue en défense par M[es] Benatar et Greffe, déclare : « ... *L'article premier de la loi du 29 juillet 1881 pose le principe de la liberté de la presse. En vertu de ce principe et de celui de la liberté du commerce, il est loisible à toute entreprise de presse de publier un journal en en variant la présentation et le contenu. Elle peut ainsi, faisant paraître un quotidien, l'assortir quand elle le juge utile, de suppléments composés dans la forme et au fond identiquement à la publication principale ou différemment de celle-ci. Les sociétés du Figaro usent de cette faculté en distribuant un samedi de chaque mois, avec le journal quotidien* le Figaro, *un supplément intitulé* Madame Figaro... *Un tel supplément forme un produit unique avec la publication principale qu'il accompagne. Il ne saurait dès lors faire tomber l'entreprise qui la publie sous le coup des interdictions invoquées... En effet, les trois textes visés impliquent l'existence de produits distincts, identiques les uns aux autres ou différents entre eux selon le cas... Les entreprises de presse déterminent librement le prix de vente au public de leur publication périodique... La mise en vente au prix indiqué du journal quotidien* le Figaro *assorti du supplément* Madame Figaro *est donc licite...* »

[Le tribunal a conforté la thèse du conseil supérieur des Messageries qui s'était, sur cette affaire, prononcé dans les mêmes termes. Il semble, à première vue, que la première chambre n'ait pas eu à trancher du problème essentiel, celui de la concurrence déloyale, qui est sans rapport avec la liberté de publier, ici justement reconnue. — J. S.]

● *Deux mouvements favorables à la peine de mort* — la Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort, d'une part, Légitime défense, d'autre part, — « *regrettent que le nouveau président entende plus protéger la vie des assassins que celle de leurs victimes* », et « *élèvent une solennelle protestation contre la grâce de Philippe Maurice, triple tueur, contre les autres en préparation* ». Elles déclarent prendre acte « *de la façon singulière dont se comprend au plus haut niveau du gouvernement et du parti socialiste le respect abondamment claironné de la démocratie, commençant par une violation de la volonté populaire clairement exprimée et connue : la mort pour les assassins* ».

● *Les avocats du baron Edouard-Jean Empain*, M[es] Robert Badinter et Jean-Yves Dupeux, ont déposé entre les mains du procureur de la République de Paris une plainte contre X pour menaces verbales sous condition. Depuis que ses ravisseurs l'ont libéré, le 26 mars 1978, après soixante-deux jours de séquestration, le baron Empain est, en effet, régulièrement menacé (*le Monde* du 27 mai). Le 20 mai, lendemain de la mise en liberté M. François Caillol, âgé de qua- baron a de nouveau reçu un coup de téléphone inquiétant : « *Va acheter un journal. Tu vas voir qu'on est sorti. Il va falloir que tu tiennes tes engagements ou alors...* »



INFORMATIONS « SERVICES »

ÉDUCATION

Cours d'été de langue bretonne

Divers stages, cours accélérés et écoles d'été de langue bretonne sont organisés en Bretagne, pendant les mois de juillet et août. *Kuzul ar brezhoneg* (le Conseil de la langue bretonne) recommande particulièrement les trois stages suivants :

— Du 2 au 8 juillet, cours intensif de l'université de Haute-Bretagne, organisé par le service de formation continue de l'université. Tous niveaux, y compris débutants. Possibilité d'hébergement en cité universitaire. Renseignements et inscriptions : Formation continue, cours intensif de breton, université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex ;

— Du 18 au 28 juillet, stage d'été de K.E.A.V. (Kamp etrekeltiek ar brezhonegerien). Hébergement et cours à Skol Sant Alan, SCAER, Sud-Finistère. Ce stage nécessite déjà une certaine connaissance de la langue bretonne, et les débutants ne sont pas admis. Cours et conférences. Inscriptions et renseignements : KEAV, 44, rue Jean-Rameau, 29000 Quimper ;

— Du 3 au 8 août, cours intensif de breton, dans le cadre de l'université populaire bretonne d'été de Lorient. Tous niveaux, y compris débutants. Une option vannetais est assurée. Cours de formation continue. Inscriptions et renseignements : université populaire bretonne d'été, institut consulaire de formation permanente, 6, rue de Kerguelen, 56100 Lorient.

SANTÉ

LE SYNDICAT NATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ANNONCE UNE ERREUR DE DOSAGE DANS UN MÉDICAMENT

Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) vient de faire savoir qu'un des lots de *méprophylline-nourrisson*, un médicament présenté sous forme de suppositoires et destiné au traitement de l'asthme, comportait une erreur de dosage. Administré de manière répétée, ce médicament pourrait entraîner des intoxications aiguës chez des nourrissons, ce qui ne semble pas être le cas d'après les informations fournies par le SNIP, le ministère de la santé et le fabricant.

Le médicament avait été mis sur le marché début avril, et seules quatre cent cinquante boîtes, sur les mille qui constituaient le lot défectueux, avaient été distribuées. Selon M. Didier Schuler, directeur des laboratoires Séclo, le fabricant de la méprophylline-nourrisson, la majorité de ces boîtes sont encore chez les grossistes.

Le ministère de la santé invite toutes les personnes concernées à suspendre l'utilisation de ce médicament, à rapporter dans les pharmacies les boîtes mises en circulation (lot n° 2 sur la vignette) et à en informer leur médecin traitant.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES COQUELICOTS

TIRAGE N° 35 DU 27 MAI 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	9 161	5 000
	388 991	3 000 000
2	252	500
	4 582	1 000
	9 062	1 000
3	03	150
	043	500
	3 353	1 000
	3 963	5 000
	03 923	50 000
	25 653	100 000
4	4	70
	5 274	1 070
	2 064	5 070
5	95	150
	2 495	5 150
	5 135	5 000
6	6	70
	26	220
	736	570
	5 516	1 070
	9 666	10 070
7	67	150
	5 527	1 000
8	998	500
	0 008	5 000
9	399	500
	0 009	1 000
	2 489	1 000
	3 599	1 000
	189 979	500 000
0	600	500
	3 240	1 000
	4 580	10 000

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE LA FETE DES MERES A BAGNERES-DE-LUCHON (Haute-Garonne)

LOTO TIRAGE N° 21						
	2	8	16	28	31	39
NUMERO COMPLEMENTAIRE						49

PROCHAIN TIRAGE LE 3 JUIN 1981 VALIDATION JUSQU'AU 2 JUIN APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 35 DU 27 MAI 1981 -

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 36 DU 27 MAI 1981

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros	
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 50 F dans toutes les séries
37	Tous les billets terminés par 37 gagnent 200 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 73 gagnent 100 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
826	0268	1268	2268	3268	4268	5268	6268	7268	8268	9268	350
	0286	1286	2286	3286	4286	5286	6286	7286	8286	9286	300
	0628	1628	2628	3628	4628	5628	6628	7628	8628	9628	350
	0682	1682	2682	3682	4682	5682	6682	7682	8682	9682	300
	0826	1826	2826	3826	4826	5826	6826	7826	8826	9826	3 000
	0862	1862	2862	3862	4862	5862	6862	7862	8862	9862	300
024	0024	1024	2024	3024	4024	5024	6024	7024	8024	9024	3 000
	0042	1042	2042	3042	4042	5042	6042	7042	8042	9042	300
	0204	1204	2204	3204	4204	5204	6204	7204	8204	9204	300
	0240	1240	2240	3240	4240	5240	6240	7240	8240	9240	300
	0402	1402	2402	3402	4402	5402	6402	7402	8402	9402	300
	0420	1420	2420	3420	4420	5420	6420	7420	8420	9420	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer série 22 (F.)	Sommes à payer autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer série 22 (F.)	Sommes à payer autres séries (F.)
5104	0 145	5 000	1 000	4 015	5 000	1 000
	0 154	5 000	1 000	4 051	5 000	1 000
	0 415	5 000	1 000	4 105	5 000	1 000
	0 451	5 000	1 000	4 150	5 000	1 000
	0 514	5 000	1 000	4 501	5 000	1 000
	0 541	5 000	1 000	4 510	5 000	1 000
	1 045	5 000	1 000	5 014	5 000	1 000
	1 054	5 000	1 000	5 041	5 000	1 000
	1 405	5 000	1 000	5 104	2 000 000	20 000
	1 450	5 000	1 000	5 140	5 000	1 000
	1 504	5 000	1 000	5 401	5 000	1 000
	1 540	5 000	1 000	5 410	5 000	1 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 11 JUIN 1981 A PARIS TIRAGE TELEVISE A 19 H 55

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 27 MAI 1981 - N° 36

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2939

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■	■		
III			■					■	
IV									■
V			■						
VI		■			■				
VII			■						
VIII				■					■
IX		■					■		
X			■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Ses disciples ont renoncé depuis longtemps à juger les gens sur la mine. — II. La crème des hommes. Elément de l'opposition à la Chambre des lords. — III. Terme musical. Succédané de pétrole. — IV. Qui, au lieu d'étudier les classiques, semble n'avoir lu que des écrits vains. — V. Démonstratif. Aveugle ceux qui se laissent éblouir. — VI. Morceau de verre. Porteur de sabots dont l'avenir est assuré dans la chaussure. — VII. Note. Membre de la Constituante, il le fut aussi de l'Académie. — VIII. Vainqueur d'une course au fromage grâce aux voies des tournées. Recette de cuisine. — IX. Saint ayant converti un Barbare en sujet catholique. Possessif. — X. Tout commence ainsi. Tourmenter avec des règlements impossibles. — XI. Déballage au cours duquel la vaisselle peut être liquidée. Qui réclame un remplaçant.

VERTICALEMENT

1. Il y en a de tellement énergiques que seuls les bien portants peuvent les supporter. — 2. Le langage des fleurs. Personnel. Agrément exhalé des vieux palais méridionaux. — 3. Toujours premiers à la distribution. Pays perdu. — 4. Tels des soleils qui en manqueraient. Enigme de la petite histoire — 5. Sujet du Liban exécuté en scierie. Pieds faisant l'effet d'un coup reçu quelque part. — 6. Arme de suicide pour gens peu pressés d'en finir. — 7. Avec un tel « rigolo », on est pratiquement désarmé. Forme embryonnaire d'un Amour qui n'est pas enfant de Bohême. — 8. Préposition. Auteurs féminins de morceaux choisis. — 9. Le chien du commissaire l'apprécie chez les poulets. Théâtre d'un célèbre maquillage fleurant la poudre. Unité faisant surface.

Solution du problème n° 2938

Horizontalement

I. Mariée. — II. Apathique. — III. Ride. As. — IV. Arsenic. — V. Horaire. — VI. Au. Te. Fil. — VII. Aigu. Na. — VIII. Différend. — IX. Ami ! Salée. — X. Gant. Tue. — XI. En. Anesse.

Verticalement

1. Marchandage. — 2. Api. Ou. Iman. — 3. Radar. Afin. — 4. Itératif. Ta. — 5. Eh ! Sièges. — 6. Eider. Urate. — 7. Nef. Elus. — 8. Quai. Innées. — 9. Escalade.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 MAI

« Port-Royal des champs », 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Lemarchand.

« Le Marais », 15 h., 6, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux.

« Le quartier du romantisme », 15 h., 16, rue Chaptal, Mme Chapuis.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Louvre », 15 h., métro Louvre, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Modigliani », 15 h. 30, 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Les Chevaux de Saint-Marc », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« Le Marais », 15 h. 15, 22, rue de Beautreillis (Mme Barbier).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Clemenceau en sa maison », 15 h., 8, rue Franklin (Mme Ferrand).

« De l'île de la Cité au quartier Latin », 15 heures, métro Cité (Mme Haulier).

« L'étranger univers de la Dame à la licorne », 15 h., Musée de Cluny (Histoire et Archéologie).

« Passy », 15 h., métro Passy (P.-Y. Jaslet).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Vie quotidienne dans l'ancienne Egypte », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Le soleil levant de la rue Sainte-Anne », 15 h., 12, rue Sainte-Anne (Paris et son histoire).

« Montmartre », 14 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Résurrection du passé).

« Hôtel Scipion Sardini », 15 h., 13, rue Scipion (Tourisme culturel)

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Le Sénat », 15 h., angle rue de Tournon et de Vaugirard (Visages de Paris).

« Le Marais », 21 h., devant l'église Saint-Gervais (Mme Rouch-Gain).

CONFÉRENCES

8 h. 30, 43, rue Boileau : « Intensive de méditation Siddha. »

16 h., 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Parapsychologie. Psychocinèse. Matière et conscience » (Psycho-Intégration).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 mai à 0 heure et le vendredi 29 mai à 24 heures :

La perturbation assez active qui abordait jeudi matin la Bretagne se dirigera vers le Nord-Est en s'affaiblissant peu à peu. Elle épargnera les régions du Sud et du Sud-Est. Vendredi 29 mai, de l'Atlantique à la frontière belge et à l'Alsace, le temps sera généralement très nuageux avec des pluies localement orageuses. Il y aura toutefois quelques éclaircies près du golfe de Gascogne. Les vents de sud-ouest seront assez forts près de la Manche, modérés ailleurs. Sur le reste du pays, moitié sud-est, il fera assez beau, malgré quelques passages nuageux. Les vents de sud-ouest seront faibles. Dans l'ensemble, les températures seront en légère hausse.

Le jeudi 28 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,5 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mai ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 13 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Bourges, 15 et 7 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont, 16 et 7 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 16 et 5 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 16 et 8 ; Marseille, 20 et 7 ; Nancy, 16 et 8 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 22 et 12 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 9 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 15 et 11 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 31 et 17 ; Iles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague 14 et 11 ; Genève, 14 et 7 ; Jérusalem, 24 et 12 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 20 et 8 ; Moscou, 27 et 17 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 28 et 24 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 20 et 11 ; Stockholm, 20 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

RELIGION

Remous dans la préparation du congrès eucharistique

L'absence éventuelle de Jean-Paul II à Lourdes provoque l'inquiétude de l'épiscopat ...et le désarroi des hôteliers

A quelques semaines du congrès eucharistique international de Lourdes, la hiérarchie catholique de France, les hôteliers et les commerçants de toutes sortes disposent, d'une manière plutôt cavalière, du rétablissement plus ou moins rapide de Jean-Paul II, et chacun de spéculer sur la probabilité de la venue du pape en France.

A Rome, les médecins de l'hôpital où est soigné Jean-Paul II se montrent, comme il se doit, très réservés. Au Vatican, le pèlerinage du pape, prévu du 21 au 23 juillet, est jugé *« très improbable »*. Mais qui sait si Jean-Paul II ne prendra pas sur lui de faire une visite de quelques heures ?

A Lourdes, les hôteliers s'affolent. Le secrétariat général du congrès vient de leur adresser une lettre les informant que le nombre de pèlerins attendus sera vraisemblablement inférieur à celui qui était initialement prévu. On constate, ajoute-t-il, *« une tendance très nette vers une diminution importante »*.

Déjà, les demandes d'hébergement à l'extérieur de Lourdes ont été annulées dans leur totalité. *« Dans ces conditions*, lit-on encore, *ne pouvant plus garantir le plein des établissements, nous donnons aux hôteliers qui le désirent la possibilité de résilier leur contrat. »*

Contrairement à ce que l'on entend dire au Vatican, l'épiscopat français affirme que *« la présence de Jean-Paul II est très probable »*. *« Notre espérance est très fondée »*, précise-t-on.

Pour sa part, le cardinal Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, lance un vibrant appel aux éventuels pèlerins : *« Venez prier avec le pape. »* Suivent des adresses et des numéros de téléphone de trois grandes agences de pèlerinage. Le tout se termine comme dans un tract publicitaire par : *« Ne tardez pas ! Ecrivez ou téléphonez ! »*

La situation est donc nette. L'épiscopat redoute que ne se reproduise la déconvenue de la messe pontificale du Bourget le 1er juin 1980, où l'aérodrome était à moitié vide. Il est non moins clair que les innombrables commerçants, dont les motivations religieuses sont aléatoires, ont peur de voir s'éloigner le pactole entrevu.

Ce mélange d'intérêts matériels, de tentations de prestige de la part de l'institution ecclésiale et de piété sincère provoque un malaise réel. Vient-on à Lourdes pour prier la Vierge et surtout pour honorer l'eucharistie, ou pour une sorte de « Lunapark » pontifical, selon l'expression féroce du cardinal Pellegrino, ancien archevêque de Turin ?

Encourager le vedettariat, au lieu de se prononcer clairement contre, risque d'être exploité au détriment de l'Eglise à une époque où de nombreux ecclésiastiques et laïcs ont essayé de faire reculer un triomphalisme assez peu évangélique.

Les chrétiens les plus fervents seront reconnaissants à l'égard d'un prêtre officiellement chargé d'un centre d'information local d'avoir déclaré : *« Dans ces conditions, l'absence du pape à Lourdes pourrait être la meilleure chance pour que les fidèles aient les yeux fixés sur l'eucharistie, qui est le but réel du congrès, plutôt que sur Jean-Paul II. »*

HENRI FESQUET.

● *Les laïcs et la théologie.* — La formation C, premier cycle de théologie à l'Institut catholique de Paris, signale que les entretiens d'admission ont lieu tous les après-midi du lundi au vendredi entre 15 heures et 19 heures, 21 rue d'Assas, Paris-6e jusqu'au 2 juillet. Les candidats peuvent prendre rendez-vous en téléphonant au secrétariat de l'U.E.R. de théologie (22-41-80) de préférence l'après-midi.

La constitution d'un dossier et la rédaction d'un travail de réflexion personnelle motivent une inscription avant les vacances d'été.

CARNET

Naissances

— François et Catherine BALLAY, née Dally, Marianne et Charlotte, sont heureux d'annoncer la naissance de

Arthur,

à Tunis, le 21 mai 1981.

— Bernard et Martine MESHEUT-CENDRIER ont la grande joie, avec Domitille et Alexis, d'annoncer la naissance de

Ségolène,

39, rue Franklin,
92600 Asnières.

Décès

— **Marie Joséphine GRATEL,**
née Perrin,

nous a quittés le 23 mai 1981, dans sa quatre-vingt-onzième année, dans la paix du Seigneur.

Ses enfants :
Constant Gratel, prêtre du diocèse de Nanterre,
Marcelle et René Bary, leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Thérèse Arlot, ses enfants et petite-fille,
Ses frères et sœurs, ainsi que ses neveux, nièces et cousins,
font part de leur douloureuse épreuve.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le mercredi 27 mai, en l'église Saint-Rémi de Marines.

77, rue de Turbigo,
75003 Paris.
63, rue de Bretagne,
75003 Paris.
9, rue Eugène-Sue,
75018 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Hubert Outhenin-Chalandre, son épouse,
M. et Mme Mestre,
Gérard, Robert et Hubert,
M. et Mme Gilles Outhenin-Chalandre,
Eric, Christophe, Laure et Jérôme,
Mme Raymond Outhenin-Chalandre, ses enfants et petits-enfants,
Les familles A. Raymond, Vermorel, Massé, Astier et Auboin,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Hubert OUTHENIN-CHALANDRE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
médaille de la Résistance,

survenu le 27 mai 1981, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 30 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (90, avenue du Roule).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière nouveau de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.
4, boulevard des Sablons,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de

Mme Vitalis SALMONA,
née Corine Gabay.

De la part de ses enfants, petits-enfants et famille.

Rendez-vous au cimetière de Pantin (entrée principale), le vendredi 29 mai, à 10 heures.

Commémorations

— *Une plaque commémorative*, consacrée « A la gloire de la division marocaine 1914-1918 », sera inaugurée le samedi 13 juin, à 12 heures, dans la galerie de l'Orient de la cour d'honneur des Invalides. Une messe du souvenir de ses milliers de morts sera célébrée, à 11 heures, en l'église des Invalides.

Les survivants de cette légendaire unité, dont tous les régiments ont été décorés de la Légion d'honneur, et leurs familles sont priés de se faire inscrire pour invitation auprès de M. André Souteyrand : 47, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Tél. : 325-60-25.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-VII, lundi 1er juin, à 14 heures, tour 24/34, salle 08, M. Nacereddine Sari : « Lamtar : une ruralité maghrébine ».

— Université de Paris-II, mardi 2 juin, à 19 heures, salle des commissions, M. Christian Saint-Etienne : « *La France dans la grande crise* 1929-1939. Un modèle d'équilibre avec anticipations rationnelles ».

— *Université de Paris-II, mardi* 2 juin, à 9 heures, salle des commissions, M. Denys Mbuyu-Manga : « L'association des travailleurs à la vie de l'entreprise en République du Zaïre ».

— Université de Paris-II, mercredi 3 juin, à 10 heures, salle des *commissions*, M. Dominique Gerry : « Le droit préférentiel de souscription ».

Le Monde

économie

TIERS-MONDE

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE DE PARIS

Les deux dernières décennies ont été catastrophiques pour les pays les moins avancés

déclare le secrétaire général de la CNUCED

Neuf pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest (1) parmi les moins avancés, ainsi que la Somalie, se sont réunis à La Haye à partir du 25 mai afin d'examiner leurs programmes de développement pour les dix prochaines années avec les partenaires commerciaux et les donneurs d'aide susceptibles de contribuer à en assurer le financement et l'exécution. Des rencontres de consultation similaires se sont déjà tenues à Vienne pour les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique et à Addis-Abeba pour ceux de l'Afrique de l'Est.

La réunion de La Haye, organisée par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), vise à préparer la conférence des Nations unies sur les *pays les moins avancés (PMA) qui doit se tenir* du 1er au 14 septembre à Paris. Elle est financée pour l'essentiel par les Pays-Bas (soit environ 500 000 dollars) en raison, a souligné M. Van Schaik, directeur général de la coopération internationale au ministère néerlandais des affaires étrangères, de « l'importance que nous attachons à une action concertée pour résoudre les problèmes des pays les moins avancés ».

Dans sa déclaration d'ouverture, le secrétaire général de la *CNUCED, M. Gamani Corea*, a salué les réalisations *« remarquables »* des Pays-Bas dans le domaine de l'assistance au développement. Il a souligné qu'en 1979, les Pays-Bas s'étaient placés au second rang pour ce qui est du pourcentage du produit national brut consacré à cet objectif (0,93 %) derrière la Suède (0,94 %). De plus, pour environ le quart, leur aide est en général allouée aux pays le smoins avancés. C'est à la cinquième session de la CNUCED, tenue à Manille en 1979, qu'a été approuvée l'idée d'entreprendre un effort particulier, étalé sur dix ans, en faveur des trente et un pays les plus démunis.

Après avoir fait ressortir le caractère *« novateur »* des réunions de consultation, qui sont fondées sur des programmes soumis par les pays les moins avancés eux-mêmes, *« reflétant leur propre perception en ce qui concerne leurs problèmes et leurs besoins en matière de développement et mettant en valeur leur propre conception quant aux priorités dans leur stratégie et quant à leur style de développement »*, M. Corea a souligné que ces pays ont été *« particulièrement malmenés »* sur le plan économique dans les années 60 et 70 et que, par conséquent, ils ont continué à perdre du terrain tant par rapport aux pays développés que par rapport à l'ensemble des pays en développement. Leur croissance, exprimée en revenu par habitant, n'a été que de 1,3 % dans les années 60 et 0,4 % dans les années 70

En outre, a ajouté le secrétaire général de la CNUCED, leur situation tend à se détériorer encore du fait de l'escalade récente des prix des importations dont ils ont besoin, par exemple, les produits alimentaires, l'énergie et les biens d'équipement, et aussi en raison de la stagnation de leurs recettes d'exportation, qui sont souvent tributaires d'un ou de deux produits. Etant donné que cet écart croissant entre les dépenses et les recettes n'a pas été comblé par l'aide extérieure, ces pays ont été obligés de restreindre les dépenses consacrées au développement. En 1980, la croissance par habitant des pays les moins avancés a été négative.

Il ne fait donc aucun doute, a ajouté M. Corea, qu'*« il est urgent de prendre des mesures efficaces »*. Toutefois, le secrétaire général a déclaré qu'il n'est pas possible de proposer une approche commune pour tous les pays les moins avancés étant donnée la grande diversité de ces pays, petits et grands, sans littoral ou insulaires, possédant des ressources naturelles considérables ou moins bien dotés. *« Les problèmes de chaque pays doivent, a-t-il dit, être envisagés compte tenu des circonstances et de sa situation particulière. »*

M. Corea a notamment souligné que vingt et un des trente et un pays les moins avancés sont situés en Afrique. *« Ce sont ces pays qui ont eu le plus à souffrir d'une série de problèmes, y compris les catastrophes naturelles. Ce sont eux qui ont ressenti le plus durement les conséquences du recul de la production agricole ces dernières années et qui ont vu diminuer plus fortement que les autres le pouvoir d'achat de leurs exportations, ce qui a entraîné une restriction de leurs importations. Ainsi, ce sont eux qui, en un sens, constituent l'exemple le plus frappant des problèmes des pays les moins avancés. »*

Cependant, M. Corea a fait observer que tous les pays les moins avancés présentent des caractéristiques communes : faible revenu par habitant, part peu importante des industries manufacturières dans l'ensemble de l'économie, faible taux d'alphabétisation. *L'amélioration de ces* aspects fondamentaux exigera des changements de structure dans leurs économies et leurs sociétés. Ce qu'il faut, selon lui, c'est une *« attaque de front »* de la part des pays eux-mêmes et de l'ensemble de la communauté internationale réunie à la conférence de Paris. De l'avis du secrétaire général de la CNUCED, cette conférence devrait permettre d'approuver au moins un ordre de grandeur pour les besoins d'aide des pays les moins avancés, *« ce qui donnera aux résultats de la conférence une dimension concrète et importante qui s'ajoutera à l'approbation générale des buts et objectifs »*.

(1) Benin, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Haute-Volta, Mali, Niger, République Centrafricaine et Tchad.

L'énergie et l'agriculture doivent être les secteurs-clés de l'aide à l'Afrique, *affirme M. Trudeau*

« L'énergie et l'agriculture doivent être les secteurs clés de l'aide internationale au développement de l'Afrique », déclare le premier ministre canadien, M. Trudeau, dans un entretien publié le 27 mai par le quotidien consacré aux affaires africaines *le Continent*. Après avoir rappelé qu'il avait récemment *« fortement appuyé »* le projet de création d'une filiale de la Banque mondiale *« axée sur les questions énergétiques »*, M. Trudeau indique que son pays est sur le point de créer un organisme, Petro-Canada International, qui aura pour mission *« d'aider les pays à financer l'exploration pétrolière, là où celle-ci ne peut être effectuée sur une base commerciale »*.

Le Canada a consacré à l'Afrique, en 1979-1980, 48 % de ses crédits d'aide bilatérale, soit 286 millions de dollars. *« Soixante-dix pour cent de ces fonds*, souligne le premier ministre, *ont été accordés sous forme de subventions, et le reste sous forme de prêts, généralement sans intérêt, avec dix ans de grâce et cinquante ans pour rembourser. »* Selon lui, un *« nombre grandissant »* de firmes canadiennes s'intéressent au marché africain. Les importations du Canada en provenance d'Afrique se sont chiffrées à 529 millions de dollars en 1980.

« Le Canada appuie pleinement, ajoute-t-il, *les initiatives »* comme le sommet Nord-Sud qui doit avoir lieu au Mexique fin octobre, ainsi que les négociations globales *« afin de rendre le dialogue entre pays développés et en voie de développement plus productif et pragmatique »*. La conférence des sept grands pays industrialisés, à Ottawa, les 20 et 21 juillet, doit aussi se pencher sur ces questions.

Enfin, M. Trudeau se déclare toujours attaché à la réalisation de l'idée d'un *« Commonwealth francophone »*. Le Canada, rappelle-t-il, était prêt à la rencontre préparatoire des ministres des affaires étrangères qui devait avoir lieu en décembre 1980, à Dakar. *« Il importe cependant*, pense-t-il, *que cette entreprise se réalise dans les meilleures conditions possibles. J'espère que la réflexion qui aura cours dans les mois à venir y contribuera efficacement. »*

ÉNERGIE

La réduction de la production de l'OPEP

VŒUX PIEUX OU RÉALITÉ ?

On s'en serait douté... Le gouvernement américain s'est félicité, *le 27 mai, de la décision* prise par l'OPEP de geler les prix du pétrole et du *« rôle modérateur »* de l'Arabie Saoudite. Il s'agit d'un *« acte de responsabilité »*, a affirmé M. David Passage, porte-parole du département d'Etat, avant d'ajouter que les *« réalités du marché »* pourraient même conduire ultérieurement à une baisse du prix du pétrole.

Les *« réalités du marché »* seront largement fonction de la réduction concertée de leur production, décidée par dix *membres de l'organisation* des pays exportateurs. Ces dix pays devront, à eux seuls, éponger l'excédent actuel de l'offre sur la demande puisque, si elle intervient, une diminution de la production saoudienne sera liée à la reprise des exportations de l'Irak et de l'Iran.

Les engagements pris par ces dix pays font apparaître — sur le papier — une réduction de l'offre de 1,250 million de barils par jour (62,5 millions de tonnes par an). Mais les niveaux initiaux à partir desquels ces décisions *seraient prises laissent rêveur.*

Le Koweït, par exemple, est prêt à réduire sa production de 1,5 million de barils par jour à 1,25 million, mais, de l'aveu *même de son ministre, sa production* est à peine supérieure à 1 million de barils quotidiens. L'Algérie passerait de 1 million de barils par jour à 900 000, mais, selon des experts pétroliers algériens, la production actuelle ne dépasserait pas 700 000 barils par jour. Un membre d'une délégation a pu affirmer que *« seuls le Qatar et les Emirats arabes unis ont présenté des chiffres proches de la réalité »*.

S'il est important de voir figurer dans le communiqué de la conférence de Genève, pour *la première fois, cette réduction* concertée de la production, on n'en retrouve pas moins la difficulté inhérente à toute organisation de producteurs à s'entendre réellement sur un marché déprimé.

Voilà qui fait l'affaire de l'Arabie Saoudite : elle n'a pas renoncé, semble-t-il, à obtenir une réunification des prix de l'OPEP en les tirant vers le bas. Cheikh Yamani n'a-t-il pas déclaré que la hausse des prix *« n'était pas sur son agenda »* et qu'une réduction de production *« n'était pas décidée »* ?

B. D.

AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture annonce des mesures immédiates de soutien des marchés

Mme Cresson, ministre de l'agriculture, a annoncé, mercredi 27 mai, qu'elle avait déjà engagé plusieurs actions destinées à faire face à la situation critique de certaines productions agricoles. *« Il s'agit là de gérer une situation qui nous a été léguée en attendant d'avoir les moyens législatifs pour appliquer cette politique »*, a-t-elle déclaré, précisant cependant que *« la quasi-totalité des 500 millions de francs que lui a légués M. Méhaignerie sur les crédits ouverts en 1981 sont en fait déjà engagés sur des dépenses obligatoires et qu'il ne reste de ce fait pratiquement rien dans la caisse qui soit disponible »*.

Les deux dossiers prioritaires sont ceux de la pomme de terre primeur, commencée par des importations grecques subventionnées, et celui du mouton. Pour le premier, Mme Cresson a indiqué qu'elle avait obtenu une intervention de la Commission européenne, qui, si la Grèce ne suspend pas ses subventions avant le 1er juin, prélèvera une taxe sur les importations dans les neuf autres pays membres. Un groupe de fonctionnaires se rendra dès cette semaine en Bretagne pour *« étudier la situation sur le terrain »*. Pour le mouton, le ministre a annoncé qu'elle avait obtenu que la Commission ne modifie pas le règlement ovin.

Diverses mesures seront prises dans les deux semaines à venir concernant le marché du porc, les importations de vins italiens et le prix du lait, dont les hausses décidées à Bruxelles ne sont pas répercutées au niveau des producteurs. Mme Cresson a annoncé d'autre part que les prochains conseils des ministres pourraient arrêter des décisions concernant les retraites et allocations familiales des agriculteurs, les prêts aux jeunes, l'aide aux agriculteurs en difficulté, le financement des coopératives, l'allongement du congé maternité des agriculteurs et la création de postes d'aides ménagères à domicile. Enfin le ministre participera mercredi 3 juin au congrès du Centre national des Jeunes agriculteurs *qui se tient à Aix-les-Bains.*

M. MEADEL DIRIGERA LE CABINET DE Mme ÉDITH CRESSON

Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, a nommé les principaux responsables de son cabinet : M. Lucien Meadel est directeur de cabinet ; M. Francis Ranc est chargé de mission ; M. Bernard Goury est chef de cabinet ; M. Pierre Mazerand, conseiller technique, est chargé des marchés et des produits.

● *Directeur de cabinet :*
M. Lucien Meadel.

[Né le 15 avril 1935 à Alger, M. Lucien Meadel est licencié en droit et ancien élève de l'ENA. Entré en 1965 au ministère des finances, il y a été successivement responsable du bureau des interventions agricoles à la direction du budget, puis, après deux ans passés à l'ambassade de France de Rome comme attaché commercial (de 1968 à 1970), chargé des budgets agricoles, environnement et aviation civile à la sous-direction du budget et, en 1974, administrateur civil hors classe chargé du budget des armées et du bureau de recherche et programme aéronautiques. Depuis le 1er septembre 1978, il était directeur financier (détaché) à la R.A.T.P.]

● *Chef de cabinet :*
M. Bernard Goury.

[Né en 1948, M. Bernard Goury est diplômé de l'Institut d'études politiques. Attaché parlementaire de M. Pierre Joxe, il était secrétaire du groupe socialiste pour l'agriculture à l'Assemblée nationale, puis à l'Assemblée européenne.]

● *Chargé de mission :*
M. Francis Ranc.

[Né le 19 juillet 1942 à Paris, M. Francis Ranc est licencié en droit public et diplômé de l'Institut des sciences politiques. Il a fait toute sa carrière dans les milieux mutualistes de l'agriculture, d'abord à la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (C.N.M.C.C.A.) dont il a été directeur adjoint de 1970 à 1973, puis à la Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.) dont il était directeur depuis 1973.]

● *Conseiller technique :*
M. Pierre Mazerand.

[Né le 23 février 1926 à Lunas (Hérault), M. Pierre Mazerand est ingénieur agronome. Il a été successivement directeur de la Fédération nationale ovine (de 1954 à 1965), puis de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (C.N.M.C.C.A.) de 1967 à 1975. Depuis 1969, il dirigeait la Confédération nationale de l'élevage.]

● *La hausse des prix s'est ralentie en R.F.A. au cours du mois de mai*, revenant — selon des données encore provisoires — à 0,4 % contre 0,7 % en février, mars et avril. En un an (mai 1981 comparé à mai 1980, le taux d'inflation serait donc de 5,6 %.

● PRECISIONS. — Dans notre supplément sur Versailles, publié dans nos éditions du jeudi 28 mai, deux signatures ont malencontreusement été omises. L'article intitulé « Cent mille habitants sur une mosaïque » avait Damien Régis pour auteur ; celui sur l'Ecole nationale supérieure d'horticulture, « Les ingénieurs du potager », avait été rédigé par Michèle Lamontagne.

LES ÉTATS-UNIS VONT S'EFFORCER DE « RECONQUÉRIR LE MARCHÉ SOVIÉTIQUE DES CÉRÉALES ».

M. John Block, secrétaire américain à l'agriculture, a déclaré, mercredi 27 mai, à Bruxelles, que les Etats-Unis allaient s'efforcer de *« reconquérir le marché soviétique »* des céréales. Il a déploré *« l'embargo mal avisé »* décidé en janvier 1980 par Washington sur les ventes de céréales à destination de l'U.R.S.S., ce qui *« avait, au moins à court terme »* coûté un marché aux fermiers américains.

Cet embargo a été levé le mois dernier par le président Ronald Reagan.

M. Block a ajouté qu'il était encore trop tôt pour savoir si les Etats-Unis et l'U.R.S.S. allaient renouveler leur accord quinquennal de fourniture de 1975, mais il s'est déclaré *« optimiste »* sur la possibilité de trouver un arrangement avec Moscou.

Après avoir rencontré le président de la Commission européenne et le commissaire européen chargé de l'agriculture, M. Block a par ailleurs vivement critiqué le fonctionnement de l'Europe verte qui *« par son système de subventions conduit à la production d'excédents, qui sont eux-mêmes vendus sur les marchés extérieurs avec des subventions et qui concurrencent les produits américains de façon injuste »*, a-t-il dit.

AFFAIRES

Les difficultés de l'industrie informatique

La société Logabax dépose son bilan

La société de mini-informatique Logabax (deux mille personnes, dont mille cinq cents en France) a déposé son bilan, mercredi 27 mai. Cette décision du conseil d'administration a été motivée par les pertes beaucoup plus importantes que prévu qu'ont fait apparaître les comptes de 1980 : 217,5 millions de francs, alors que l'on n'envisageait qu'un déficit de 130 millions. En 1979, la société avait déjà perdu 93 millions de francs.

Les difficultés de Logabax étaient apparues au grand jour il y a un peu plus d'un an. Un premier accord avec la société Intertechnique, prévoyant une fusion, était remis en cause à l'automne. Déjà, on évoquait le dépôt de bilan. Finalement, un second accord entre l'actionnaire majoritaire, le groupe belge Electrobel, les banques et Intertechnique était conclu in extremis à la fin de 1980, sous l'égide du CIASI.

Au total, Logabax recevait 80 millions de francs d'Electrobel (qui avait déjà versé 76 millions deux mois auparavant), 25 millions d'Intertechnique et de ses partenaires (Société générale et groupe Dassault), autant des banques et des pouvoirs publics (sous la forme de prêts participatifs).

Electrobel, le CIASI et les banques auraient dû encore verser chacun 35 millions de francs au printemps 1981. D'autres injections d'argent étaient prévues par le protocole de décembre. Toutefois, elles ne devaient intervenir qu'au printemps 1982. Leur montant et leur répartition variaient selon qu'Intertechnique décidait *ou non de faire jouer son option* d'achat. Au total, le protocole de décembre prévoyait donc un soutien financier de 240 millions de francs.

Le « trou » de l'exercice 1980 étant plus important, et la société ne s'étant pas réellement redressée, il aurait fallu réinjecter 200 millions de francs immédiatement. Apparemment, ni Electrobel, ni les banques et ni, bien sûr, Intertechnique ne souhaitent remettre de l'argent dans ce *« tonneau des Danaïdes »*.

Le syndicat C.G.T. de l'entreprise estime qu'on aurait pu *« éviter le dépôt de bilan »* et demande que *« toutes les mesures soient prises pour assurer la survie de l'entreprise »*.

A peine arrivé rue de Grenelle le ministre de l'industrie, M. Joxe, est donc confronté avec l'un des dossiers les plus épineux laissés par son prédécesseur, celui de l'industrie informatique. Le sort de Logabax ne saurait être résolu isolément, tant que les candidats à la reprise de la société ne sont pas légion. Une firme comme l'Allemand Nixdorf serait certes intéressée par une reprise du parc de machines et de quelques activités de maintenance. Mais la plupart des salariés de l'entreprise risqueraient alors de perdre leur emploi, et ce qui reste du potentiel technologique et commercial de Logabax disparaîtrait.

On sait que les activités informatiques civiles du groupe Thomson posent problème. L'avenir de C.I.I.-Honeywell-Bull, l'évolution de ses produits, de ses rapports avec son partenaire Honeywell et avec [illegible] vont devoir également être réexaminés. Aussi peut-on se demander si le cas de Logabax ne devrait pas être intégré dans une redéfinition de la politique industrielle en informatique. Mais cela prendra du temps, et, en attendant, le maintien artificiel de Logabax et de ses emplois risque de coûter cher. — J.-M. Q.

SERVICES INFORMATIQUES... ET COUPE MALENCONTREUSE

Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible l'article sur les « Services informatiques » paru dans notre première édition datée jeudi 28 mai.

Outre le rachat par la société G.S.I. (groupe C.G.E.) d'une firme anglaise de services informatiques, nous faisions état de l'intention renouvelée des dirigeants d'une autre grande société de services, *Cap Gemini Sogeti, de procéder* à une introduction en Bourse des actions de leur société. Une telle opération, qui n'est pas formellement décidée, ne pourrait pas cependant intervenir avant la fin de l'année.

Dans l'immédiat, les actionnaires actuels — M. Serge Kampf, P.-D.G. fondateur, détient 52 %, et un pool bancaire, emmené par le Crédit lyonnais, 24 % — vont procéder à une augmentation de capital de 10 millions de francs, moitié par incorporation de réserves, moitié par apport en numéraire.

MARCHÉS FINANCIERS

Bourse de New-York

POURSUITE DE LA HAUSSE

La reprise du marché new-yorkais, amorcée la veille, s'est poursuivie mercredi, l'indice Dow Jones des industrielles mettant finalement 9,18 points à son actif, *à 993,13, après une ouverture* assez hésitante.

Les informations en provenance de Genève et faisant état d'un « gel » des prix du pétrole jusqu'à la fin de l'année, décidé par les pays membres de l'OPEP, continuent à être favorablement accueillies à Wall Street, de nombreux boursiers estimant que cette décision contribuera à renforcer la lutte contre l'inflation. Les compagnies aériennes ont été les grandes bénéficiaires de ce blocage des prix du brut, tandis que les pétrolières ont plutôt fait marche arrière.

Mais, de l'avis des professionnels, l'explication de cette hausse des cours est plutôt à rechercher du côté de l'évolution escomptée au niveau des taux d'intérêt américains après la décision de la Chemical Bank d'abaisser à 19,5 % contre 20,5 % précédemment son taux préférentiel aux agents de change (« broker loan »).

Cette amorce de désescalade survient après les déclarations apaisantes faites mercredi soir par le vice-président de Manufacturers Hanover Trust, M. Harry Taylor. Commentant la situation des taux d'intérêt, *celui-ci avait indiqué que le taux* de base américain (« primate rate ») avait pratiquement atteint son plus-haut et qu'une baisse significative devrait intervenir d'ici à la fin de l'année, sous réserve de quelques mouvements en dents de scie.

Le volume d'affaires s'est trouvé sensiblement étoffé sur les actions, à 58,73 millions, contre quelque 43 millions la veille, et les hausses l'ont emporté sur les replis, dans la proportion de 1 042 contre 532, 350 titres restant inchangés.

Valeurs	Cours du 26 mai	Cours du 27 mai
Alcoa	31 3/4	32 1/2
A.T.T.	56 3/4	57 3/4
Boeing	31 7/8	31 7/8
Chase Man. Bank	47 1/2	49 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 3/8
Eastman Kodak	75	76 1/2
Exxon	66 7/8	67 3/8
Ford	23 3/8	23 3/4
General Electric	66 1/8	66 3/8
General Foods	32 7/8	32 3/8
General Motors	54 3/4	56 3/8
Goodyear	18	18 1/2
I.B.M.	56 1/8	57 1/8
I.T.T.	31	31 3/8
Kennecott	57	57 5/8
Mobil Oil	59 3/8	59 1/2
Pfizer	49 1/4	49 7/8
Schlumberger	105 7/8	105 1/2
Texaco	35 3/4	35 1/2
U.A.L. Inc.	25 3/4	26 5/8
Union Carbide	56 5/8	57 1/8
U.S. Steel	32 7/8	32 7/8
Westinghouse	33 1/2	33 1/8
Xerox Corp.	55 3/4	56

● PRECISION. — La mention de l'éditeur du livre de Bruno Lussato, *le Défi informatique*, analysé en première page du *Monde* du 28 mai, n'a pas figuré dans notre première édition. Il s'agit de Fayard. L'ouvrage a trois cent vingt-huit pages et son prix est d'environ 69 francs.

LE CANADA VENDRA A L'UNION SOVIÉTIQUE 25 MILLIONS DE TONNES DE BLÉ EN CINQ ANS

Ottawa. — L'Union soviétique a signé avec le Canada un contrat d'achat pour un minimum de 25 millions de tonnes de blé dans les cinq prochaines années, a annoncé mardi 25 mai M. Hazen Argue, ministre responsable de la commission canadienne du blé. Ce contrat marque un retour des contrats canado-soviétiques à long terme.

Les livraisons après la prochaine récolte seront de 4 millions de tonnes de blé et d'orge. Elles augmenteront de 500 000 tonnes par an pour atteindre 6 millions de tonnes en 1985, a précisé M. Argue.

Au-delà de ce contrat, l'Union soviétique a indiqué au Canada qu'elle était prête à acquérir des quantités supplémentaires dans les années de très bonnes récoltes.

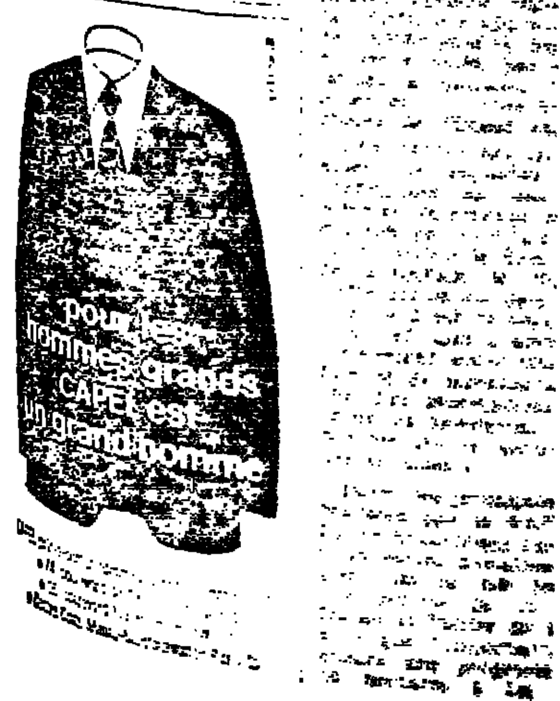
POINTS DE REPÈRE

IMMIGRATION

AUTOMOBILE

ÉQUIPEMEN

La pression [illegible] s'est sensi[illegible]



POINTS DE REPÈRE

IMMIGRATION : réparer des injustices

Après l'examen des dossiers prioritaires portant sur le SMIC et les bas salaires (Michel Castaing) et sur la semaine de trente-cinq heures (Jean-Pierre Dumont), Jean Benoît analyse les problèmes de l'immigration.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation administrative, M. Gaston Defferre, a pris l'heureuse décision de suspendre « dans l'immédiat et à titre provisoire » toute mesure d'expulsion des étrangers.

Des réformes s'imposent, là comme ailleurs, à court terme et à long terme. Celles qui se présentent à l'esprit concernent les conditions d'emploi, de travail et de logement de la main-d'œuvre étrangère ; la répression accrue des passeurs d'hommes, des marchands de sommeil et du travail noir, en même temps que la régularisation des clandestins ; l'accueil des *familles* aussi bien que des travailleurs célibataires dans des logements décents ; le reclassement aux pays d'origine en cas de départ.

Ce ne sont là, dira-t-on, que des questions d'intendance. Elles constituent précisément la ligne de partage entre l'opposition d'hier et celle d'aujourd'hui, alors que, sur le fond, l'une et l'autre sont d'accord au moins sur un point : à savoir que l'arrivée massive de nouveaux immigrés doit rester interrompue.

Pour M. Giscard d'Estaing, qui mettait volontiers en parallèle la statistique des chômeurs (un million cinq cent mille) et celle des immigrés actifs (environ un million huit cent mille, compte non tenu des clandestins), il s'agissait de *« résoudre le problème de l'emploi »* en partie sur le dos des travailleurs étrangers. M. Chirac — qui, au printemps de 1976, ne craignait pas lui non plus de rapprocher le chiffre des chômeurs de celui des immigrés actifs — adoptait une position à peine plus nuancée.

Aussi bien au P.C.F. qu'au P.S., l'arrêt de l'immigration apparaît également comme une nécessité, moins choisie qu'imposée, il est vrai, par les circonstances économiques. *« Ce n'est pas le chemin de la facilité, mais il n'y en a pas d'autre »*, affirmait récemment le bureau du P.C.F., qui suggérait un renouvellement automatique des cartes de séjour et de travail, mais aussi *« une meilleure répartition géographique des travailleurs immigrés sur le territoire français »*. Dans le même temps, M. Mitterrand soulignait que, *« si la crise impose aujourd'hui l'arrêt de l'immigration, elle ne justifie pas pour autant que les immigrés vivant actuellement en France soient placés dans l'insécurité quant à leur carte de séjour »*.

A gauche, tout le monde est d'accord pour assurer l'égalité des droits, en particulier d'expression et d'association, entre Français *et immigrés : MM. Marchais*, Mitterrand, Crépeau, Lalonde, Mmes Bouchardeau et Laguiller l'avaient clairement indiqué dans leurs programmes respectifs. Cependant, alors que le P.S. réclamait pour les immigrés le droit de *vote aux élections locales* (municipales et cantonales) et que la candidate trotskiste revendiquait pour eux le droit de vote à l'élection présidentielle, le P.C.F. est resté opposé à la participation des étrangers aux élections, même municipales — mais non aux élections professionnelles, — avançant qu'ils cumuleraient deux droits de vote, l'un en France, l'autre dans leur pays, et qu'il pourrait y avoir ingérence dans les affaires françaises.

Du côté des petites formations, seuls le P.S.U. et les radicaux de gauche étaient résolument hostiles à l'arrêt de l'immigration : Mme Bouchardeau invoque *« la libre circulation des travailleurs »* et *M. Crépeau* estime qu'une interruption des flux migratoires ne saurait apporter une solution à la crise de l'emploi. Quant aux électeurs, un sondage a montré (*le Monde* du 28 janvier) qu'ils étaient favorables dans leur grande majorité (71 %) à une limitation des arrivées d'immigrés, mais non au renvoi des travailleurs présents en France.

L'avènement de M. Giscard d'Estaing avait été marqué dès le printemps 1974 par la création — *pour la première fois depuis* la Libération — d'un secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, poste confié à M. Postel-Vinay. Ce dernier, s'apercevant qu'il ne disposait pas de crédits pour organiser un meilleur accueil de la main-d'œuvre étrangère, avait démissionné vingt-trois jours après son intronisation. Son successeur, M. Dijoud, fut chargé de mettre en place, en fonction de la crise qui s'amorçait, une *« nouvelle politique de l'immigration »*, en trois volets : resserrement des contrôles, suspension des introductions de main-d'œuvre et protection accrue des familles. M. Dijoud dénonçait pourtant *« la thèse avancée par les prophètes de la catastrophe, selon lesquels les immigrés envahissent notre économie et annoncent le déferlement du monde pauvre sur le monde riche »*.

Mais il y a loin des bonnes intentions à l'application pratique. Au cours de l'année 1974, qui marquait la *fin* de la *croissance* économique, la décision fut prise en juillet — par le biais d'une simple circulaire — d'interrompre *« temporairement »* les arrivées de main-d'œuvre, disposition qui s'inscrivait d'ailleurs dans la trame *du VIIe Plan. Les immigrés furent* alors de plus en plus désignés comme les boucs émissaires de la situation de l'emploi, et le secrétariat d'Etat aux travailleurs étrangers disparut pratiquement en 1977, pour faire place à un *secrétariat* d'Etat aux travailleurs manuels, formule générique qui allait dispenser le nouveau titulaire, M. Lionel Stoléru, de débloquer des crédits pour une réelle promotion de la main-d'œuvre étrangère.

Durement touchés par la crise, mais aussi par la montée du racisme, les immigrés le seront plus encore par la loi Barre-Bonnet, dont les dispositions rappellent, en plus *sévère*, les mesures déjà prises par les anciens *ministres de l'intérieur Raymond* Marcellin et Michel Poniatowski.

Cette loi, après un dérapage devant le Conseil constitutionnel, est entrée en vigueur le 10 janvier 1980. Elle renforce le pouvoir discrétionnaire de l'administration *en permettant l'expulsion de tous* les étrangers en situation *« irrégulière »*, notamment de ceux à qui l'on refuse, plus ou moins arbitrairement, le renouvellement du titre de séjour et de travail. Sont mis en œuvre également le *décret* Imbert, qui tend à limiter le nombre des étudiants étrangers, et la circulaire Stoléru du 10 juin 1980. Cette dernière a permis d'appliquer avant la lettre le projet de loi Boulin-Stoléru — repoussé *ad vitam*, — qui vise à restreindre la durée du séjour des immigrés. Autre mesure inaugurée par M. Stoléru, l'*« aide au retour »*, le fameux « pécule » de *10 000 francs, qui n'est* rien d'autre qu'une incitation au départ définitif, un passeport pour l'exclusion, moyen de pression évident sur les immigrés en butte aux difficultés d'emploi. Cette *« aide au retour »* suscite d'autant *moins d'enthousiasme qu'elle* n'est pas accompagnée d'une réelle formation ni d'une réelle réinsertion au pays d'origine.

Il est clair qu'une partie du dispositif appliqué par M. Stoléru sera soumise, pour révision, à la *nouvelle Assemblée. D'ici là*, le premier gouvernement du septennat de M. Mitterrand aura fort à faire pour réparer les injustices commises à l'encontre des travailleurs étrangers et de leurs familles. Les scandales de Vitry, *d'Ivry-sur-Seine et de Montigny*-lès-Cormeilles, et les grèves de la faim de travailleurs en situation dite irrégulière, ont montré le danger des tensions suscitées, ces derniers temps, par une politique qui ne s'est révélée libérale que dans le discours.

JEAN BENOIT.

Prochain article :

CHOMAGE : LA VOLONTÉ SUFFIRA-T-ELLE ?

par MICHEL CASTAING

AUTOMOBILE

DES RENAULT SERONT FABRIQUÉES A TAIWAN

Un modèle Renault de moyenne cylindrée sera construit à Taiwan et commercialisé sur le marché taiwanais au début de 1983. Un contrat de coopération industrielle pour la fabrication de ce modèle devait être signé le 28 mai entre la régie Renault et la société San-Fu Motor Industrial Company. Ce contrat, d'une durée de dix ans, est assorti d'un *droit* de licence et prévoit que l'ingénierie du projet et l'assistance technique nécessaires seront françaises.

San-Fu Motor est une entreprise spécialisée dans l'emboutissage, dont les usines très modernes se trouvent à Taichung, ville située à 200 km au sud-ouest de Taipeh. Le modèle retenu comportera un certain degré d'intégration de pièces fabriquées localement.

Les deux partenaires espèrent atteindre progressivement une production de 1 500 « Renault taiwannaises » par an. San-Fu Motor en assurera la distribution par l'intermédiaire de son réseau de concessionnaires.



ÉQUIPEMENT

EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

La pression foncière sur les terres agricoles s'est sensiblement atténuée en 1980

Après une période de conflits aigus entre la ville et le milieu rural, le marché foncier agricole a tendance à se stabiliser depuis quelques années dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le rapport annuel d'activité pour 1980 que vient de publier la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) fait apparaître, en effet, un tassement de la demande de terres, lié aux difficultés économiques du monde rural, face à une offre qui s'est également ralentie. Conséquence de cette évolution : une augmentation des prix nettement inférieure, de 1979 à 1980, au taux de l'inflation. Mais, dans un département « sensible » comme celui du Var, les premiers résultats du recensement général de l'agriculture montrent que le mal est fait. En dix ans, de 1970 à 1980, cinq *mille exploitations ont disparus et* 15 500 hectares de terre ont été abandonnés.

De notre correspondant régional

Marseille. — Le marché foncier *agricole dans* l'ensemble des *cinq* départements de la zone d'action de la SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur (Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes) demeure *caractérisé* par une forte *concurrence entre* les catégories d'acquéreurs, agriculteurs et non-agriculteurs. Alors que, au plan national, les trois quarts des terres sont achetées, directement ou indirectement, par les agriculteurs, cette proportion est à peine d'un tiers dans la région provençale.

Le marché dit « accessible » a globalement régressé, mais sur celui-ci les acquisitions de la SAFER — un peu plus de 5 000 hectares — ont été relativement plus importantes qu'en 1979. L'impact réel de la SAFER, sur le marché foncier agricole régional est en fait difficile à apprécier en raison de l'hétérogénéité des biens mis en vente *entre*, par exemple, les landes à moutons des Hautes-Alpes et les riches terres maraîchères de l'Ouest varois.

« En dehors des terres à urbaniser, sur lesquelles le droit de préemption ne joue pas, nous sommes intervenus sur un tiers environ des surfaces agricoles utiles, estime le directeur général de la SAFER, M. Hubert Rojat. *Cette action est déjà très dissuasive vis-à-vis de tous les intervenants et nous a permis de jouer pleinement notre rôle de régulation et de moralisation du marché. Les préemptions n'ont concerné, au demeurant, que 10 % du nombre des transactions et 11,5 % des surfaces. »*

Parmi les principales opérations réalisées par la SAFER en 1980 figure notamment l'acquisition de deux vastes domaines en Camargue, l'un de 800 hectares pour une somme de 15 millions de francs et l'autre de 400 hectares, ainsi que d'importants alpages ou encore une propriété viticole de 80 hectares à La Londe-les-Maures (Var). Grâce à ces acquisitions et aux réservations antérieures, la SAFER a pu accentuer sa politique d'installations ou de réinstallations d'agriculteurs puisque celles-ci ont *mobilisé*, en faveur de quatre-vingt-cinq exploitants, près de 50 % des surfaces rétrocédées (1 808 hectares sur 3 712 hectares) : soit le double de 1979. Dans le même temps, les surfaces rétrocédées pour des *agrandissements ont diminué de* 30 %, *tout* en permettant d'effectuer près de trois cents opérations. Au total, le nombre d'attributaires a augmenté de 11 %.

Les prix des terres agricoles en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont, d'autre part, cessé de flamber. L'augmentation moyenne a avoisiné les 10 % en 1980, en deçà donc du taux d'inflation mais avec des distorsions considérables selon les départements. Quant aux acquisitions *faites* par des étrangers elles ont été peu nombreuses et réduites en *surface*, mais importantes en valeur, à l'inverse de ce qui se passe en Languedoc-Roussillon, et ont porté essentiellement sur des terrains à urbaniser. Une exception notable : l'achat par un riche Saoudien d'un domaine de 350 hectares sur la commune d'Ampus, près de Draguignan (Var), dont les conditions financières ont interdit à la SAFER de faire jouer son droit de préemption (*le Monde* du 26 janvier 1981).

« Sur l'ensemble de la Provence, reconnaît M. Rojat, *le Var est le département dans lequel les problèmes sont les plus difficiles à résoudre. »* Les premiers résultats du recensement général de l'agriculture récemment publiés par la direction départementale de l'agriculture montrent en effet que le Var a enregistré au cours de la décennie écoulée la plus forte diminution en France (avec les Alpes-Maritimes) du nombre des exploitations.

GUY PORTE.

AMÉNAGER LA LOIRE

Sauf dans l'estuaire, il n'est pas question d'attirer des populations dans le Val de Loire en y installant des industries lourdes. M. Jean Chapon, auteur du rapport sur l'aménagement de la Loire (*le Monde* des 13 mars, 25 avril et 2 mai 1980), a *répété* devant les membres du comité de bassin réunis à Orléans que la région devait rester celle des *villes moyennes*, avec des industries de dimension raisonnable, « compatibles avec le site », peu polluantes et *mettant* en valeur les *richesses* locales.

M. Chapon a *rappelé* qu'en plus des barrages déjà réalisés à Naussac (Lozère) et Villerest (Loire) deux autres ouvrages devraient être construits au Veurdre (Allier) et à Chambonchard (Cher) pour régulariser le cours du fleuve. Mais qu'en revanche les ouvrages de Cublaise et de Serre-de-la-Fare (Haute-Loire) ne lui paraissaient pas utiles avant l'an 2000.

M. Chapon a indiqué que l'on ne pourrait *rendre sa navigabilité* à la Loire, même pour les bateaux de plaisance. Seules les embarcations sportives pourront la descendre.

Lors de sa publication, le parti socialiste avait sévèrement jugé le rapport Chapon, lui reprochant notamment son « *manque de dimension économique* », de ne pas parler *suffisamment d'emplois* et d'avoir été conçu pour faire « *avaler la pastille des centrales nucléaires* ». L'*aménagement de la Loire devrait être* un des premiers dossiers qu'étudieront les nouveaux responsables de l'*aménagement du territoire*. — *(Corr.)*



Officiers ministériels et ventes par adjudication

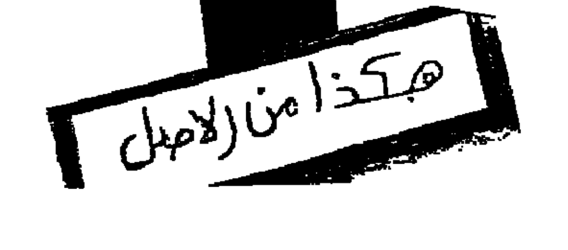
Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS
Le jeudi 11 juin 1981, à 14 heures - En un seul lot

ENSEMBLE INDUSTRIEL A ROCHY-CONDE (60)

rue de la Gare, numéros 27-29
composé de 9 bâtiments et annexes et un pavillon d'habitation
Bâtiments se décomposant comme suit :
MAISON D'HABITATION en retrait de la rue, élevée sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée, étage carré sur la majeure partie avec combles perdus au-dessus, le surplus en terrasse accessible - Escalier extérieur et le transformateur.
BATIMENTS INDUSTRIELS à usage de bureaux, atelier et dépôt, en retrait de la rue, contigus au transformateur de l'E.D.F. élevé sur terre-plein d'un simple rez-de-chaussée, partie sous combles, partie sous toiture. Petit bâtiment à usage de dépôt entre les précédents et le transformateur
BATIMENTS INDUSTRIELS à usage de bureaux, locaux sanitaires *et ateliers en retrait de la rue, à proximité de la voierie de Warluis*, élevé sur terre-plein, de rez-de-chaussée, patie sous grenier accessible partie sous toiture.
Dépendances attenantes à usage de chaufferie et de W.-C.
A la *suite*, en *retour* d'équerre, bâtiments *industriels élevés sur* terre-plein de rez-de-chaussée sous toiture. Grand atelier attenant, élevé sur terre-plein d'un rez-de-chaussée de grande hauteur sous toiture sheds. Annexe attenante derrière, d'un simple rez-de-chaussée se terrasse, ancien, à usag d'habitation. Derrière, bâtiment d'habitation séparé, élevé sur terre-plein d'un simple rez-de-chaussée se comble perdu. Au nord-est, grand entrepôt métallique fermé. Abri pour véhicules légers, terrain attenant en nature de cour, allées, jardin, chantier et dépendances.
Peupleraie à l'Est - EN PARTIE LOUE COMMERCIALEMENT

MISE A PRIX : 800 000 FRANCS

S'adresser à *Maître J. LYONNET DU MOUTIER*, Avocat, 75001 PARIS, 182, rue de Rivoli. Tél. 260-20-49. Maître J.-M. GARNIER, Syndic, 83, bd St-Germain, 75005 PARIS - Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, bd du Palais où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pr vis.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Un premier «contact» P.C.F.-P.S. aura lieu vendredi 29 mai

Un contact est prévu pour le vendredi 29 mai entre M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F. et M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S. pour la préparation des élections législatives. Le lieu de la rencontre qui se tiendra, a indiqué le P.S. « dans le cadre des rencontres prévues entre le P.S. et diverses organisations », n'a pas été rendu public.

Ce premier contact est destiné, a précisé M. Lionel Jospin, à préparer une rencontre à un plus haut niveau entre les responsables des deux partis.

M. JOSPIN (P.S.) : il ne peut pas y avoir deux politiques dans un gouvernement

M. Lionel Jospin était l'invité, mercredi 27 mai, de la rédaction d'Antenne 2, dans le cadre de la campagne des élections législatives. Le premier secrétaire du parti socialiste a indiqué que le fait pour les socialistes d'avoir la majorité absolue à l'Assemblée nationale serait « *un résultat exceptionnel* » et a souhaité que la majorité issue du scrutin des 14 et 21 juin « *prolonge la volonté que les Français ont exprimée le 10 mai* ».

Les résultats que le P.C.F. obtiendra lors de cette consultation, a-t-il déclaré, dépendront de son « *attitude* » et des « *positions qu'il adoptera* ». « *Nous nous souvenons quand même*, a souligné M. Jospin, *nous socialistes, qu'il a été, sa direction en tout cas, très critique il y a eu moins quelques mois.* »

Répondant à la question sur les « *cadeaux* » électoraux que le P.C. avait consentis aux socialistes en 1967, il a précisé : « *C'était dans une situation où la F.G.D.S. était quand même très faible par rapport au parti communiste. Maintenant, nous sommes dans une situation où c'est le parti socialiste qui est fort (...). Quand on est fort, il faut avoir la sagesse de dominer sa force.* »

Evoquant le problème, soulevé par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 28 mai), d'une sorte de compensation politique du gouvernement de gauche par une majorité parlementaire qui ne le serait pas, M. Jospin a déclaré : « *On peut admettre l'idée d'une certaine compensation, ce n'est pas quelque chose qui me choque. On peut l'admettre si, au bout de quelques années, la politique menée par le président de la République était, d'une certaine façon, jugée excessive ou anormale ou comportait certains aspects critiquables aux yeux des Français (...). Mais nous n'en sommes pas là (...). Je n'ai pas l'impression qu'ils* [les Français] *aient envie d'ouvrir une crise politique en bloquant l'expérience que veut tenter François Mitterrand.* »

Assurant que l'opposition de droite « *aura tout a fait les moyens de se faire entendre* » au Parlement et « *sur les médias* », M. Jospin a ajouté que l'état d'esprit « *ne sera pas un esprit d'exclusive* ». Le premier secrétaire du P.S. a affirmé, d'autre part, que « *plusieurs milliers, et peut-être plusieurs dizaines de milliers* » d'adhésions nouvelles au P.S. avaient été enregistrées depuis le 10 mai et a indiqué que les membres du gouvernement qui siégeaient jusque-là au bureau exécutif et au secrétariat du parti socialiste « *doivent être remplacés* ».

Abordant ensuite la question des négociations avec les communistes et la place de ceux-ci au gouvernement, M. Jospin a déclaré : « *Il n'y aurait des ministres au gouvernement que si nous pouvions signer un accord de gouvernement.* » Les Français savent bien, a-t-il poursuivi, « *qu'il ne serait pas sérieux de constituer un gouvernement avec des gens qui ne s'entendraient pas sur des points essentiels. Il peut y avoir un gouvernement et donc une politique. Il ne peut pas y avoir deux politiques dans un gouvernement (...). Nous n'avons pas l'intention de bâcler quelque accord que ce soit. On ne fera pas comme M. Chirac et comme M. Lecanuet* ».

Parlant de la nécessité de battre les « *candidats conservateurs* » lors des élections législatives, il a ajouté : « *Je pense que l'on n'a pas besoin pour cela de s'entendre nécessairement* (avec le P.C.) *sur l'Afghanistan ou sur les* (missiles soviétiques) *S.S. 20.* » M. Jospin a indiqué que les candidats socialistes partaient « *à la bataille sur les orientations du président de la République* » et a précisé que le « *programme* » de M. Mitterrand « *n'est en rien contradictoire avec l'état d'esprit qui inspirait le projet socialiste* ». Celui-ci, a-t-il indiqué, « *n'a jamais été un programme (...). C'est une réflexion générale sur ce que nous jugeons souhaitable pour notre pays pour les dix ans qui viennent* ».

Revenant aux résultats des élections législatives, M. Jospin a déclaré : « *Si les travailleurs ont fait preuve de beaucoup de civisme en 1978, lorsque la gauche a perdu les élections législatives, il m'appartient en tant que responsable politique de faire un appel au civisme de l'autre côté.* » « *Le nouveau pouvoir*, a-t-il conclu, *est là pour sept ans, car il a eu un mandat du peuple pour cela. Donc il faut qu'un certain nombre de gens sachent qu'il y aura cette durée, qu'ils ne s'exaltent pas, qu'ils n'aient pas de tentations, qu'ils sachent que nous avons le temps de faire passer les choses dans l'ordre...* »

M. JUQUIN (P.C.F.) : nous allons parvenir à trouver les bases d'un accord

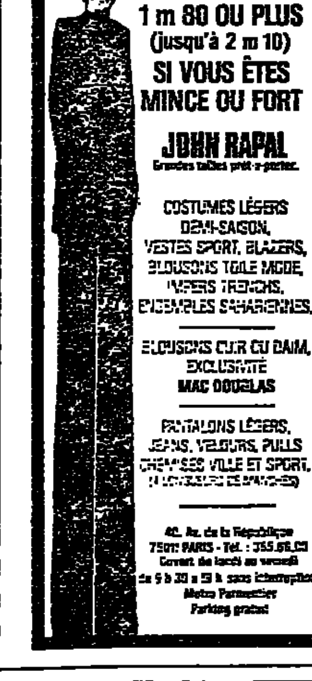
M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré mercredi 27 mai, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter : « *Nous souhaitons l'accord pour les élections législatives et pour le gouvernement ; nous pensons que cet accord est possible. Nous sommes prêts à discuter de toutes les questions. Evidemment, il y a des différences entre le parti socialiste et le parti communiste. Il ne s'agit pas de nous fusionner en une seule formation politique, auquel cas il faudrait que nous soyons d'accord sur tout. Nous ne demandons pas aux socialistes de devenir communistes. Je ne crois pas qu'ils nous demandent de devenir socialistes. Il s'agit de gouverner. En toute hypothèse, nous pensons qu'il est possible de gouverner ensemble.* »

Interrogé sur la divergence entre le P.C.F. et le P.S. à propos de l'Afghanistan, M. Juquin, après avoir souligné qu'il a « *la même position aujourd'hui sur ce qui s'est passé en Afghanistan qu'il y a un an* », a déclaré : « *La France peut très bien proposer des négociations, qui déboucheraient sur une solution, au moins entre les pays directement intéressés dans la région, à savoir l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan. Il faut effectivement chercher une solution commune, qui permettrait de retirer les troupes soviétiques.* »

A propos des missiles soviétiques S.S.-20, M. Juquin a déclaré : « *Ce n'est pas une situation réjouissante que de savoir qu'il y a des euromissiles — pas seulement les S.S.-20, mais aussi ceux qui sont à l'ouest — pointés de part et d'autre. Il faut engager une discussion portant sur l'Europe et concernant les fusées à moyenne portée. La France s'honorerait, serait vraiment digne de la France depuis la Révolution jusqu'à nos jours, si elle contribuait à faire le premier pas sur la voie du désarmement. Pour engager cette discussion sur l'équilibre, il faudra prendre en compte toutes les données du problème. Il faut que tous se mettent autour d'une table et discutent. J'ai d'ailleurs lu un livre récent de l'actuel ministre de la défense, dans lequel M. Charles Hernu indique que l'équilibre existe en Europe* (1). »

M. Juquin a indiqué que, au cas où il n'y aurait pas de ministres communistes dans le gouvernement formé après les élections législatives, le P.C.F. soutiendrait « *les mesures positives prises par le gouvernement* ». Il a ajouté : « *Nous allons parvenir à surmonter les obstacles, les différences réelles qui existent et à trouver les bases d'un accord. Je l'espère et c'est ce à quoi nous nous employons et nous nous emploierons de toutes nos forces (...). Cette bonne volonté n'exclut pas le maintien, la garantie, l'affirmation tranquille, sereine, mais ferme, de notre identité, de notre personnalité.* »

(1) Il s'agit du livre *Nous... les Grands*, publié en novembre 1980, à Lyon, par M. Hernu (*le Monde* daté 30 novembre-1er décembre) et dans lequel le ministre de la défense contestait la thèse de la suprématie nucléaire de l'Union soviétique.



A PARIS

UN ATTENTAT CONTRE UN CENTRE ARMÉNIEN CAUSE LA MORT D'UN PASSANT

Un attentat par explosif a été commis, jeudi 28 mai, à 7 h. 15, contre un centre culturel arménien situé au 118 rue de Courcelles, à Paris (17e). L'explosion d'assez forte puissance, a causé la mort de M. Alfonso De Almeida, cinquante-six ans, concierge de l'immeuble voisin. En fin de matinée, cet attentat n'avait pas encore été revendiqué.

Selon les témoignages, M. De Almeida promenait son chien. Apercevant un colis de forme rectangulaire devant le centre culturel dont il assurait l'entretien, il se serait baissé pour le ramasser. L'explosion a alors eu lieu, le tuant sur le coup. Les premiers éléments de l'enquête, confiée à la brigade criminelle, incitent cependant à penser que la simultanéité de l'explosion et du geste de M. De Almeida est une coïncidence. L'explosion a d'autre part brisé de nombreuses vitres dans les immeubles environnants et endommagé quelques voitures.

En début de matinée, alors que préfet de police, M. Pierre Somveille, s'était rendu sur les lieux et que M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. et candidat aux élections législatives dans le dix-septième arrondissement, serrait quelques mains, les services spécialisés recueillaient des fragments de matériaux aux fins d'analyse.

Des responsables arméniens du centre culturel Alex-Manoogian précisaient pour leur part que le centre, dépendant de l'Union générale arménienne de bienfaisance (UGAB), est un « *groupement apolitique s'efforçant de rassembler des Arméniens de quelque bord que ce soit* ». Assurant que cet « *attentat est dans la lignée de celui commis contre le pape* », c'est-à-dire l'œuvre de ressortissants turcs, ils précisaient que le 28 mai est la date anniversaire de la création de la République d'Arménie (28 mai 1918) qui devait être rattachée, en 1920, à l'Union soviétique.

Ces dernières années, de nombreux attentats contre des diplomates turcs en Europe ont été commis par l'Armée secrète arméniene de libération de l'Arménie (ASALA). En revanche, les attentats contre des Arméniens en France sont rarissimes : à notre connaissance, il n'existe pas de précédent depuis une dizaine d'années.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le chef de l'Etat argentin*, le général Roberto Viola, et son homologue brésilien, le général Joao Figueiredo, ont réaffirmé mardi leur opposition à la création d'un pacte de défense de l'Atlantique sud du type OTAN, préconisé par les Etats-Unis, et à la formation d'un bloc géopolitique des pays du Cône Sud américain. Les deux présidents se sont prononcés contre « *toute forme d'interventionnisme* » en Amérique centrale et pour la reconnaissance des droits du peuple palestinien. — *(A.F.P.)*

● *La Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ)* vient de réunir à Madrid son 34e congrès. Parmi les résolutions adoptées, on relève celle qui affirme : « *Pour assurer la liberté de la presse et le pluralisme de l'expression, l'aide, où elle existe, doit être attribuée à toutes les entreprises de presse sans exception, quelles que soient leur politique et la nature de leurs structures juridiques et sociales.* »

Dans une autre résolution, la FIEJ manifeste son « *total appui* » au texte sur la libre circulation de l'information adopté au colloque de Talloires, le 17 mai, par des éditeurs de journaux, des journalistes et des directeurs de radios de quatre continents. A cet égard, la FIEJ estime que « *l'UNESCO et les autres organisations internationales devraient abandonner toute tentative de réglementer le contenu de l'information et de formuler des règles de conduite à l'intention de la presse* ».

● *L'affaire de Gérando : jugement le 23 juin.* — La dix-huitième chambre du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) a entendu, mercredi 27 mai, le réquisitoire et les plaidoiries dans l'affaire qui oppose les parents du petit Guillaume de Gérando — devenu sourd en octobre 1975 à l'âge de trois ans — à un médecin, le docteur François Toutée. Ce dernier avait pris une méningite à méningocoque pour une rougeole (*le Monde* des 6 et 7 mai 1981). M. Yves de Verdilhac, substitut, a requis une peine d'emprisonnement avec sursis et une amende « *si les éléments du délit présenté par la partie civile paraissent réunis au tribunal* ».

Le numéro du « Monde » daté 28 mai 1981 a été tiré à 587 371 exemplaires.

Le Monde DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

LES FRANÇAIS VUS D'ITALIE

Les rapports des Italiens avec les Français sont mal définis. Ni frères ni adversaires. Plutôt cousins.

Par Umberto ECO, Furio DIAZ, Ferdinando SCIANNA, Cesare SEGRE, Nuto REVELLI.

MOINES DE TRENTE ANS

Pour eux, la recherche de Dieu a parfois pris les chemins de l'Orient. Paumés s'abstenir.

Enquête de Jean-François CORNIER.

En Italie

M. FORLANI A ÉTÉ CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Rome (*A.F.P.*). — M. Forlani, président du conseil italien, qui avait donné sa démission mardi à la suite du scandale de la loge P 2 (*le Monde* du 27 mai), a été chargé, ce jeudi matin 28 mai, au Quirinal, par le président de la République, M. Sandro Pertini, de former le nouveau gouvernement. Il a accepté cette mission « avec réserve », selon l'usage.

Le chef de l'Etat s'était entretenu, la veille, avec les dirigeants des quatre partis composant le cabinet démissionnaire, et les socialistes avaient briguer la présidence du conseil.

DE SÉVÈRES MESURES POUR FREINER LES IMPORTATIONS

(De notre correspondant.)

Rome. — Le gouvernement démissionnaire de M. Forlani a instauré, dès ce jeudi 28 mai, l'obligation d'un dépôt préventif de trois mois auprès de la Banque centrale d'Italie pour tous les paiements en devises destinés aux importations, sauf pour celles de pétrole brut et de blé. Ce dépôt — sans intérêt — devra être égal à 30 % de la contre-valeur en lires du montant des importations.

Décidée par la Banque centrale d'Italie, cette mesure, qui restera en vigueur jusqu'au 1er octobre prochain, vise à éviter les spéculations contre la lire en un délicat moment de vide politique. Mais, en rendant plus difficiles les importations, il s'agit aussi de limiter un déficit de la balance commerciale qui, pour les trois premiers mois de 1981, a atteint le chiffre record de 5 000 milliards de lires, soit 24 milliards de francs (92 milliards de francs pour l'année 1980). Le maintien du dollar à son cours actuel pourrait à lui seul augmenter de 6 500 milliards de lires (31,5 milliards de francs) le prix des importations de produits pétroliers. Il s'agit-là, pour l'économie italienne, d'une dépense incompressible. Aussi la Banque d'Italie estime nécessaire de décourager les importations de produits de consommation non indispensables.

En mars, le gouvernement avait décidé une dévaluation de 6 % du taux pivot de la lire (parité centrale) au sein du serpent monétaire européen.

MARC SEMO.

[L'Italie avait imposé des mesures semblables en 1974 et en 1976 au plus profond de deux crises économiques. Ces initiatives avaient alors suscité de vives objections du Fonds monétaire international et des partenaires européens de l'Italie.]

● *Le dernier bulletin de santé de Jean-Paul II*, publié ce jeudi matin 28 mai, signale que l'amélioration de l'état du pape « *est progressive bien que lente. De légers signes de fatigue ont été relevés au moment de la reprise de son activité* ».

En Cisjordanie

VIVE TENSION A HÉBRON APRÈS L'INSTALLATION D'UNE FAMILLE JUIVE DANS LE QUARTIER ARABE

Jérusalem. — Une vive tension règne depuis plusieurs jours à Hébron depuis que les colons israéliens de Kiriat-Arba, le nouveau quartier juif (et principale implantation en Cisjordanie), ont fait un nouveau pas vers leur installation au centre de la ville arabe. Avec l'assentiment des autorités israéliennes, la famille du rabbin Moshé Levinger, l'un des dirigeants du mouvement extrémiste Goush Emounim (le Bloc de la foi), s'est installée la semaine dernière dans une maison rénovée de l'ancien quartier juif, où avait vécu une importante communauté religieuse évacuée après le massacre de soixante-sept de ses membres lors d'une première révolte arabe en 1929. L'administration militaire a empêché plusieurs manifestations de protestation organisées par la municipalité. Un mouvement de grève des commerçants arabes a été interdit le 26 mai, et les maires de Bethléem et Naplouse qui venaient exprimer leur solidarité avec les habitants d'Hébron ont été éconduits.

M. Begin a déclaré qu'il allait « *réexaminer* » cette affaire à la demande du vice-premier ministre, M. Ygaël Yadin, qui soulignait que l'installation de la famille Levinger était en contradiction avec les décisions du gouvernement prises l'an dernier pour « *geler* » l'implantation de colons au centre d'Hébron. — F. C.

● *Le prix de Jérusalem*, créé par l'Organisation sioniste mondiale, qui consacre toute action culturelle et éducative juive, sera remis, le 31 mai prochain, au grand rabbin de France, M. René Sirat, par M. Itzhac Navon, président de l'Etat d'Israël.